



Crèche Attitude  
groupe *sodexo*



## RAPPORT DSP:

Crèche Les Petits Cabris Année 2019



# Sommaire

## Table des matières

|   |    |
|---|----|
| Partie 1 : La structure.....  | 6  |
| I. Présentation de la structure.....  | 6  |
| II. Visites des instances de tutelle .....  | 7  |
| A. La Caisse d’Allocation Familiale, maternelle et infantile.....                         | 7  |
| B. La Protection Maternelle Infantile .....   | 7  |
| C. La direction départementale pour la protection des populations .....                   | 7  |
| D. L’inspection du travail .....  | 7  |
| Partie 2 : Fréquentation de la crèche.....  | 8  |
| I. Les différents types d’accueil proposés .....  | 8  |
| II. Les conditions d’inscription et d’admission .....                                     | 8  |
| III. Le nombre d’enfants accueillis en 2019 par tranches d’âges .....                     | 10 |
| IV. La provenance géographique des enfants accueillis.....                                | 10 |
| V. La réservation de berceaux et le nombre d’enfants accueillis.....                      | 11 |
| VI. Etat de la liste d’attente au 31.12.19 .....  | 11 |
| VII. La répartition des berceaux par type d’accueil .....                                 | 12 |
| VIII. Les différents contrats en accueil régulier .....                                   | 12 |
| IX. Les jours d’occupation tout type d’accueil confondu .....                             | 13 |
| Partie 3 : L’évolution de l’activité .....  | 14 |
| I. Les axes de travail autour du projet social de la structure .....                      | 14 |
| A. Analyse de l’environnement local .....   | 14 |
| B. Profils et besoins des parents .....   | 15 |
| C. La crèche, un lieu de mixité sociale et de diversité.....                              | 16 |
| D. L’intégration du handicap dans nos crèches .....                                       | 17 |
| E. Intégration de la structure dans son environnement : partenaires et intervenants ..... | 20 |
| 4. Comités de suivi / pilotage et relations.....  | 22 |

|      |  |    |
|------|--|----|
| II.  | De l'éducatif à la pédagogie .....           | 22 |
| III. | Le projet pédagogique.....                   | 24 |
| A.   | L'accueil .....                              | 24 |
| B.   | Les soins.....                               | 29 |
| C.   | Le sommeil .....                             | 33 |
| E.   | Les activités d'éveil.....                   | 41 |
| F.   | L'aménagement des espaces .....              | 56 |
| G.   | Les postures professionnelles .....          | 58 |
| 1.   | La disponibilité physique et psychique ..... | 58 |
| H.   | La démarche écolo-crèche .....               | 60 |

## Partie 4 : L'effectif du service et la qualification des agents. 62

|      |   |    |
|------|---|----|
| I.   | Composition des équipes .....   | 62 |
| A.   | L'équipe en fin d'année.....  | 62 |
| B.   | Organigramme.....   | 62 |
| II.  | Les vacataires .....  | 63 |
| A.   | Le médecin de la crèche .....   | 63 |
| B.   | Le psychologue .....  | 63 |
| C.   | Autres : .....  | 63 |
| III. | L'équipe support Crèche Attitude .....                                    | 63 |
| IV.  | Le rôle du responsable de secteur Crèche Attitude.....                    | 64 |
| V.   | Accompagnement spécifique du travail d'équipe et des professionnels ..... | 65 |
| A.   | Les réunions.....   | 65 |
| B.   | Les formations.....   | 66 |
| C.   | Les entretiens individuels.....   | 66 |
| VI.  | Accueil des stagiaires .....  | 66 |
| VII. | Les modifications éventuelles de l'organisation du service .....          | 67 |

## Partie 5 : La place des familles et la relation aux parents .... 68

|    |   |    |
|----|---|----|
| I. | Les « Indispensables » pour une relation de qualité avec les parents..... | 68 |
| A. | Les entretiens familles et temps d'échanges .....                         | 68 |
| B. | Le livret d'accueil.....  | 68 |
| C. | Les réunions.....   | 68 |
| D. | Les affichages (et trombinoscope) .....                                   | 69 |
| E. | Les ateliers Parents/Enfants.....   | 69 |

|   |  |           |
|---|--|-----------|
| F.  | Les fêtes et évènements.....   | 70        |
| G.  | L'enquête de satisfaction .....  | 71        |
| H.  | Le comité de parents.....  | 72        |
| II.   | Les autres initiatives de votre structure.....   | 73        |
| A.  | Les sorties.....   | 73        |
| B.  | La poursuite de l'allaitement.....   | 73        |
| C.  | Les aménagements de l'espace spécifiques aux parents.....  | 73        |
| III.  | Les outils pour développer la communication avec les familles.....                                 | 73        |
| A.  | <b>Page internet de la structure sur le site Crèche Attitude</b> .....                             | 73        |
| B.  | L'Espace Parents.....  | 74        |
| C.  | Journée portes ouvertes .....  | 77        |
| <b>Partie 6 : Le suivi médical.....</b>     |  | <b>77</b> |
| I.  | Les modalités de suivi des enfants.....  | 77        |
| II.   | Protocole d'Accueil Individualisé (PAI) en cours .....   | 78        |
| <b>Partie 7 : Gestion des risques .....</b> |  | <b>78</b> |
| I.  | Sécurité Alimentaire.....  | 78        |
| A.  | Mode de préparation des repas.....   | 78        |
| B.  | Diététique et menu .....   | 78        |
| C.  | Visites et contrôles de la délégation départementale de la protection des populations (DDPP) ..... | 80        |
| II.   | Sécurité Sanitaire .....   | 80        |
| A.  | Hygiène des locaux.....  | 80        |
| B.  | Contact avec le laboratoire Mérieux NutriSciences.....   | 81        |
| C.  | Hygiène des mains.....   | 81        |
| D.  | Plan de maîtrise sanitaire (obligation de traçabilité) .....                                       | 81        |
| III.  | Sécurité des locaux.....   | 82        |
| A.  | Intrusion .....  | 82        |
| IV.   | Registre de sécurité.....  | 83        |
| A.  | Exercice d'évacuation.....   | 83        |
| B.  | Vérification des installations électriques .....   | 83        |
| C.  | Vérification des extincteurs.....  | 83        |
| D.  | Vérification des alarmes incendie .....  | 83        |
| E.  | Vérification des moyens de secours.....  | 83        |

|      |   |    |
|------|---|----|
| V.   | Les travaux, réparations, renouvellements de l'année écoulée et prévisibles ..... | 83 |
| A.   | Listing des contrats en cours : .....   | 83 |
| VI.  | Prévention des maladies professionnelles et accidents du travail .....            | 84 |
| A.   | DUER Document Unique Evaluation des Risques : mise en place et suivi .....        | 84 |
| B.   | Médecine du travail.....  | 84 |
| C.   | Matériel ergonomique .....  | 85 |
| VII. | Assurances.....   | 86 |
|      | Partie 8 : Conclusion .....   | 86 |
|      | Partie 9 :Bilan financier .....   | 87 |
|      | Partie 10 : Les annexes .....   | 88 |




# Partie 1 : La structure

## I. Présentation de la structure













La micro-crèche « Les Petits Cabris » fait partie du réseau Crèche Attitude, fondateur et gestionnaire de crèches privées depuis 2003.

Crèche attitude fait partie du groupe Sodexo, et intègre depuis septembre 2018 le réseau « crèche de France ». Soit 272 structures en propre, 1100 crèches partenaires et plus de 3300 collaborateurs.



**Crèche Attitude**  
groupe sodexo

### LES PETITS CABRIS

-  **Type de structure:**  
Micro-crèche
-  **Tarifcation :** PSU
-  **Capacité d'accueil:**  
10 berceaux  
Répartition : petites familles
-  **Jours et horaires d'ouvertures:**  
du lundi au vendredi de 7h30 à 19h
-  **Périodes de fermeture**  
5 semaines dont 1 semaine entre Noël et le Nouvel An, 1 semaine en Avril et 3 semaines en Août
-  **Superficie de la crèche :** 126 m<sup>2</sup>
-  **Superficie du jardin :** 80 m<sup>2</sup>
-  **Type de restauration :**  
Liaison froide (Ansamble)
-  **Descriptif de l'équipe :**  
1 Directrice Infirmière Puéricultrice  
1 Auxiliaire de Puériculture en VAE d'Educatrice de Jeunes Enfants  
3 Aides Auxiliaires de Puériculture  
1 agent d'entretien
-  **Taux de personnel diplômé :**  
5,61%
-  **Vacation médecin :**  
Au besoin et pour chaque entrée d'enfant de moins de 4 mois
-  **Vacation psychologue :**  
2h/mois (Observation, analyse des pratiques, soutien à l'équipe, rencontre des parents demandeurs...)

**Direction Marie LAVILLE**  
Infirmière Puéricultrice  
**Adresse** Rue des Ecoles  
37600 Betz-Le-Château  
**Direction Régionale Centre-Ouest**  
**Coordination Sonia CHADEFAUT-LEON**  
**Téléphone** 09 67 42 62 84  
**Mail** petitscabris@creche-attitude.fr

### Les projets spécifiques de la structure

**Projet fil conducteur annuel :** chaque année, l'équipe s'implique dans un projet spécifique dont la thématique réunie tout le monde au quotidien : enfants, parents et professionnels. Cette année les enfants découvriront les 4 éléments.

#### Partenariats spécifiques


- Bibliothèque: intervention d'une bénévole tous les mercredis matins
- Relai Assistantes Maternelles de Descartes (échanges)

#### « Talent(s) » de la Direction

- **Capacité d'écoute et d'adaptation** aux problématiques et besoins des familles
- **Capacité à créer et alimenter un climat de confiance**, bienveillant et ouvert entre parents/pro/enfants/partenaires
- **Capacité à développer et encourager la dynamique d'équipe** à travers des projets, en valorisant les actions, et en ayant une attitude bienveillante
- **Capacité organisationnelle et réactionnelle** pour gérer les aléas du quotidien d'une structure et d'une équipe
- **Capacité à s'engager et à véhiculer les valeurs** qui nous animent au quotidien

#### « Talent (s) » de l'équipe

- **La créativité et l'imagination :** dynamique dans les idées proposées, plaisir de les partager en équipe et avec les familles et enfants, prenant en compte l'environnement de la crèche
- **L'adaptation et l'ouverture :** en fonction des problématiques rencontrées et des besoins des familles accueillies au quotidien
- **La bonne humeur, le sourire et l'entrain** pour un accueil de qualité et des moments agréables à partager



**Crèche Attitude**  
groupe sodexo

## II. Visites des instances de tutelle

### A. La Caisse d'Allocation Familiale, maternelle et infantile

Absence de visite en 2019

### B. La Protection Maternelle Infantile

Une visite PMI a eu lieu le 16 décembre 2019

Axes d'amélioration et actions correctives :

- **Travailler sur l'autonomie des enfants** (repas, change...) :

=> Laisser les enfants se servir au moment des repas, les faire participer un maximum (mettre la table, distribuer les verres, mettre et enlever seuls leur bavoirs...)

=> Utiliser l'escalier permettant aux enfants d'atteindre le plan de change et pratiquer davantage le change debout pour favoriser l'autonomie de l'enfant et soulager les professionnelles

- **Accueil des enfants au-dessus de la barrière** : les parents n'entrent pas dans la section et les transmissions se font au-dessus de la barrière à l'entrée : cela n'incite pas les parents à s'avancer :

Le sujet a été abordé en comité de parents. L'équipe a exprimé les bénéfices d'un tel changement : l'importance de rentrer au cœur de la section, afin d'accompagner l'enfant au mieux jusqu'au moment de la séparation. En fin de journée, chaque parent pourrait ainsi venir chercher son enfant et prendre un temps assis au sol avec son enfant pour écouter les transmissions ou partager un jeu avec lui.

Les professionnelles invitent davantage les parents à entrer et évitent de s'approcher systématiquement de la barrière dès qu'un parent rentre dans la crèche, afin de l'inciter à venir dans la section.

La dernière option, serait de déplacer la badgeuse dans la section, obligeant les parents à rentrer au sein de l'unité de vie pour badger.

### C. La direction départementale pour la protection des populations

Absence de visite en 2019

### D. L'inspection du travail

Absence de visite en 2019

## Partie 2 : Fréquentation de la crèche

### I. Les différents types d'accueil proposés

Crèche Attitude accompagne les familles au moment de leurs démarches de recherche d'un mode d'accueil. Les Responsables d'Établissements répondent à leurs questions, fournissent un maximum d'informations, orientent, guident et analysent les besoins des familles pour mieux leur répondre, notamment sur les différents types d'accueil proposés.

D'après les directives de la CAF au travers de la PSU (Prestation de Service Unique), les établissements d'accueil des jeunes enfants accueillent des enfants de 2 mois<sup>1</sup>/<sub>2</sub> à 4 ans (et sous dérogation des enfants jusqu'à leur 5 ans), avec trois types d'accueil possibles :

|  |
|--|
| <b>L'ACCUEIL REGULIER</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• besoins réguliers</li><li>• selon planning défini dans le contrat d'accueil</li><li>• connu d'avance</li><li>• à temps plein ou temps partiel</li><li>• admission par commission d'attribution</li></ul>   |
| <b>L'ACCUEIL PONCTUEL OU HALTE "GARDERIE"</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• besoins ponctuels pour des enfants inscrits au sein de l'établissement (accueil pour durée limitée et ne se renouvelant pas à un rythme régulier) ex: transition avant l'entrée en maternelle</li><li>• place en fonction des disponibilités</li><li>• gestion au jour le jour et en fonction des demandes</li><li>• admission par le Responsable d'Établissement directement après premier contact avec le RAMEP de la Communauté de Communes Loches Sud Touraine</li></ul> |
| <b>L'ACCUEIL D'URGENCE</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• pour faire face à un imprévu concernant le mode d'accueil habituel (enfant non inscrit au sein de l'établissement) ex: hospitalisation d'un parent, arrêt maladie de l'assistante maternelle...</li><li>• place en fonction des modalités définies par la collectivité</li><li>• gestion au cas par cas</li><li>• admission par le Responsable d'Établissement directement</li></ul>  |

L'organisation des différents types d'accueil est réalisée conformément aux attentes du client.

### II. Les conditions d'inscription et d'admission

La crèche accueille en priorité les enfants des familles issues de la communauté de communes Loches Sud Touraine. L'accueil de chaque enfant fait l'objet d'un contrat d'accueil personnalisé, signé entre la famille et la responsable de la crèche définissant le planning et les modalités financières de cet accueil.

#### **En accueil régulier :**

La crèche accueille en régulier, essentiellement les enfants des familles appartenant à la Communauté de Communes Loches Sud Touraine (domiciliées ou y travaillant). Si des places sont encore disponibles, des familles hors secteur peuvent en bénéficier sous réserve qu'une famille issue de la Communauté de Communes n'en fasse pas la demande (contrat de 3 mois renouvelable).

Les pré-inscriptions sont faites :

- Au près du RAMEP de la Communauté de Communes Loches Sud Touraine
- Ou par internet sur le site de la Communauté de Communes : [www.lochessudtouraine.com](http://www.lochessudtouraine.com)



La commission d’attribution étudie les dossiers de pré-inscription et valide l’admission selon les places disponibles et selon des critères prédéfinis dans le règlement de fonctionnement de la commission.

Après la validation, les parents et le responsable de la crèche prennent rendez-vous pour organiser l’arrivée de l’enfant, finaliser le dossier, établir le contrat d’accueil et préparer la période de familiarisation.

**En ponctuel ou en Halte-Garderie :**

La crèche accueille en halte-garderie toutes les familles demandeuses dans la limite des places disponibles. Les enfants de la Communauté de Communes sont prioritaires.

- Les inscriptions sont faites après un premier contact avec le RAMEP de la Communauté de Communes Loches Sud Touraine
- Après la validation de l’admission et le dossier établi, le contrat d’accueil de l’enfant est mis en place
- L’accueil ponctuel est soumis à une réservation préalable, et n’est possible qu’en cas de places disponibles.

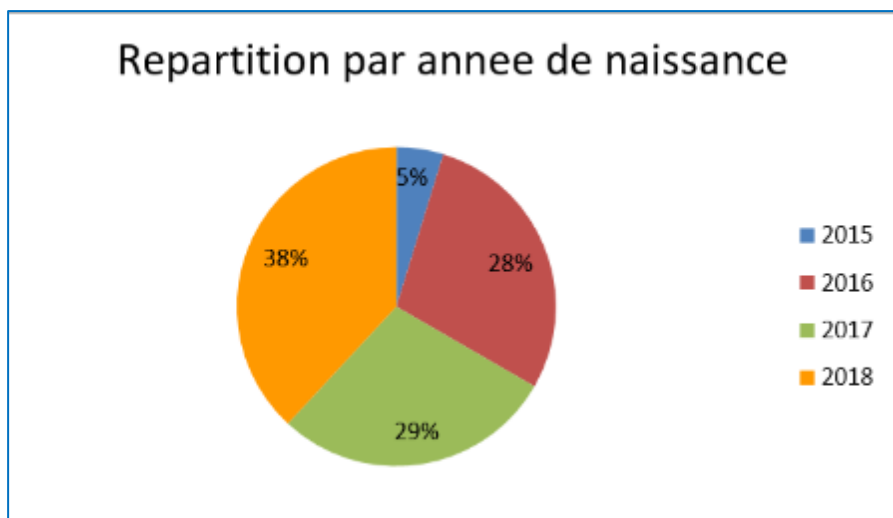


**En accueil d’urgence :**

Les demandes de places en accueil d’urgence se font également par le biais du RAMEP qui oriente les familles vers les structures. Cela nécessite un temps de réactivité et une analyse de la situation rapide. Cet accueil d’urgence permet d’accueillir un enfant dont les parents subissent un imprévu quant à leur mode de garde habituel ou lié à une situation de vie complexe. Il doit rester exceptionnel et ne peut dépasser une durée de 15 jours consécutifs.

|   | <b>Modalités de demandes de place</b>  | <b>Modalités d’attribution</b>   |
|---|--|--|
| <b>Accueil régulier</b>                   | Pré-inscription auprès du RAMEP de la Communauté de Communes Loches Sud Touraine                       | En commission d’attribution en fonction des critères définis par la Communauté de Communes |
| <b>Accueil Ponctuel ou Halte-garderie</b> | Contact avec le RAMEP de la Communauté de Communes Loches Sud Touraine qui oriente vers les structures | Par les Responsables d’Etablissements en fonction des créneaux disponibles                 |
| <b>Accueil d’urgence</b>                  | Contact avec le RAMEP de la Communauté de Communes Loches Sud Touraine qui oriente vers les structures | Par les Responsables d’Etablissements en fonction des créneaux disponibles                 |

### III. Le nombre d'enfants accueillis en 2019 par tranches d'âges



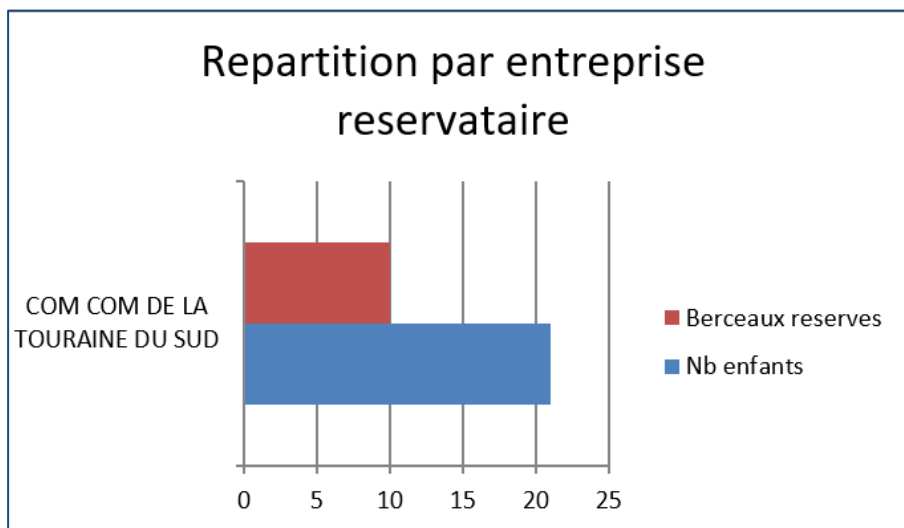
Nous constatons que pour l'année 2019, une plus grande part des enfants accueillis étaient dans l'année de leur 1 an, sachant que parmi eux il y avait 2 contrats ponctuels. Ainsi, en terme de contrats réguliers, le pourcentage d'enfants est équilibré entre les 3 années de naissances 2016, 2017 et 2018. Cela induit donc que les départs à l'école se font de manière progressive (et donc les arrivées également) et que les enfants évoluent ensemble par « petits groupes » du même âge. Malgré tout, le départ de 5 enfants en Septembre reste quelque chose de conséquent pour une micro-crèche.

### IV. La provenance géographique des enfants accueillis

|                      |            |
|----------------------|------------|
| BETZ LE CHATEAU      | 5 familles |
| EVRES LE MOUTIER     | 4 familles |
| CHEMILLE SIR INDRUIS | 1 famille  |
| FERRIERES LARCON     | 3 familles |
| LA CELLE GUENAN      | 1 famille  |
| LA ROCHE POSAY       | 1 famille  |
| LE PETIT PRESSIGNY   | 2 familles |
| LIGUEIL              | 1 famille  |
| PAULMY               | 2 familles |
| VARENNES             | 1 famille  |

Les 3 communes prédominantes sont Betz le Château, Evres le Moutier et Ferrières Larcon

## V. La réservation de berceaux et le nombre d'enfants accueillis

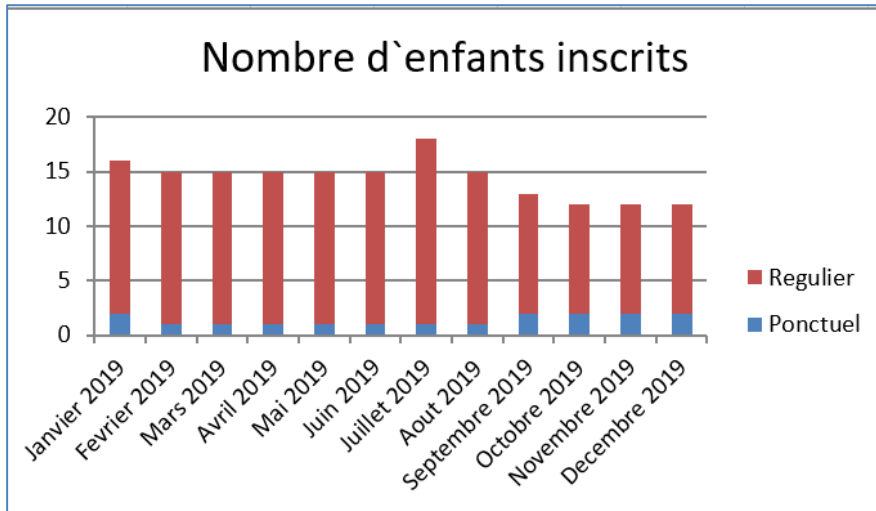


Sur les 21 enfants inscrits à la crèche des Petits Cabris en 2019, tous sont issus de la Communauté de Communes Loches Sud Touraine. En effet, la micro-crèche répond à un réel besoin du secteur et rare sont les demandes hors de celui-ci.

## VI. Etat de la liste d'attente au 31.12.19

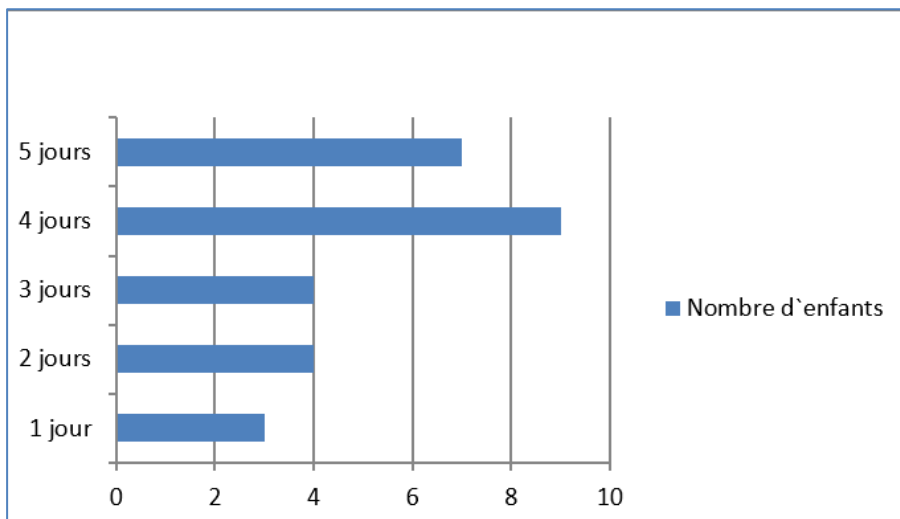
| ENFANT  |          | ACCUEIL  |          |           |
|---------|----------|----------|----------|-----------|
| Prénom  | DN       | Nbre j/s | HA + tôt | HD + tard |
| Inconnu | 10/07/20 | 5,00     | 07:30    | 18:30     |
| Inconnu | 20/02/20 | 5,00     | 08:00    | 18:00     |
| Inconnu | 19/06/20 | 3,00     | 07:30    | 17:00     |
| Lindsey | 21/03/19 | ponctuel |          |           |

## VII. La répartition des berceaux par type d'accueil du 1<sup>er</sup>.01.19 au 31.12.19



A la micro-crèche des Petits Cabris, la quasi-totalité des accueils sont de type réguliers. Trois enfants seulement avaient un contrat ponctuel au cours de cette année. Cela a permis de répondre à la demande de parents qui souhaitent initier leur enfant à la vie en collectivité de manière ponctuelle pour favoriser sa socialisation, ou bien à des parents qui souhaitent un relai, de temps en temps, selon les places disponibles car ils n'avaient pas d'impératif extérieur.

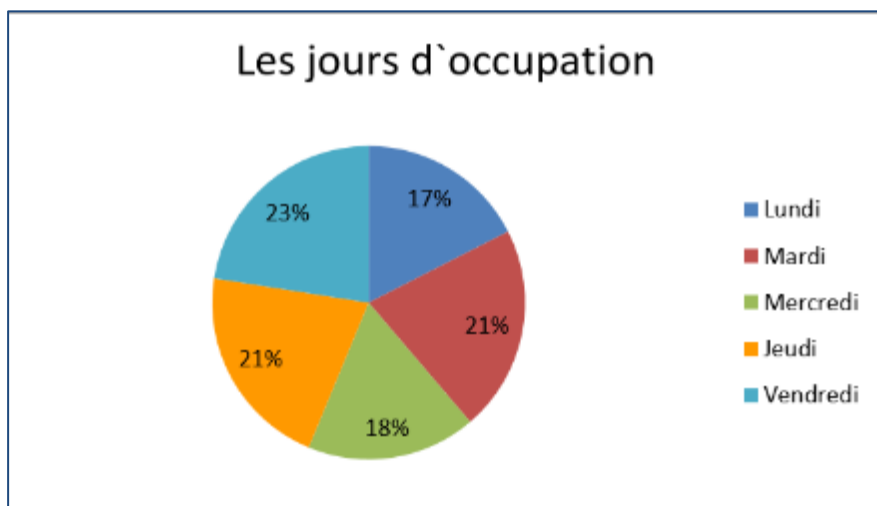
## VIII. Les différents contrats en accueil régulier du 1<sup>er</sup>.01.19 au 31.12.19



La majorité des contrats en 2019 s'étaient sur 4 ou 5 jours. A savoir que les plus petits contrats étaient davantage d'actualité de Janvier à Août 2019. En effet, ils répondaient à une demande de parents qui n'avaient besoin que certains jours, selon leurs obligations professionnelles. Dès le mois de Septembre, ces derniers ont

été nettement moins nombreux car, soit les enfants sont partis à l'école et n'avaient plus de contrat, soit les parents ont augmenté le nombre de jours d'accueil.

## IX. Les jours d'occupation tout type d'accueil confondu



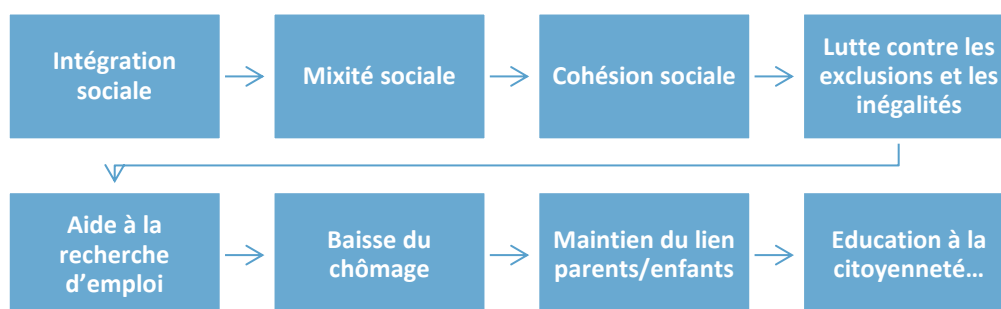
On peut observer qu'en 2019, les lundis et mercredis étaient les jours les moins fréquentés. En effet, ce creux, notamment le mercredi, n'a pas pu être comblé. En revanche, le vendredi était le jour où il y avait le plus d'enfants. Cela démontre qu'à la crèche des Petits Cabris, il n'y a pas vraiment de contrat « type » ou de demande « prévisible » mais que ce mode de garde répond vraiment à des besoins individuels et personnels, liés pour la plupart à l'activité professionnelle des parents.



## Partie 3 : L'évolution de l'activité

### I. Les axes de travail autour du projet social de la structure

Le projet social permet d'inscrire notre structure dans un cadre social, politique, économique, démographique et partenarial.



#### A. Analyse de l'environnement local

**La ville de Betz-Le-Château** est un savant mélange d'Histoire, de vieilles pierres, de forêts, de rivières. La Touraine du sud est un espace protégé. Les habitants, les Castelbessins, sont accueillants et très attachés à leur agréable et pittoresque commune.

Forteresse du XVème siècle, le château de Betz fut construit entre 1444 et 1476. Il comprend encore un important corps de logis flanqué de deux tours, l'une cylindrique, l'autre carrée ou subsistent les rainures de l'ancien pont-levis. Malgré la beauté et la majesté de ses vieilles pierres, la curiosité de cet édifice réside surtout dans ses souterrains.

**L'environnement** y est agréable et fleuri grâce à la présence d'un paysage naturel verdoyant. Le principal cours d'eau est le Brignon. Le bourg est construit sur un éperon rocheux au confluent du Brignon et du Véreau. C'est un vaste plateau ondulé, entaillé de vallées encaissées.

Le bourg, très excentré, est presque à la limite Ouest du territoire alors que certains hameaux vers l'Est en sont à 8 km du centre bourg. Cette situation présente des inconvénients pour les habitants éloignés du village, avec 132 km de chemins ruraux et 34 km de voirie communale.

**La vie à Betz-le-Château** reste relativement calme. On peut tout de même y trouver une boulangerie-pâtisserie, une boucherie/charcuterie itinérante, un bar-café-tabac, une auberge, des producteurs divers. Concernant les activités elles sont extrêmement limitées (des lotos et un karaoké organisés par plusieurs associations de la commune, des repas organisés eux aussi par diverses associations et la mairie). Des activités hebdomadaires

(ateliers gourmands, aquarelle, gymnastique, hip-hop, sophrologie) sont organisées par l'association Familles Rurales de la commune.



Le Sud Touraine a pris, en quelques années la mesure des enjeux en termes de services à la population et s'est rapidement mobilisé pour créer des crèches et haltes garderies sur son territoire.

L'état des lieux est assez significatif, car en plus de la micro-crèche « Les Petits Cabris », structure ouverte en 2013, on retrouve :

1 crèche à Tauxigny et 1 à Loches (accueil de 40 enfants chacune) et 1 à Descartes (accueil de 20 enfants, groupe Crèche Attitude), de manière régulière ou occasionnelle (halte-garderie)

1 crèche à Tauxigny : 25 places réservées aux enfants des salariés travaillant sur la zone du Node Park Touraine

2 micro-crèches installées à Manthelan et Sepmes : 10 à 11 enfants chacune

450 assistantes maternelles proposent leurs services sur l'ensemble du Sud Touraine

Et 4 RAMEP (lieux d'information, de rencontre et d'échanges itinérants au service des parents, des enfants et de leurs assistantes maternelles) œuvrent sur le territoire pour accompagner les assistantes maternelles dans leurs questionnements ou difficultés et proposer des ateliers aux enfants qu'elles accueillent

La garde à domicile est aussi accessible pour les familles qui le souhaitent, auprès de l'AMDR (13 antennes en Sud Touraine).



## B. Profils et besoins des parents

D'une démographie de 573 habitants (INSEE 2016) et d'une superficie de 46,88 km<sup>2</sup>, la ville de Betz-Le-Château fait partie de la nouvelle grande Communauté de Communes (CCOM) rassemblant, après fusion au 1er Janvier 2017, les 4 grandes CCOM d'Indre et Loire. Elle se nomme aujourd'hui la Communautés de Communes Loches Sud Touraine.

Ex CCOM de la Touraine du Sud : Abilly, Barrou, Boussay, Bossay-sur-Claise, Chambon, Chaumussay, Charnizay, Descartes, Ferrière-Larçon, La Celle-Saint-Avant, La Celle-Guenand, Neuilly-le-Brignon, Paulmy, Saint-Flovier

Ex CCOM de Montrésor : Beaumont Village, Chemillé-sur-Indre, Genillé, Le Liège, Loché-sur-Indrois, Montrésor, Nouans-les-Fontaines, Orbigny, Villedômain, Villeloin Coulangé

Ex CCOM du Grand Ligueillois : Bossé, Bournan, La Chapelle-Blanche-Saint-Martin, Ciran, Civray-sur-Esves, Cussay, Draché, Esves-le-Moutier, Ligueil, Louans, Le Louroux, Manthelan, Marcé-sur-Esves, Mouzay, Sepmes, Varennes, Vou

Ex CCOM de Loches Développement : Cormery, Tauxigny, Saint-Bau, Reignac-sur-Indre, Chedigny, Dolus-le-Sec, Azay-sur-Indre, Saint-Quentin-sur-Indrois, Chambourg-sur-Indre, Chanceaux-Près-Loches, Ferrière-sur-Beaulieu, Loches, Sennevières, Perrusson, Saint-Senoche, Saint-Jean-Saint-Germain, Saint-Hippolyte, Bridoré, Verneuil-sur-Indre

**La population accueillie** est très rurale et représentée par des familles natives de la région, venant s'installer dans un petit coin de verdure, à l'écart de la ville. Ces familles sont souvent constituées des 2 parents, travaillant tous les 2 dans les communes avoisinantes, dans des entreprises pour certains ou à leur propre compte pour d'autres.

Les conditions d'éligibilité de ces familles sont de travailler ou d'habiter dans les communes de la Communauté de Communes de la Touraine du Sud.

**La population de la Touraine du Sud** diminue régulièrement depuis 1968, devient vieillissante et le taux de natalité est en baisse (337 enfants de moins de 3 ans en 2013, 308 en 2014). La population y est donc vulnérable et sa situation socioéconomique est fragile.

Après avoir mené une réflexion sur son territoire, l'ancienne CCTS (Communauté de Communes de Touraine du Sud) a rédigé un projet, visant à offrir une plus large offre d'accueil et plus généralement avoir une réelle politique petite enfance sur toute la communauté de communes, complétant l'existant : un relais d'assistantes maternelles.

A partir d'Octobre 2013, Crèche Attitude a accompagné la communauté de communes pour l'aboutissement des travaux initiés et l'ouverture de l'établissement fin Novembre 2013.

Ce projet a été basé sur des principes de cohérence, de coordination, de réponse aux besoins, d'équilibre d'implantation sur le territoire, de qualité, de priorité de l'enfant et sa famille (l'enfant est au cœur des projets), d'accueil sécurisé, d'ouverture au handicap, de conciliation de vie familiale et professionnelle.

**Dans la dynamique d'accompagnement général des familles**, la CCOM a mis en place des services MSAP (Maison de Services au Public) / RAM travaillant en réseau, et participe très activement au REAAP (Réseau d'Appui et d'Accompagnement de la Parentalité). Elle a d'ailleurs signé la convention en mars 2015 avec la CAF et l'ensemble des partenaires du territoire (AMDS, collège, écoles maternelles et primaires, centre de loisirs, crèche, RAM...).

### C. La crèche, un lieu de mixité sociale et de diversité

Il est important pour Crèche Attitude que les enfants évoluent dans un environnement de mixité et de diversité qui reflète le monde dans lequel ils vivent. Notre mission éducative « Offrir un environnement qui révèle le potentiel de chaque enfant » affirme l'importance de l'environnement sous toutes ses composantes.

Au niveau relationnel : notre vocation est de mettre en relation des enfants et des personnes aux parcours divers, dont les expériences et les codes sont différents, ne serait-ce qu'en termes de modes de communication. Une société grandit et évolue, s'enrichit des influences culturelles qui la façonnent et les enfants que nous accueillons grandissent dans ce monde en mutation.

Au niveau physique et spatial : nos choix et engagements se portent en faveur de lieux chaleureux, respectueux de l'environnement où découvertes sensorielles et culturelles sont possibles

Nous voulons préparer les enfants afin qu'ils se sentent bien dans le monde dans lequel ils évolueront, demain.

Nous avons à cœur d'offrir à ces enfants et à leurs familles l'envie et les outils pour développer un sentiment d'appartenance à cette société.

Le projet social et le projet éducatif sont des outils d'intégration et de cohésion sociale, de lutte contre les exclusions et les inégalités, de participation à l'éducation de futurs citoyens et de soutien aux savoir-faire parentaux. Nous devons favoriser la mixité sociale au sein de nos établissements en veillant à l'accueil de familles de catégories socio-professionnelles différentes mais aussi favoriser la diversité par l'inclusion des enfants en situation de handicap par exemple.

La mise en œuvre du projet social s'appuie sur des actions concrètes qui participent à la qualité d'accueil des enfants et de leurs familles.



Au quotidien à la crèche, des activités sont également mises en place dans le cadre de cette mission éducative et par exemple, nos structures proposent aux enfants :

Des activités manuelles diverses et adaptées aux besoins des enfants et de plus en plus centrées sur l'écologie (peinture, pâte à modeler maison, utilisation du matériel de récup...)

De l'éveil et de l'ouverture au monde grâce au travail de partenariat (bibliothèque)

De rencontres favorisant le partage (boulangier)

Des goûters/ateliers avec les parents

Des découvertes interculturelles (prêt de livres par les familles, instruments de musique, recettes d'ici et d'ailleurs...)

#### D. L'intégration du handicap dans nos crèches

**La vie en collectivité où l'inclusion de chacun est un acquis, pose les bases afin que le handicap ne soit pas synonyme d'étrangeté ni de marginalisation.**

Crèche Attitude développe dans ses structures le parti pris, d'une **pédagogie d'ouverture et de bienveillance**. **La crèche accueille, autant que possible, les enfants en situation de handicap physique, sensoriel ou mental, leur permettant ainsi de bénéficier, d'un environnement sécurisant, contenant et stimulant, au milieu d'enfants du même âge.**

**Nos crèches offrent à chaque enfant, l'assurance d'une prise en compte de ses spécificités, et une reconnaissance de son individualité, elles permettent à chacun :**

**De se sentir chez soi**

**D'être reconnu dans les différentes composantes de son identité**

**De participer et apprendre de l'autre en s'enrichissant mutuellement**

**De lutter activement contre les préjugés et la discrimination**

Nous sommes convaincus, que **l'inclusion des enfants en situation de handicap est une richesse pour tous :**

**Pour l'enfant** en situation de handicap qui se voit reconnu et apprécié comme il est avec la possibilité de se construire positivement dans un environnement bienveillant

**Pour ses parents** qui bénéficient du savoir-faire d'une équipe attentive et pluridisciplinaire; sont en confiance, et peuvent rester professionnellement actifs

**Nos professionnels** qui accompagnent avec empathie et savoir-faire chacun des enfants accueillis afin qu'ils puissent communiquer, grandir et découvrir dans le plaisir

**Pour les autres enfants**, cet accueil apporte une expérience et une mise en situation qui leur permet de développer un regard ouvert sur la différence

Nos professionnels apportent leur aide aux parents afin de leur permettre de maintenir la conciliation de leur vie professionnelle et de leur vie familiale.

**Le travail d'accompagnement** de l'équipe en crèche auprès de l'enfant et sa famille sous-entend de "cheminer ensemble". Chaque étape de l'évolution de l'enfant est à prendre en considération, car chacune peut être source de questions, de craintes et d'angoisses.

Il est primordial de toujours **valoriser l'enfant, l'encourager, le soutenir**. Par exemple, en grandissant, selon le type d'atteinte, l'enfant peut prendre conscience de son handicap et avoir des phases de colère, de révolte, d'opposition, de refus. L'équipe doit donc être attentive au comportement de l'enfant, de ses réactions, et de sa souffrance.

Le personnel de l'établissement ne pose pas de diagnostic. En revanche, il a un rôle de **repérage** et doit alerter la famille (par l'intermédiaire de la Direction) dès lors que ses observations peuvent justifier le recours à un examen médical plus approfondi. L'objectif est d'accompagner les parents et les professionnels dans la situation difficile de l'annonce du handicap, annonce qui se prolonge car c'est au fur et à mesure de son développement que vont se découvrir les limites de l'enfant. Nous aidons les parents à entreprendre les démarches pour trouver le bon interlocuteur qui pourra prendre le relais pour les accompagner.

Au sein de nos établissements, **nos objectifs sont de permettre aux familles de souffler, d'offrir un espace de collectivité afin que l'enfant côtoie d'autres pairs**. Nous ne nous positionnons pas dans l'attente d'un progrès. Nous ne sommes pas des thérapeutes, ni des rééducateurs. Nous offrons un espace-temps d'éveil et de stimulation.

**L'accueil d'enfants en situation de handicap ou de maladies chroniques est personnalisé** et pourra requérir des moyens supplémentaires en fonction du protocole d'accueil à mettre en place. Le médecin de la crèche rencontre la famille et l'enfant avant son entrée dans l'établissement. Cette rencontre permet d'échanger avec la famille notamment à propos du rythme de vie de l'enfant, de ses particularités, de ses possibilités de familiarisation au



mode d'accueil, et d'apprécier son état de santé et ses traitements éventuels, en vue de contribuer à la mise en place d'un **projet d'accueil individualisé (PAI)**.

La mise en place de ce PAI requiert la présence ou l'intervention régulière de personnel spécialisé : aide médico-psychologique, éducateur spécialisé, psychomotricien, psychologue, kinésithérapeute, orthophoniste... Ces professionnels préparent l'équipe de la crèche à l'accueil d'un enfant en situation de handicap.

L'accueil d'un enfant en situation de handicap rend nécessaires :

Des points réguliers sur les **ressources de l'enfant** lors de réunions d'équipe, pour organiser les conditions de progression à sa mesure et être dans un accompagnement très précis

De prévoir un temps pour **penser les pratiques**, pour contenir le vécu affectif et réguler les relations d'équipe. La présence et l'intervention d'un psychologue est indispensable. Des espaces de supervision sont proposés pour nos équipes et en fonction des événements, des régulations peuvent aussi avoir lieu

La nomination d'une **personne référente** en fonction de sa sensibilité et de sa disponibilité à accompagner le handicap posé pour l'enfant. Un accord et un projet d'équipe sont indispensables pour que cet accueil ne soit pas l'affaire de quelques-uns avec les risques de perte de cohésion qui en résulteraient

Des **réunions d'informations** sont organisées à l'attention des équipes traitant des maladies et des troubles du comportement plus communément rencontrés au sein des établissements (troubles autistiques, hyperactivité, carences affectives, maladie de cœliaque, etc.).

La Directrice de crèche prend régulièrement contact avec les **partenaires extérieurs** (CAMSP, soignants spécialisés, médecins, PMI, MDPH, éducation nationale...) afin de développer un partenariat actif qui sera l'occasion de faciliter l'accompagnement de la famille et de fournir de l'information sur leurs propres compétences. Ils apportent aussi une cohérence dans une complémentarité d'approche et de points de vue.

Des **formations adaptées** sont planifiées, sous différents formats :

Des tables rondes : il s'agit d'inviter un membre de chaque équipe sur la base du volontariat pour venir travailler un thème pédagogique. Ces rencontres sont animées par le psychologue et/ou des Directrices ou Responsable de secteur

Les équipes ont eu l'occasion de pouvoir revisiter leurs pratiques éducatives grâce à l'apport des **neurosciences**. Josette Serre, chercheuse au CNRS, nous a accompagnés pour nous permettre de mieux appréhender les enjeux dans la relation à l'enfant et mieux ajuster nos attentes

Formations spécifiques proposées à nos professionnels : gestion des émotions, communication avec les parents, spécificités des handicaps moteur, sensoriels ou comportementaux

### **Zoom sur... l'accueil d'un enfant porteur de handicap à la crèche Petits Cabris**

Aux Petits Cabris, nous n'accueillons pas d'enfants porteurs de handicap actuellement. Cependant, nous souhaitons faire connaître aux familles cette possibilité afin qu'elles y trouvent un relai et un espace de confiance où leur enfant pourra s'épanouir au milieu de ses pairs.

Une des professionnelles est en cours de formation sur l'accueil des enfants porteurs de handicap à la crèche. Elle va donc pouvoir transmettre ses connaissances à l'équipe qui pourra par la suite les mettre en pratique lorsque l'occasion se présentera. Nous pratiquons la communication gestuelle associée à la parole avec tous les enfants à la crèche. Cela évite les frustrations et permet une meilleure communication entre eux, les parents et l'équipe. Cela pourrait être un atout en cas d'accueil d'enfant porteur de handicap.

Aussi, une professionnelle met en place régulièrement des ateliers Snoezelen. Cette pratique vise à éveiller la sensorialité de la personne stimulée, dans une ambiance sécurisante. Ainsi, l'enfant explore un environnement riche en stimulations apaisantes (sonores, lumières, textures...), sous le regard attentif et rassurant de l'adulte qui l'observe évoluer et découvrir le lieu. Cela favorise son développement psychomoteur et permet à l'adulte de mieux connaître l'enfant, ses goûts, ses craintes ou ce qui l'attire. Ce type d'atelier est un réel outil qui peut aussi être exploité en cas d'accueil d'enfants porteurs de handicap.

Offrir une place d'accueil à un enfant en situation de handicap, c'est respecter le droit de chaque famille à un mode de garde. C'est permettre à chaque enfant, de vivre sa vie d'enfant, quelques soient ses difficultés.

Une structure d'accueil n'est pas un lieu médicalisé. L'enfant en situation de handicap est accueilli comme les autres enfants, c'est-à-dire en tant qu'enfant avec des besoins qui lui sont propres. L'équipe va repérer où en est l'enfant, identifier son rythme, ses besoins fondamentaux et spécifiques.

L'accueil d'enfants en situation de handicap implique de réfléchir sur l'aménagement de l'espace : Offrir un espace à la fois sécurisant et stimulant. L'accueil d'enfant en situation de handicap en crèche, permet d'offrir des échanges avec d'autres interlocuteurs que les parents ou les soignants. C'est offrir de vrais moments de socialisation. L'enfant rencontre d'autres enfants de son âge, il s'enrichit de leurs jeux mutuels, les imite, et s'intègre progressivement dans cette microsociété.

Nous sommes garant, de notre socle éducatif : « **offrir un environnement qui révèle le potentiel de chaque enfant** ».

L'équipe travaille à la mise en place, dans la mesure du possible, d'activités, de jeux et d'ateliers servant le développement du jeune enfant. Il nécessite que la structure d'accueil puisse mettre à disposition des locaux et du matériel adapté répondant aux normes d'accessibilité afin que les enfants puissent profiter au mieux des activités proposées.

Crèche Attitude fait en sorte que la structure et l'équipe accueillante bénéficient de moyens humain et matériel pour accomplir cet accueil de manière bienveillante et satisfaisante pour tous.

« *Si je diffère de toi, loin de te léser, je t'augmente.* » Saint Exupéry.

L'inclusion des enfants, quel que soit leurs différences, est, pour Crèche Attitude, une préoccupation en lien avec notre marqueur sociétal et pédagogique sur le handicap.

## E. Intégration de la structure dans son environnement : partenaires et intervenants

Notre structure s'inscrit dans une dynamique de village et plus largement dans la dynamique générale de la ville de Betz-Le-Château. Cette ville offre une diversité de possibilités dans de multiples domaines (social, médico-social, éducatif, local...) et ces richesses sont mises au service des enfants, de leurs parents et des équipes.

### 1. Social et Médico-Social

Le lien avec nos partenaires institutionnels médico-sociaux, permet d'améliorer le travail de prévention précoce, de renforcer l'accueil individualisé d'enfants en difficulté ou porteur de handicap afin d'offrir un espace de socialisation et d'éveil adéquat à chacun.

Nous sommes donc amenés à travailler avec la PMI de secteur afin d'accueillir des enfants dont les familles ont besoin d'un relai de garde, sous les conseils de leur assistante sociale, leur puéricultrice ou bien selon les directives des instances judiciaires.

Aussi, comme évoqué précédemment, nous sommes en lien avec le CAMSP/CMPP de Ligueil car nous pouvons accueillir des enfants suivis par ces structures, dans le cadre de leur handicap. L'idée étant de pouvoir échanger, se déplacer sur chacune d'elles et réfléchir ensemble à l'accompagnement qui permettra à l'enfant d'évoluer, de développer ses compétences au mieux et de s'épanouir. Cela permet également de faire connaître la crèche comme un lieu d'accueil possible pour les enfants porteurs de handicap et de proposer ce relai aux familles qui n'en ont pas encore.

De la même manière, nous offrons la possibilité aux intervenants libéraux de venir faire leur séance au sein de la crèche, si les parents en émettent le souhait. Une psychomotricienne par exemple, peut alors voir comment évolue l'enfant dans la structure d'accueil.

Enfin, en cas de besoin et pour l'entrée à la crèche des enfants de moins de 4 mois, nous pouvons faire appel au médecin généraliste de Descartes qui intervient aussi à la crèche des Philomènes.

## 2. Culturel

Une bénévole de la bibliothèque de Betz-Le-Château vient tous les mercredis matins animer un temps avec les enfants. Elle est très attendue par ces derniers qui apprécient sa façon de raconter des histoires et chanter des comptines sous différentes formes (raconte-tapis, livre classique, histoire chantée...). Cela permet aux enfants de découvrir les différentes approches possibles pour explorer le livre, le manipuler, et prendre goût à la lecture.

Aussi, nous encourageons les parents de la crèche qui le souhaitent, à apporter un livre de la maison pour le partager avec les autres enfants.



## 3. Educatif

Une rencontre mensuelle entre la directrice de la crèche et l'animatrice du RAM de Descartes permet d'aborder différents sujets et favorise les échanges, notamment pour faire connaître aux familles toutes les actions mises en place sur le territoire en terme de petite enfance et autour de la parentalité (spectacles, rencontres, réunions à thème...).

Aussi, à l'occasion de la journée du pain qui a eu lieu pendant la semaine du goût, les enfants de la crèche ont pu aller, cette année, à la rencontre du boulanger de la commune pour observer son savoir-faire et comprendre comment cet aliment traditionnel est fabriqué. Ils ont pu manipuler les ingrédients, voir la mise au four et repartir chacun avec leur petite miche de pain pour le plus grand plaisir de leurs parents...et de leurs papilles ! Un papa de la crèche a pu nous aider à accompagner les enfants pendant ce temps de partage.

Cette rencontre a pu aboutir à un partenariat avec cet artisan local, afin que les enfants puissent déguster du pain frais à chaque repas pris à la crèche.

De la même manière, un grand nombre de parents de la micro-crèche étant des producteurs bio (viande, fromages de chèvres, légumes...), nous avons mis en place un partenariat avec l'un d'entre eux et un autre producteur local afin de proposer deux goûters bio par mois aux enfants. Ils comprennent un yaourt au lait de chèvre et une compote de pommes ou de poires.

Ces initiatives permettent d'éduquer toujours davantage les enfants aux goûts, d'introduire un peu plus chaque jour une alimentation plus saine et de faire découvrir aux adultes de demain les métiers ancestraux qui nous sont toujours indispensables.



#### 4. Comités de suivi / pilotage et relations clients

Les Comités de Pilotage ont été au nombre de 1 pour l'année :

- Le 24 Avril 2019

Ces temps de rencontres nous permettent de présenter aux représentants de la Communauté de Communes Loches Sud Touraine, sous forme de Power Point et de films, l'activité de l'établissement afin d'échanger et d'acter des objectifs ou décisions.

En dehors de ces temps de rencontres, nous restons en lien dès que nécessaire avec le client.

## II. De l'éducatif à la pédagogie

Inscrit dans le socle éducatif de [Crèche Attitude](#), la micro-crèche « Petits Cabris » permet à nos professionnels d'offrir **un environnement qui révèle le potentiel de chaque enfant**

Infirmière puéricultrice, auxiliaire de puériculture en VAE d'EJE et aides auxiliaires de puériculture, accompagnés par une responsable de secteur et la responsable pédagogique de [Crèche Attitude](#), sont guidés afin de mettre en place projets et actions correspondant à nos engagements en faveur de l'enfant et de ses parents. Nos équipes sont bienveillantes, ouvertes à la différence et enthousiastes. Elles travaillent quotidiennement en respect des émotions de chacun, dans la confiance en l'enfant : socle indispensable à son développement.

La structure « Petits Cabris » est un lieu d'accueil, de rencontres, d'accompagnement pédagogique au service de l'enfant. L'enfant est un être en devenir, riche de potentiels que son entourage et environnement se doivent de mettre en avant, et de rendre possible.

Nos professionnels s'appuient sur les connaissances scientifiques récentes pour répondre aux besoins du jeune enfant et pour améliorer les bonnes pratiques en petite enfance.

L'enfant intègre quotidiennement toutes les informations environnementales mises à sa disposition. Nous offrons un accompagnement respectueux du rythme de chacun, et développons des propositions et « mises en scènes » où l'enfant « apprend à apprendre ». Par le biais de ces propositions où nous aidons l'enfant à construire les structures mentales qui lui permettront de développer son sens critique et son autonomie.

L'immaturation cérébrale du tout-petit nous permet de savoir combien il est nécessaire de valoriser les actions mettant en avant l'attachement. Le tout jeune enfant a besoin de vivre des relations chaleureuses, constantes et prévisibles pour développer sa confiance en lui-même et s'épanouir.

D'autre part, le cerveau de l'enfant étant programmé pour *le moteur*. Un environnement proposé est riche avec de nombreuses explorations et permet d'augmenter les capacités d'apprentissage de l'enfant.

L'enfant apprend dans l'action, et par la répétition. Nous offrons de la liberté dans les découvertes, les expérimentations, et visons à éveiller le désir d'agir et la curiosité chez le tout-petit.

Nos équipes s'appuient sur les principes pédagogiques suivants :

La mise en place d'un environnement réfléchi et renouvelé :

Un environnement physique et matériel pensé, anticipé, organisé et évolutif en fonction du développement des enfants accueillis

Un environnement psycho-affectif soutenant et bienveillant, grâce à des professionnels engagés, présents et accompagnants

La recherche de l'intérêt de l'enfant et de son plaisir

L'encouragement de son « libre agir », de sa liberté de circuler et de bouger : la motricité du jeune enfant est un élément essentiel de sa construction et de son rapport au monde

La valorisation de la relation au monde et de l'enfant comme acteur de ses découvertes

La qualité des interactions et des relations avec ses pairs et les adultes : la communication et les interactions sont sources de plaisir, de progrès et des outils indispensables de la vie en société

Le respect de ses rythmes : le sommeil est par exemple un moment clé du développement cognitif de l'enfant, qui sur ces temps de repos, élabore les jonctions neuronales et enregistre les acquisitions et découvertes faites en temps de veille

La mission éducative de Crèche Attitude s'enrichit de **trois marqueurs qui répondent à des réflexions sociétales avérées : le respect de l'environnement et du développement durable, la nutrition et l'ouverture à la différence avec l'inclusion des handicaps.**

Nos professionnels y puisent inspirations et initiatives pédagogiques, pour que chaque enfant puisse évoluer, à son rythme, aussi bien sur le plan cognitif, social, affectif, sensoriel que moteur.



### III. Le projet pédagogique

Le projet pédagogique concrétise les intentions éducatives de Crèche Attitude et de ses structures. Il permet de fixer un cadre aux orientations de la structure. Le projet pédagogique reflète les engagements pour les enfants déclinés dans le projet éducatif. Il s'enrichit de la personnalité de chacune des équipes de terrain ce qui permet une réelle richesse de propositions et un engagement de la part de l'équipe qui s'investit dans la réflexion de ce projet.

#### A. L'accueil

Chez Crèche Attitude, l'accueil des familles est aussi important que celui des enfants : la communication et leur intégration sont primordiales pour tisser un lien de confiance.

Nous offrons ainsi des temps d'accueil privilégiés qui permettent la mise en place et le développement de la relation entre les parents, l'enfant et l'équipe. Nous nous montrons disponibles pour accompagner et conseiller si besoin.

Une attitude bienveillante, nécessaire à la mise en place d'un climat de confiance, est primordiale dès les premiers contacts : accepter le mode éducatif des parents et faire le lien avec la vie en collectivité sont les éléments d'un accueil individualisé réussi. Tous les enfants sont accueillis avec le même accompagnement bienveillant et professionnel.

L'admission de l'enfant en crèche est assujettie :

- ✓ Aux commissions d'attribution propres à la Communauté de Communes Loches Sud Touraine

Toute demande de pré-inscription est à formuler auprès de la communauté de communes Loches Sud Touraine. Une porte ouverte est mise en place sur la crèche avant la date limite de dépôt des dossiers afin de permettre aux familles de visiter la structure en amont de la commission. Suite à la commission, la Communauté de Communes informe les familles (par mail ou par téléphone) qu'une place est attribuée à leur enfant. A cette occasion, elle leur demande de contacter la directrice de la crèche pour procéder à l'inscription de leur enfant.

La Directrice de crèche organise ensuite un entretien individuel préalable à l'admission définitive, permettant d'accueillir la famille dans un cadre personnalisé. Au cours de cet entretien, les modalités d'accueil de l'enfant sont définies, ainsi que la date de rentrée et le déroulement de la période de familiarisation.

C'est à cette occasion que se tisse le **premier lien de confiance** entre la crèche (la Direction) et les parents. Ce rendez-vous permet de **faire connaissance**, d'aborder des sujets plus personnels et de répondre aux questions et aux inquiétudes des parents.

Une visite est proposée et des **informations sur l'organisation générale de l'établissement** sont présentées aux familles (organisation, accès, horaires, périodes de fermeture, équipe, ...).

Le **projet éducatif et pédagogique** de l'établissement est présenté aux parents. Les actions du quotidien sont mises en avant afin qu'ils puissent se projeter dans ce que vivra leur enfant.

Au cours de cet entretien, la **demande d'inscription** est enregistrée et le besoin des parents et de l'enfant est validé (périodes d'accueil, horaires, vacances, régimes spéciaux de l'enfant, état des vaccinations, etc.). Notre outil CASPER comporte un module de dossier qui regroupe l'ensemble de ces informations.

Le **contrat famille** est également présenté ainsi que le **règlement de fonctionnement**. Ce contrat prévoit les autorisations nécessaires données par les parents au personnel de crèche concernant la prise de photo, la participation de leur enfant aux activités en extérieur, etc.

Un **planning de présence de l'enfant** est défini avec la famille selon les modalités du règlement de fonctionnement de l'établissement, les besoins des parents, la capacité d'accueil de la crèche ainsi que le bien-être de l'enfant.

La fonction Planning de l'outil de gestion de Crèche Attitude (CASPER) est reliée au système de badgeuse, ce qui permet de valider la cohérence des plannings contractualisés avec les horaires réalisés.

### **Zoom sur... l'accueil des parents dans notre crèche Les Petits Cabris**

Sur la micro-crèche Petits Cabris, la directrice fixe les rendez-vous en fonction des heures de disponibilité des parents. Il est toujours proposé à l'enfant de se joindre au groupe déjà présent pour des temps de jeux s'il en a envie. Sinon, il a la possibilité de venir dans le bureau où un espace lui est laissé pour dessiner par exemple. Les plus jeunes se voient proposer des hochets en tissus doux et colorés, et s'il est temps pour un biberon, la crèche met à disposition son matériel. Les parents sont plus sereins pour échanger si leur enfant est occupé et content. La bienveillance et l'accueil, c'est aussi cela.

#### 1. La visite médicale d'admission :

La visite médicale d'admission est un rendez-vous important pour les tout-petits.

Avant l'arrivée de l'enfant à la crèche, le médecin de crèche reçoit les familles et les enfants de moins de 4 mois pour qui la visite est obligatoire, et prend un temps avec chacune d'entre elles pour établir un bilan général de sa santé. Ce rendez-vous contribue à la validation de l'admission en crèche. C'est un moment d'échanges privilégié où la famille, si elle en ressent le besoin, peut se confier, faire part de ses inquiétudes, évoquer les éventuels problèmes de santé ou d'allergies, poser des questions, avoir des précisions sur le développement de l'enfant.

La visite médicale permet au médecin de vérifier que l'état de santé général de l'enfant est compatible avec la vie en collectivité et que les vaccinations obligatoires sont à jour.

### **Zoom sur... le médecin de la crèche des Petits Cabris**

Sur la crèche des Petits Cabris, le médecin « référent » est le même qu'à la crèche des Philomènes à Descartes mais elle n'intervient ici qu'en cas de besoin, de demande d'une famille ou de l'équipe, ou pour l'admission des enfants de moins de 4 mois. Elle connaît les engagements et les valeurs mises en place chaque jour par l'équipe. Les protocoles santé hygiène et sécurité Crèche Attitude ont été lus et signés par le médecin avant leur application sur le terrain et elle forme également l'équipe aux gestes d'urgence tous les 2 ans.

#### 2. La période de familiarisation :

L'attachement a été mis en avant par de nombreux psychologues et pédagogues comme étant un lien vital et précurseur de la construction des relations aux autres.

Le développement neuronal de l'enfant lui permet, par le biais de compétences sensorielles matures, de se lier précocement à la personne qui prend soin de lui. Un lien qui est renforcé par la production de certaines hormones, l'ocytocine et la dopamine, qui viennent soutenir et entretenir la création des liens (parentaux, sociaux...).

**La période de familiarisation en crèche est prévue sur une durée variant de 5 à 10 jours en amont de l'arrivée de l'enfant.** Ces quelques jours ont pour but de permettre aux parents de laisser de côté les angoisses liées à une séparation. La période de familiarisation offre un espace/temps précieux pour chacun, pour faciliter le lien de confiance et rassurer le parent qui nous confie ce qu'il a de plus cher.

La Direction de la structure réalise avec les parents un **protocole de familiarisation** permettant d'organiser la semaine avec des **horaires de présence** et des **temps de séparation** qui augmentent doucement. Les parents sont invités à quitter progressivement la crèche et laisser leur enfant découvrir :

*Ce nouvel espace de vie en collectivité, où tout est différent : les volumes, les objets, les odeurs, les bruits, les couleurs... L'enfant, aidé par les professionnels et par ses parents, découvre ce nouvel environnement et peut alors créer un lien entre l'univers de sa maison et l'univers de la crèche. Le « doudou », appelé objet transitionnel, va favoriser ce lien. Il peut s'agir d'un foulard avec l'odeur de maman, d'un bout de tissu, une photo, un album, une peluche... Libre à chaque enfant de trouver ou non quelque chose qui lui correspond, quelque chose qui répond à ses propres besoins*



*Les personnes environnantes (adultes et enfants). L'accueillant reste disponible, à l'écoute, ouvert, observateur pour accompagner au mieux les familles dans cette étape parfois difficile. L'objectif est que chacun soit rassuré, serein, et donc prêt à se séparer, en toute confiance*

L'équipe utilise un **document de référence** pour faciliter les échanges et la transmission des informations relatives à la vie et au rythme de l'enfant, « Ma P'tite Histoire ». Ce sont les parents qui le remplissent avec le professionnel référent de l'enfant, l'objectif étant qu'ils partagent avec l'équipe accueillante la connaissance de leur enfant : son rythme, ses petites habitudes, ce qu'il aime ou n'aime pas, ce qu'il sait faire ou pas encore, son rythme alimentaire et son rythme de sommeil, etc.

### **Zoom sur... l'utilisation du document de référence à la crèche Petits Cabris**

Sur la micro-crèche, une feuille de rythme est remplie lors de la période de familiarisation avec la professionnelle qui sera référente de l'enfant et de sa famille. Les parents notent consciencieusement les périodes de sommeil et les temps d'éveil. Les temps de repas ou les moments de pleurs sont également notés. Les équipes ont alors un outil concret de transmission et de compréhension des rythmes et habitudes de l'enfant, et apprennent ainsi à connaître ces tout-petits plus rapidement. Le retour des parents est très positif : cet outil les a souvent aidés, aussi à la maison, à mieux comprendre leur enfant et à répondre de manière satisfaisante à ses pleurs. La référente, qui sera un repère pour l'enfant, sera la personne privilégiée pour s'occuper de lui dès qu'elle sera présente.

### 3. Déroulé type de la période de familiarisation dans nos crèches :

**Le 1er jour** : le parent reste avec l'enfant pendant une heure – une heure et demie.

**Le 2ème jour :** le parent accompagne l'enfant et prend le temps nécessaire à la séparation. Il reste souvent 30 min puis petit à petit, il s'éloigne et l'enfant reste seul pendant 1h. C'est parfois la première séparation, d'où l'importance de l'expliquer à l'enfant en présence du parent. Un professionnel restera avec lui, et la possibilité d'appeler la crèche sera donnée aux parents pour les rassurer si besoin. Le doudou et la tétine de l'enfant serviront d'objet transitionnel entre ses deux lieux de vie.

**Le 3ème jour :** l'enfant reste environ 3 heures, le matin. L'intégration de la prise d'un repas (au biberon ou à la cuillère selon l'âge), en présence ou pas du parent, est possible. C'est l'occasion pour l'enfant de partager un premier temps fort avec ses pairs.

**Le 4ème jour :** l'enfant vient pour une demi-journée et participe aux activités et au repas sans son parent. Il repart avant la sieste.

**Le 5ème jour :** Il s'agit pour lui de sa première petite journée à la crèche ! Il participera à tous les moments forts, de 9h-10h à 16h environ, dans un esprit collectif. Il fera donc sa première sieste à la crèche. Ce dernier moment reste complexe, l'endormissement étant une étape parfois difficile à gérer. En effet, la charge émotionnelle de cet instant est toujours grande, car la nécessité de se relâcher et se laisser aller à l'endormissement nécessite un réel sentiment de sécurité affective chez l'enfant. La présence rassurante et individuelle de l'adulte est donc essentielle, de même que la présence du doudou et/ou de la tétine.

Si nécessaire, la période de familiarisation peut se prolonger encore quelques jours. Mais même au-delà de cette programmation, l'équipe reste vigilante afin d'aider l'enfant et sa famille dans la séparation. Si une famille ne dispose que d'un temps très court pour aider son enfant à se familiariser avec la crèche, l'équipe s'adaptera à ses impératifs professionnels ou familiaux.

### **Zoom sur... la période de familiarisation à la crèche des Petits Cabris**

Sur la crèche des Petits Cabris, la période de familiarisation est réfléchi en amont avec la famille. Il est important de la prévoir sur un temps où celle-ci est disponible et prête à se séparer de son enfant. Tout au long de la semaine, l'enfant et ses parents sont accueillis par un seul interlocuteur qui n'hésitera pas à leur conseiller de prolonger la période de familiarisation si l'enfant en a besoin.

Pour exemple, M, 2 ans, a eu beaucoup de mal à investir la crèche. Très fusionnel avec sa maman, il a d'abord eu des difficultés à explorer son environnement et à s'autoriser à jouer, même avec sa maman à proximité. Une fois cette étape passée, au bout de plusieurs jours, une séparation a été envisagée. Elle a été préparée et expliquée à l'enfant par sa maman et par l'équipe. Il a beaucoup pleuré au moment où sa maman tentait de s'éloigner de lui. Le jour où cette dernière s'est sentie prête, elle a franchi la porte de la crèche et a laissé M, qui semblait désespéré par cette situation. Ce dernier a pleuré quelques instants puis a réussi à être rassuré par la professionnelle qui l'accueillait depuis le début. En revanche, chaque fois que cette dernière se levait ou s'éloignait de quelques mètres, il se sentait à nouveau perdu. L'équipe a dû redoubler d'efforts pour le rassurer, le consoler et tenter de captiver son attention par le jeu. Ces temps de séparations étaient courts (1h-1h30) et la maman est parfois venue le chercher plus tôt que prévu car cela était trop compliqué pour tous les 2. L'équipe a donc pris le temps de gagner leur confiance et s'est adaptée aux difficultés de cette maman et de son fils. Ce n'est qu'au bout d'un mois et demi environs, à raison de 2 à 3 jours d'accueils par semaine, entre 1h et 4h maximum, que la séparation a commencé à être plus facile. Aujourd'hui M se sent en confiance à la crèche, il prend plaisir à venir partager des moments avec ses copains 2 jours par semaine, mais il reste toujours attaché à la personne qui l'accueille le matin. Cette professionnelle devient sa « référence » pour la journée.

Cette adaptation a été possible notamment parce que la maman n'avait pas d'impératifs et de temps limité pour préparer cet accueil. Elle a pu aménager son planning afin de pouvoir aborder la séparation avec toute la douceur dont son enfant et elle, avaient besoin.

#### 4. Les transmissions :

Les moments de transmission constituent un **temps fondamental** dans la journée d'un enfant. L'équipe invite les parents à prendre le temps d'un échange serein. Ce temps est prévu dans les horaires du contrat d'accueil.

Ce moment se doit d'être individuel et personnalisé. C'est un rituel chaleureux, ayant lieu le matin et en fin de journée, qui influe sur le bon déroulement de la journée de l'enfant mais aussi du parent.

Nous savons, à la lumière des avancées scientifiques, combien les facteurs de stress peuvent être néfastes pour le tout jeune enfant. Face à l'immaturation cérébrale du tout petit, nos équipes travaillent pour offrir des **figures d'attachement rassurantes et bienveillantes**, afin que l'enfant puisse s'épanouir.

La relation de confiance mutuelle et une collaboration réciproque parents/professionnels garantissent des transmissions de qualité. Ces dernières permettent d'assurer pour l'enfant le lien maison-crèche. Le professionnel se rend disponible pour recevoir les informations nécessaires et est garant de la qualité de cet accueil.

**L'accueil du matin** : C'est le moment où toutes les informations concernant l'enfant sont transmises par le parent à l'équipe et vice versa (état de santé, horaires de repas, de sommeil, de change, ...). Le professionnel accueillant note sur le **cahier de transmissions** ces informations afin que tous les professionnels en relation avec l'enfant puissent s'y référer tout au long de la journée. L'accueillant laisse le temps qu'il faut au parent et à son enfant pour se séparer. Cependant, si une difficulté se présente, il pourra intervenir sur demande implicite ou explicite des parents. Il adapte alors son comportement à la situation afin que la séparation se déroule au mieux. Le temps d'accueil matinal reste convivial. Il est essentiel d'inclure l'enfant présent dans la conversation lors des transmissions orales, afin que la discussion soit triangulaire parent/enfant/professionnel.

**L'accueil du soir** : Il est tout aussi important que l'accueil du matin. Lors des **retrouvailles**, le professionnel accueillant laisse le temps à l'enfant de montrer à son parent ce qu'il a vécu dans la journée au sein de la structure. C'est un moment précieux pour les familles. Par la relation de confiance qui s'est instituée, chaque membre de l'équipe a la faculté de transmettre au parent les observations de la journée. Face à certains parents qui rencontrent des difficultés pour apaiser leur enfant, le professionnel peut apporter son aide. Il verbalisera ce temps de départ, accompagnera sa parole de gestes et incitera le parent à prendre le relais.

#### **Zoom sur... les transmissions à la crèche Petits Cabris**

Aux moments des transmissions, une professionnelle se rend disponible pour accueillir l'enfant et son parent dès son arrivée. La spécificité à la micro-crèche des Petits Cabris est qu'il y a une barrière qui sépare la section et le hall d'accueil, pour des raisons de sécurité et de praticité. Du coup, certains parents ne s'autorisent pas forcément à la franchir ou ne souhaitent pas le faire pour différentes raisons, malgré l'invitation des professionnelles. Du coup, les transmissions se font souvent au-dessus de cette barrière et c'est donc la professionnelle qui s'avance pour accueillir l'enfant le matin ou pour raconter la journée au parent le soir.

Une réflexion est en cours pour améliorer cet accueil et favoriser l'entrée des parents dans la section.

D'autres parents parviennent tout de même à dépasser cet « obstacle ». Ils s'avancent dans la section pour accompagner leur enfant vers le groupe et commencer à jouer, tout en expliquant la nuit à la professionnelle qui peut en même temps être présente au sol pour le reste du groupe. De la même manière le soir, le parent

qui rentre dans la section peut accompagner son enfant dans la fin de son jeu et mieux anticiper le départ et la séparation du reste du groupe tout en écoutant comment s'est passée sa journée. L'enfant prend aussi plaisir à raconter avec la professionnelle ce qu'il a fait.

## 5. L'accueil de l'enfant en urgence :

L'accueil d'urgence est l'un des types d'accueil proposé au sein de la crèche. Il est destiné aux parents qui subissent un imprévu concernant leur mode de garde habituel (maladie de l'assistante maternelle, problèmes de transport, etc.) ou aux parents ayant ponctuellement et soudainement besoin d'un mode de garde (recherche ou obtention d'un emploi, hospitalisation, etc.).

Pour faciliter l'accueil de l'enfant, l'équipe adopte des postures professionnelles permettant de :

Proposer une période de familiarisation, dans la mesure de la disponibilité des familles

Mettre en place un accueil individualisé afin de créer une relation privilégiée avec l'enfant

Prendre des renseignements très précis sur ses habitudes quotidiennes, notamment en ce qui concerne les repas, la sieste et les activités

Développer une sécurité affective durant cette période de transition, en lui proposant de garder son doudou par exemple

Apprendre aux enfants déjà intégrés dans la structure à accueillir, aider, respecter un enfant qu'ils ne connaissent pas encore

Dans la mesure du possible, il est souhaitable d'organiser un entretien préalable avant l'admission entre la famille et la Directrice de crèche, avant l'arrivée de l'enfant.

**Un membre de l'équipe sera détaché, dans la limite du possible, à l'accueil de cet enfant et à son suivi les premiers jours** afin de faciliter le plus rapidement possible son intégration et l'amorce du lien de confiance.

## B. Les soins

Nos professionnels sont formés et possèdent les compétences et les connaissances en matière de soin et d'hygiène pour répondre aux besoins des enfants et aux attentes des familles. Les observations et les échanges avec les familles offrent l'assurance que la prise en charge sera optimale.

### 1. Les soins au quotidien :

Prendre soin, c'est réaliser des gestes quotidiens permettant d'assurer le confort de l'enfant, dans un esprit d'accompagnement, de sécurité affective, physique et de respect de ses capacités. C'est aussi verbaliser les actes, les soins prodigués. Prendre soin, c'est accompagner l'enfant dans son indépendance pour qu'il puisse répondre à ses besoins fondamentaux : respirer, se mouvoir, manger et boire, éliminer, dormir, établir un lien social, devenir propre, communiquer, maintenir la température de son corps, éviter les dangers, jouer. Au travers des temps de soins quotidiens, l'enfant est encouragé dans ses gestes et ses paroles, développant ainsi sa confiance en lui-même et son désir d'autonomie.

L'équipe prend soin des enfants à 3 niveaux :

**Technicité** : observation clinique de l'enfant, prise de température, prise de médicaments, change, lavage de nez ou mouchage, soin avec une crème autorisée par le médecin pour les érythèmes fessiers, soin du « bobo » en rassurant l'enfant... Certains gestes se font dans un espace réservé comme la salle d'eau et tous ces gestes ne sont pas systématiques

**Gestes de confort** : habiller ou déshabiller l'enfant selon sa chaleur corporelle, maintenir une température adaptée aux différentes pièces (plus frais dans les dortoirs que dans la pièce principale afin de favoriser l'endormissement de l'enfant et son bien-être), installer les jeux ou les activités dans des espaces appropriés et

favorisant le mouvement autonome de l'enfant, proposer aux enfants un mobilier adapté à leur âge et leur développement

**Accompagnement personnalisé** : prendre note des informations laissées par le parent, verbaliser les changements de lieux et de rythme, rassurer, respecter les capacités de l'enfant et son intimité, le sécuriser, établir un climat de confiance, privilégier la relation duelle. Dans un premier temps le professionnel fera à la place du bébé pour au fur et mesure faire avec et laisser faire l'enfant...

## 2. Les changes :

Il s'agit d'un moment individualisé qui a lieu à chaque fois qu'il est nécessaire ou à chaque fois qu'un enfant le demande. Les pratiques d'hygiène corporelle visent à assurer l'intégrité physique et psychique de l'enfant, son bien-être et son confort. Accompagnées d'un échange verbal de qualité, ces pratiques sont indispensables et jalonnent la vie de l'enfant à la crèche.

Le temps de change nécessite une certaine technique. Le professionnel qui mène l'action met la serviette de l'enfant sur la table de change, enlève la couche de l'enfant, nettoie l'enfant avec le produit adapté (savon, liniment, produit de toilette spécifique, ...) en appliquant les gestes techniques appropriés, le rince, le sèche, lui met une couche propre, lui remet son vêtement.

Il sollicite l'enfant en lui expliquant les gestes qu'il effectue sur son corps, lorsque cela est possible, en lui demandant de soulever les jambes, ou d'ouvrir sa couche propre.... Le change peut, également, s'effectuer de côté ou debout, selon l'âge et l'équilibre de l'enfant.

## **Zoom sur... le change à la crèche des Petits Cabris**

Sur la crèche des Petits Cabris, nous disposons d'un escalier sous le plan de change. Ainsi les enfants qui le peuvent sont invités à emprunter l'escalier pour monter seuls sur le plan de change, sous le regard attentif de la professionnelle. Cela leur permet d'être plus autonomes, ce que les enfants aiment beaucoup, tout en préservant le dos des professionnelles. Le change debout commence également à être pratiqué afin de rendre l'enfant vraiment acteur de son change.

Les enfants sont invités à se laver les mains avant de quitter la salle de bain. C'est un moment qu'ils adorent et qu'ils ont à cœur de faire seuls !

## 3. L'accompagnement vers la propreté :

L'acquisition de la propreté est liée à la maturation neurologique de l'enfant, qui doit être prêt physiquement et psychologiquement.

Elle se fait dans un premier temps au domicile de l'enfant et se poursuit dans un second temps à la crèche en concertation avec les parents.

Les professionnels accompagnent quotidiennement les familles en essayant de répondre au mieux à leurs interrogations et en leur donnant des repères sur le développement psychomoteur de leur enfant, le contrôle des sphincters, et les signes avant-coureurs permettant d'engager l'enfant dans cette acquisition.



Les professionnels accompagnent et rassurent l'enfant, en posant des mots, lorsqu'il a oublié d'aller sur les toilettes. De plus, lors des transmissions faites aux parents, les professionnels sont vigilants à retransmettre un message qui se veut valorisant et encourageant pour l'enfant.

Pendant cette période, nous inviterons les parents à préférer des vêtements faciles à ôter et à enfiler pour l'enfant, ce qui lui facilitera le déshabillage de dernière minute.

### **Zoom sur... l'acquisition de la propreté à la crèche des Petits Cabris**

Sur la crèche des Petits Cabris, tout au long de l'année et dès que l'entrée à l'école maternelle se dessine, les parents sont très en demande en ce qui concerne la propreté. Beaucoup de questions comme : Comment et quand lui proposer les toilettes ? Que penser des couches culottes ? Quels sont les signes qui permettent de penser que l'enfant est prêt ?

Nous nous apercevons qu'au fil du temps, l'inquiétude reste la même : « mon enfant sera-t-il propre pour la rentrée ? »

Le rôle des professionnelles est d'accompagner l'enfant dans cette nouvelle étape, de rassurer les parents et surtout de leur rappeler de respecter le rythme de leur enfant en leur donnant les étapes à observer car parfois certains parents souhaitent mettre leur enfant sur le pot alors qu'il n'est pas prêt. C'est l'occasion de découvrir comment la maturation neurologique influe sur les possibilités. Autant de questions à aborder entre parents concernés.

Il est primordial que cet apprentissage débute à la maison et seulement après, cela pourra être répété à la crèche. Nous disposons d'un pot à la crèche mais souvent les enfants préfèrent s'asseoir sur le « petit wc » pour avoir la sensation de faire comme les grands !


#### 4. L'habillage et le déshabillage :

S'habiller ou se déshabiller seul n'est pas aussi simple et relève d'un réel apprentissage. Avant que l'enfant en soit capable, il doit développer diverses habiletés de motricité fine et globale, d'équilibre, de dissociation et de coordination. L'attitude positive et les encouragements motiveront l'enfant à exercer ses habiletés et à devenir de plus en plus autonome.

Des casiers individuels sont à la hauteur des enfants. En différents temps de la journée, l'enfant enlève et remet ses affaires, son manteau ou sa veste. Il est encouragé par les professionnels (ainsi que par sa famille) à effectuer ces gestes seuls. Il prend plaisir ensuite à ranger seul son vêtement et en retire une certaine fierté manifestée par un sourire adieux.

Des étagères sont mises à disposition des plus grands dans la salle de bain pour y mettre leurs vêtements et serviettes. Le professionnel aide chaque enfant en veillant à ne pas faire à sa place si ce dernier a acquis une dextérité suffisante pour agir seul.

L'administration des médicaments :

|  |   |
|--|---|
| <p><b>QUE DIT LA LOI ?</b></p>  | <p>Selon le journal officiel du 19/02/13 du Ministère Social des Affaires et de la Santé, <b>l'administration des médicaments par les professionnels de la petite enfance reste une possibilité</b> même en l'absence d'une infirmière ou d'une puéricultrice. Une circulaire du 27 septembre 2011 de la Direction de la Sécurité Sociale et de la Direction Générale de la Santé</p> |
|--|---|

|  |  |
|--|--|
|  | <p>précise, conformément aux dispositions de l'article L. 313-26 du code de l'action sociale et des familles, que, dans le cas d'un médicament prescrit, si le mode de prise ne présente pas de difficultés particulières ni de nécessité d'apprentissage, et lorsque le médecin n'a pas demandé l'intervention d'un auxiliaire médical, l'aide à la prise du médicament est considérée comme un acte de la vie courante. La seule autorisation des parents, accompagnée de l'ordonnance médicale (y compris antipyrétique et crème pour érythème fessier) prescrivant le traitement, suffit à permettre aux personnels de la crèche d'administrer les médicaments requis aux enfants.</p> |
|--|--|

Les familles assurent elles-mêmes la prise de médicaments par leur enfant, le matin et/ou le soir à la maison. Dans ce cas, toute médication donnée à l'enfant chez lui doit être signalée à son arrivée au professionnel accueillant l'enfant pour éviter toute interaction médicamenteuse ou surdosage. Il est fortement recommandé aux familles de faire en sorte que la prescription médicale se fasse uniquement le matin et le soir au domicile de l'enfant et sous leur responsabilité.

Si cela n'est toutefois pas possible, les médicaments pourront être administrés selon les conditions stipulées dans le règlement de fonctionnement de l'établissement, avec l'avis du médecin traitant et la validation de la Direction de la structure. En cas de doute, la Direction contacte un médecin de la Direction Régionale dont elle dépend, le médecin PMI, le médecin traitant de l'enfant ou le SAMU (en dernier recours).

Concernant les médicaments présents dans la pharmacie de l'établissement :

C'est le **médecin référent de la structure qui décide et prescrit les médicaments qui seront présents dans la pharmacie de l'établissement**. Un médicament ne peut être administré qu'avec un protocole décrivant les circonstances et les modalités d'administration.

La Directrice de crèche applique les protocoles du Guide de Santé et le règlement de fonctionnement auquel elle se réfère. L'administration des médicaments est assujettie à l'accord préalable du Responsable de secteur.

## 5. Le protocole d'accueil individualisé :

La Direction de la crèche doit garantir, en collaboration avec le médecin de la crèche et le Responsable de secteur, la mise en place et l'application des PAI au sein de l'établissement. Elle met à jour l'information et assure un suivi régulier en collaboration avec la famille et le médecin. Elle diffuse et rend l'information accessible à toute l'équipe, dans chaque pôle de l'établissement : sections, bureau de la Direction, biberonnerie, cuisine. Et ce pour une démarche commune définissant les modalités de prise en charge de l'enfant et garantissant les conditions de sécurité et de confort lors de son accueil.

Le PAI est un document écrit qui organise « ...les modalités particulières de la vie quotidienne dans la collectivité et fixe les conditions d'intervention des partenaires. » Il s'agit d'une **démarche d'accueil** résultant d'une **réflexion commune** des différents intervenants impliqués dans la vie de l'enfant malade. Il facilite l'accueil de l'enfant mais ne se « ...substitue pas à la responsabilité des familles... » Il est établi par la Direction de la structure « ...en concertation étroite avec le médecin de PMI... », « ... à partir des besoins thérapeutiques précisés dans l'ordonnance signée du médecin qui suit l'enfant dans le cadre de sa pathologie... ».

Le PAI contient les informations indispensables suivantes :

Les **coordonnées des services** (Urgences, PMI...) et personnes à contacter

Les **aménagements particuliers** nécessaires à l'enfant

La **prise en charge médicale** de l'enfant au quotidien, en cas d'urgence, avec le nom des personnes habilitées à administrer l'éventuel traitement d'urgence

Le contenu et l'emplacement de la **trousse d'urgence**

La signature de chacune des parties : parents de l'enfant, médecin traitant, médecin référent de l'établissement, Directrice de crèche

Sauf avis contraire du médecin référent, la Direction de l'établissement utilise le support officiel de l'Education Nationale.

## 6. L'hygiène de l'adulte :

Le personnel de la crèche se conforme aux prescriptions légales et réglementaires, ainsi qu'aux consignes, notes générales et particulières, relatives à l'hygiène, la sécurité au travail et la prévention des maladies professionnelles et des accidents de travail.

Il porte une **tenue propre et adaptée** à l'activité professionnelle. Le **lavage des mains** est l'une des règles d'hygiène de base. Le personnel a une hygiène des mains rigoureuse : avant la préparation et l'administration des repas, lorsque les mains sont visuellement sales, à la suite d'une activité, après chaque change, après s'être mouché ou avoir mouché un enfant et après le passage aux toilettes. Un protocole de nettoyage des mains est affiché à chaque point d'eau réservé au personnel.

## C. Le sommeil

Les études comportementales et en neuro-imagerie révèlent combien le sommeil favorise les apprentissages et les processus de consolidation de la mémoire. En effet, les régions cérébrales actives en phase d'éveil au cours d'un apprentissage ou d'une expérience vécue le sont à nouveau au cours du sommeil qui suit, favorisant leur inscription en mémoire à long terme.

Le manque de sommeil entraîne des répercussions sur les fonctions cognitives de l'enfant. Si, depuis toujours, nous savons combien l'enfant a besoin de repos pour se ressourcer, il nous apparaît aujourd'hui clairement que l'enfant profite de ce temps de sommeil pour développer ses connections neuronales.

**Nous attachons une grande importance à la qualité du sommeil des enfants et mettons en place des aménagements et des accompagnements afin que chacun puisse profiter de ce temps de ressource.**

Pour accompagner l'enfant dans le temps de sieste, chaque professionnel offre une écoute attentive de ses angoisses, de son besoin physiologique, et reste indulgent face à certaines résistances en lien avec cette nouvelle séparation. Cette attitude bienveillante contribue à diminuer les inquiétudes et les tensions de l'enfant.

### 1. L'accompagnement à l'endormissement :

**Les professionnels respectent le rythme d'endormissement de chaque enfant** grâce à des outils d'observation, à la reconnaissance des signes précurseurs propres à chacun, et aux transmissions du matin avec les familles.

L'enfant va devoir quitter l'espace de jeu et les professionnels pour rejoindre l'espace de sommeil.

Un des professionnels est présent dans le dortoir-chambre afin d'aider l'enfant à s'endormir dans des conditions idéales. Les rituels d'endormissement se matérialisent par la **présence sécurisante d'objets personnels transitionnels** (sucettes, doudous, gigoteuse personnelle, tee-shirt de maman, ...), par des gestes (ranger le jouet utilisé, chercher son doudou, sa tétine, dire au revoir à ses camarades de jeu, ...), des sons que l'enfant répète, qui le rassurent et le calment. L'enfant exprime parfois au travers de ces rituels un besoin de contact avec l'adulte présent.

## Zoom sur... l'endormissement à la crèche des Petits Cabris

Aux Petits Cabris, les professionnelles accompagnent l'enfant en mettant à sa disposition son doudou et sa tétine afin que chacun puisse les prendre dans les moments où il en ressent le besoin, même en dehors des temps de sieste. Chaque enfant dort toujours dans le même lit et au même endroit, ce qui est un réel repère pour lui.

Après le repas, les enfants ont le temps de se « dénouer » s'ils en ressentent le besoin puis les professionnelles proposent un temps de retour au calme afin les apaiser et de faciliter l'endormissement.

Une professionnelle est toujours présente dans le dortoir des grands, tout le long de la sieste, afin de répondre vraiment aux besoins de chaque enfant pendant ce temps et d'être un repère sécurisant à leur réveil. L'installation dans le dortoir permet à un enfant qui est très visuel, de voir la professionnelle, et à un autre, qui est dans le toucher, de recevoir des petites caresses sur la tête pour l'apaiser. De jolies berceuses pour enfants, douces et rassurantes sont diffusées afin de faciliter le retour au calme et à l'endormissement. Les professionnelles font également preuves de souplesse, l'enfant a son propre rythme et s'il ne ressent pas le besoin de faire la sieste, il est préférable de le relever et ainsi pouvoir rester avec les plus petits dans la salle de jeux.

Pour les plus petits, les temps de sieste étant davantage échelonnés dans le temps, car les rythmes des enfants de moins de 2 ans varient selon les besoins et les habitudes de chacun, les professionnelles ne restent pas dans le dortoir pendant tous les moments de sieste. En revanche, elles respectent le besoin de chaque enfant et peuvent l'accompagner dans son endormissement s'il en a besoin, puis elles viennent dans les dortoirs dès qu'un enfant se manifeste et toutes les 10 min en systématique pour s'assurer que tout le monde dort bien et que les enfants n'ont besoin de rien ou ne sont pas réveillés.

### 2. Les espaces définis pour les repères :

A la crèche, les espaces de sommeil sont séparés : il y a un dortoir pour les grands et un pour les bébés.

Ces espaces de sommeil sont équipés de lits à barreaux pour les bébés et de lits « couchettes » pour les plus grands. Les dortoirs sont légèrement assombrés facilitant l'endormissement dans la pénombre, permettant de garder la fraîcheur en été mais surtout, favorisant la surveillance visuelle des enfants. La température des dortoirs est relevée quotidiennement.

Les enfants accueillis (bébés, moyens ou grands) ont toujours le même lit, positionné à une place définie. Il est un repère pour eux et facilite leur sentiment de sécurité affective. Les lits sont disposés de manière à permettre la surveillance des enfants par l'adulte dans les conditions optimales.

### 3. Le réveil échelonné :

La connaissance que l'équipe a du temps de sommeil de chacun favorise l'accompagnement individuel au réveil. Sauf situation particulière, **les enfants ne sont pas réveillés par l'adulte**. Les professionnels laissent les enfants reprendre leurs repères et se réveiller en douceur. Certains s'étirent puis se blottissent dans les bras de l'adulte ; certains s'accrochent à leur doudou, à leur tétine et les rêveurs restent debout, sans lien apparent avec le monde qui les entoure ; d'autres enfin, sont actifs dès la sortie du dortoir.

L'équipe amène chaque enfant à respecter le sommeil de l'autre. Elle prend soin de proposer des jeux calmes, tel que livres ou comptines, pour permettre de respecter le sommeil des autres enfants.

C'est grâce à cette ambiance sécurisante qu'un enfant, qui semblait être à la fin de son cycle, pourra rester dans son lit et se laisser de nouveau bercer par ses rêves...

En général, quand l'équipe constate que l'enfant a fini de se réveiller, elle lui propose :

De poser son doudou et sa tétine

De faire un passage aux toilettes

De lui changer sa couche

De l'aider à s'habiller

### **Zoom sur... le réveil des enfants à la crèche Petits Cabris**

A la crèche, au réveil, si les enfants souhaitent prendre leur temps, ils peuvent rester au chaud sous leur couverture. Ils sortent ensuite du lit, ayant eu le temps de se préparer à retrouver les autres enfants. Pour les plus grands, un adulte est toujours avec eux dans le dortoir, et ouvre la porte à ceux qui se réveillent pour aller rejoindre une autre professionnelle prête à les accueillir dans la section, où des jeux et activités calmes sont proposés (livres, imagiers). En micro-crèche, les locaux étant petits, le dortoir donne directement dans la section, d'où l'importance de proposer aux enfants qui se réveillent, des jeux calmes afin qu'ils ne perturbent pas le sommeil des autres enfants.

Pour les plus petits, les professionnelles sont toujours attentives afin de savoir quand ils se réveillent. Avant de prendre l'enfant, elles l'observent afin de voir s'il souhaite se lever tout de suite, ce qu'il manifeste souvent par des pleurs, ou des « cris d'appel » ; ou bien s'il a envie de se réveiller doucement et rester encore un peu dans son lit, en restant couché, avec son doudou dans les bras ou en rêvant.

#### 4. La sécurité pendant la sieste :

La sécurité, pour Crèche Attitude, est un aspect extrêmement important dans le cadre spécifique du sommeil du jeune enfant et passe par des **mesures à respecter** :

L'absence de draps de dessus, d'oreillers et de couvertures pour les plus petits

Procédure de surveillance régulière et physique des espaces de sommeil toutes les 10 minutes selon un protocole précis, ou présence constante d'un professionnel

#### 5. Le rythme de sommeil :

Le temps de sieste est proposé à l'enfant après le repas du midi. Mais il se peut que, selon les besoins de l'enfant, l'équipe propose un temps de repos à toute heure de la journée. L'enfant peut alors s'installer dans son lit ou prendre place sur un tapis, dans un coin douillet et calme, afin qu'il puisse être au mieux pour se ressourcer.



**Pour les bébés**, le temps de sommeil se déroule de préférence dans leur lit. Il s'échelonne sur toute la journée dans un respect total de leur rythme d'alternance entre la veille et le sommeil. Le matin, le parent transmet l'heure du réveil et la qualité du sommeil nocturne, information nécessaire au respect de ce rythme.

Un bébé qui s'endort dans l'espace de vie, rassuré, bercé par les bruits environnants, ne sera pas forcément transporté dans son lit. L'équipe veillera toutefois à sa sécurité physique et à sa tranquillité.



**Pour les plus grands**, un temps de transition est indispensable pour lâcher prise et se laisser aller à un endormissement serein. Un temps calme est instauré, annonciateur du temps de sieste. Le professionnel verbalise ce moment ; après un passage aux toilettes, il emmène l'enfant dans la salle pour le dévêtir ou l'accompagner à le faire seul, et le laisser dans une tenue plus confortable pour le temps du repos.

Les enfants ayant des besoins spécifiques seront accompagnés, comme chacun, avec bienveillance et connaissance de leur rythme, de leurs rituels et de ces besoins.

Les enfants qui ne souhaitent pas dormir se voient proposer un temps de tranquillité puis des jeux calmes afin de leur permettre de se ressourcer paisiblement.

## D. Le repas

Il est scientifiquement démontré que les 3 premières années de vie d'un enfant sont des périodes clés pour son développement à court et à long terme.

L'alimentation du nourrisson, du bébé, et du jeune enfant, évolue et se diversifie rapidement avec des besoins nutritionnels différents en fonction de l'âge. Les apports énergétiques des aliments doivent être connus et adaptés à chaque enfant car ils jouent un rôle prépondérant dans la bonne santé physique et psychique du tout petit.

Mais si la qualité nutritionnelle est primordiale, l'environnement reste fondamental. C'est pourquoi nous insistons sur l'**accompagnement de ces temps de repas**. Le plaisir de se nourrir est essentiel : celui de retrouver des bras accueillants, des camarades pour « discuter », s'imiter, goûter, découvrir, et grandir ensemble.

Les nourritures affectives et nutritionnelles s'enrichissent et se complètent.

### 1. Le repas et le goûter :

Le repas et le goûter s'inscrivent comme des moments riches de découvertes et de partage, de **plaisirs** et d'**apprentissages** :

Développement chez les tout-petits, pour lesquels la position assise est compliquée à maintenir, des fonctions motrices et en particulier de la motricité fine par la prise de la cuillère, la préhension du verre

Ces temps, en petits groupes, sont propices aux stimulations langagières et sont l'occasion d'échanger sur le vécu de la journée. Ce sont des temps de socialisation importants

Les temps de repas sont également des **moments conviviaux de découvertes gustatives, esthétiques, olfactives**... L'enfant découvre la diversité des formes, des couleurs, des textures, la multiplicité des sensations.

## 2. Un environnement anticipé :

Nos équipes installent les enfants sur une table unique. Un environnement calme est propice aux apprentissages et aux découvertes.

Les professionnelles laissent les enfants choisir leur place mais elles remarquent que ces derniers s'assoient souvent à la même place. Elles pensent à choisir la chaise adéquate par rapport au développement staturo-pondéral et au confort des enfants puisqu'il existe des chaises avec accoudoirs et d'autres sans.

Les enfants ayant des besoins spécifiques trouvent une place qui correspond à l'accompagnement dont ils ont besoin : proche de l'adulte, auprès de camarades qui le rassurent et l'encouragent, etc.

Pour les plus petits qui ne sont pas en mesure de s'installer seuls à table, les repas se font dans une relation individuelle avec l'adulte, soit dans les bras, soit en transat, soit dans des petites « chaises-tablettes » lorsque l'enfant peut s'asseoir seul et a les pieds qui touchent correctement le sol.

Les temps d'installation à table sont parfois générateurs de stress et d'angoisses. Des rituels sont mis en place pour rassurer et permettre à chaque enfant d'aborder ce temps ouvert de manière sereine.

### **Zoom sur... la préparation de l'espace pour le temps du repas à la crèche des Petits Cabris**

A la crèche des Petits Cabris, le repas des grands a lieu dans le coin « repas » à côté de la section et de la cuisine.

Les enfants repèrent quand la professionnelle prépare la table et attendent avec impatience le moment où ils pourront s'installer !

Les plus petits eux, mangent dans l'espace à côté des grands, chacun leur tour, dans une relation plus individuelle avec la professionnelle qui s'occupe d'eux mais tout de même à proximité des grands afin que tout le monde soit réuni pour partager ce moment convivial. Les plateaux des bébés sont toutefois préparés au fur et à mesure qu'ils se réveillent ou qu'ils ont faim.



Les repas succèdent à un ensemble d'actes quotidiens et de règles éducatives (passage aux toilettes ou changement de la couche, lavage des mains, etc.). Ils arrivent toujours après un temps de retour au calme pour les plus grands.

## 3. Le repas : un moment de réel plaisir :



Plaisir gustatif mais aussi plaisir d'être ensemble, d'observer l'autre et d'apprendre de lui (que ce soit l'adulte s'il mange avec les enfants ou les autres enfants). Les plus grands s'imitent pour mettre leur bavoir ou le défaire, nettoyer leur visage et leurs mains, nettoyer la table, différencier et classer les couverts au moment de leur rangement...

### **Zoom sur... la participation des enfants lors des repas à la crèche des Petits Cabris**

Sur la crèche, le temps du repas doit être un moment de plaisir, d'échange, de partage et l'enfant doit être acteur de son repas. Il met son bavoir et participe pour distribuer les verres par exemple. Les professionnelles l'encouragent à se servir seul, à ouvrir son yaourt, éplucher sa clémentine, passer l'assiette de fromage à son voisin... L'objectif de l'adulte est d'aider l'enfant à prendre confiance en lui pour qu'il puisse se débrouiller par lui-même. Le discours implicite doit être le suivant : « J'ai confiance en toi, je sais que tu vas y arriver seul, et si tu as besoin d'aide je serai là ». Une professionnelle est positionnée à table avec eux afin d'observer et de venir en aide aux enfants qui en auraient besoin. Une autre reste en cuisine et lui transmet les plats afin d'éviter qu'elle se relève et perturbe le repas des enfants.

Valoriser les efforts de l'enfant (et pas seulement ses réussites) et l'encourager régulièrement lui permet de prendre confiance en lui.

Dans les débuts, nous observons qu'il est difficile pour l'enfant de doser la quantité à se servir mais au fil du temps, les enfants se régulent d'eux-mêmes. La crèche est équipée d'assiette à compartiments, ce qui permet, de différencier les aliments. L'enfant mange à son rythme, peut comparer les saveurs et manger selon ses préférences, revenir à l'entrée s'il le souhaite.

A la fin du repas, les enfants participent en débarrassant leur verre, leur assiette et enlèvent leur bavoir. Ils sont invités à se laver les mains et la bouche avec un gant qu'ils iront mettre ensuite dans la panier à linge sale avant de revenir dans la section. L'adulte est là en soutien s'ils ont besoin.

Sur le plan sensoriel, **le repas est un moment qui sollicite tous les sens :**

L'odorat : l'enfant peut sentir les différentes odeurs des plats et apprendre à les reconnaître : le chou-fleur sent fort !

Le goût : curieux ou réticents, les enfants ont des réactions très variées face à la découverte de nouveaux saveurs, de nouveaux goûts, de nouveaux aliments. Goûter sans forcer... ou ne pas goûter... L'enfant prend son temps dans cette découverte et choisira le moment opportun pour se lancer dans cette nouvelle aventure du goût !

Le toucher : l'enfant découvre aussi par ses mains car la texture, la chaleur dégagée sont des vecteurs de découvertes et d'intérêt qui incitent l'enfant à porter à sa bouche

La vue : les couleurs et la présentation des plats sont importantes, attrayantes. Ce sont des éléments incitant l'enfant à se laisser tenter

L'ouïe : le repas est un moment d'échanges et de convivialité, c'est un formidable temps pour enrichir le vocabulaire des uns et des autres, permettre à chacun de s'exprimer par une onomatopée : Hummm, Ah !, Ouahhh, ou plus amplement pour ceux qui maîtrisent déjà les mots. C'est aussi le moment d'apprendre comment tel aliment ou tel ustensile se traduit en communication gestuelle. Les professionnels encouragent et mettent des mots sur les ressentis sensoriels des enfants. L'équipe maintient une atmosphère de calme pendant les repas ; le bruit peut être fatigant et générer de l'impatience et des refus



Les orientations pédagogiques mettent l'accent sur la **reconnaissance du goût** et sur l'**apprentissage moteur**. Dans la mesure du possible, **les aliments sont présentés dans un premier temps dans leur forme initiale, crus, et l'enfant apprend à les reconnaître et à apprécier les variations de couleurs, de formes et de textures.**



**Pour les bébés :** L'alimentation au biberon et l'introduction des aliments se font toujours suivant les transmissions de la famille et selon les directives du pédiatre de l'enfant. L'équipe respecte les horaires des repas en fonction du rythme de chaque enfant afin de garantir une continuité entre le rythme de la maison et celui de la crèche. Les biberons sont donnés dans les bras pour favoriser la relation affective et individuelle, sauf si l'enfant le refuse. Puis lorsque l'enfant grandit, tient assis et en manifeste le désir, il a la possibilité de manger à table, avec les autres enfants, accompagné d'un adulte.

Les mamans qui allaitent et veulent continuer d'allaiter à leur reprise du travail ont la possibilité de le faire au sein de la structure. Un fauteuil d'allaitement ou un espace d'allaitement est mis à leur disposition afin qu'elles s'installent confortablement. Nous acceptons également de nourrir l'enfant avec le lait maternel apporté par la famille. Nous fournissons alors un protocole aux parents, qu'ils signent en guise d'engagement écrit.

### **Zoom sur... l'allaitement à la crèche Les Petits Cabris**

La question de l'allaitement est abordée dès l'inscription de l'enfant. Les mamans ont connaissance de suite de la possibilité pour elles de revenir nourrir leur enfant ou même de tirer leur lait pour qu'il soit donné à la crèche. Lors du questionnaire d'adaptation, la famille peut en discuter de nouveau avec la professionnelle qui l'accueille. Sur la crèche, nous encourageons les mamans qui le souhaitent à continuer l'allaitement malgré la reprise du travail. La directrice, infirmière puéricultrice, a de par son diplôme, une formation sur l'allaitement maternel et peut donc conseiller, accompagner et soutenir les mères qui le souhaitent. L'équipe propose également une installation confortable dans un fauteuil, à l'abri des regards ou dans une autre pièce, afin que la maman puisse nourrir son enfant avant de partir au travail ou le soir avant de rentrer à la maison.



**Pour les plus grands :** Vers 12/18 mois, tous les aliments sont proposés aux enfants (après introduction par les parents et consignes du médecin de l'enfant).

L'allergie alimentaire avérée justifie une éviction d'un ou plusieurs aliments. Dans ce cas, un projet d'accueil individualisé (PAI) est établi entre le médecin de l'enfant, le médecin de crèche et la Direction de l'établissement. Les familles ont la possibilité d'apporter un panier repas pour leurs enfants, suivant un protocole transmis et signé par les parents. La Direction pourra également commander un repas PAI chez le fournisseur de repas.

Les repas ont lieu dans un espace dédié, pensé et aménagé par l'équipe. Les enfants aident parfois à dresser le couvert en fonction de leurs aptitudes ou de leur intérêt. Ils sont servis à table, choisissent leur place, sont sollicités pour mettre seuls leur serviette, etc. Un enfant est assis autour de la table s'il a la capacité de demeurer sur une chaise le temps du repas, les pieds au sol. Le mobilier et le matériel sont adaptés à l'âge des enfants et à leur développement physique.

Les menus sont affichés dans le hall et mis sur le site parent, afin que ces derniers soient informés et puissent diversifier l'alimentation de leur enfant sur le repas du soir. Les échanges réguliers avec les parents permettent une connaissance des habitudes alimentaires de chaque enfant. Le professionnel respecte le rythme individuel, l'appétit, et le régime alimentaire éventuel de chacun (en cas de PAI).

#### 4. Des goûters issus de l'agriculture biologique :



Dans le cadre de notre **démarche écoresponsable**, nous pouvons proposer aux enfants un goûter 100% bio avec des composantes variées : pain, céréales, yaourt, compote, etc. Nos prestataires fournisseurs de repas partagent notre réflexion sur l'alimentation biologique et nous proposent déjà un minimum de 26% de produits bio par repas et avec des produits locaux.

#### **Zoom sur... les goûters bio à la crèche Les Petits Cabris**

Sur la crèche Les Petits Cabris, beaucoup de parents travaillent dans le domaine de l'agriculture biologique et sont des producteurs de tous horizons (viande, légumes, fromages de chèvres...). Il a donc été logique pour nous d'accéder à la demande de quelques parents, il y a deux ans, d'apporter leur propre panier repas. Les demandes ayant été de plus en plus nombreuses et la logistique difficile à gérer, nous avons été dans l'obligation, à notre plus grand regret, d'arrêter cette possibilité à la rentrée 2019.

Les revendications des parents en terme d'alimentation plus saine et locale étant en totale adéquation avec nos valeurs, nous avons proposé aux parents d'organiser deux goûters bio par mois avec des produits locaux. Ainsi, les enfants peuvent déguster des yaourts au lait de chèvre produits par une maman de la crèche et des compotes de pommes/poires bio d'un producteur du coin. Conscients que cela ne répond pas totalement aux attentes des parents, nous mettons en avant ce partenariat qui est un premier pas vers une alimentation meilleure pour notre santé et celle de nos enfants.



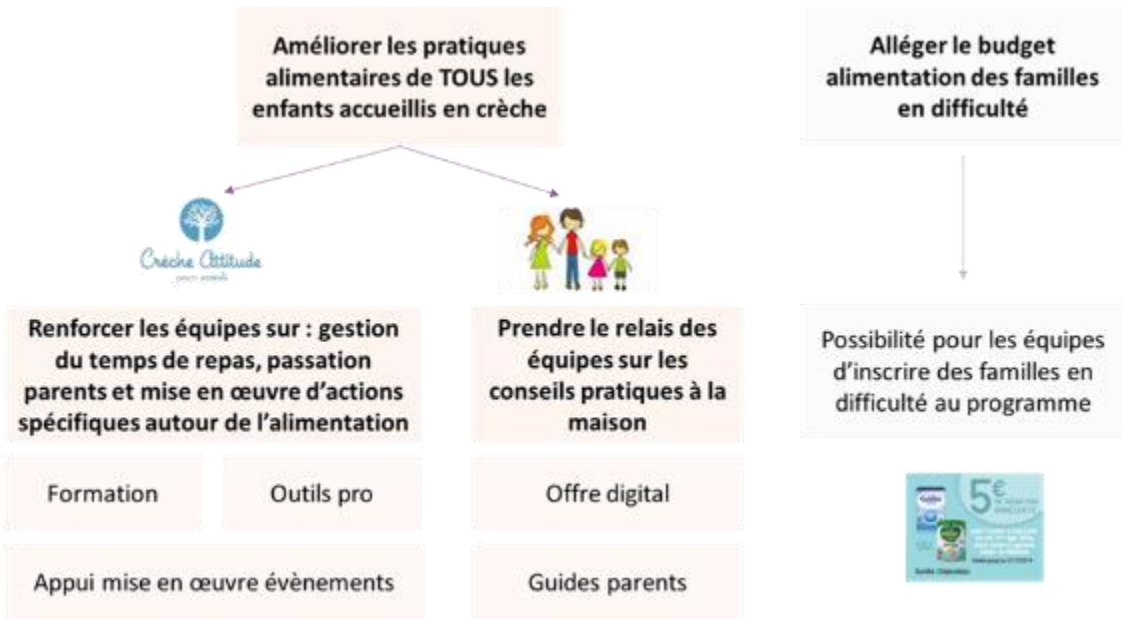
#### 5. Notre partenariat avec l'association programme malin :



Les moments du repas sont réfléchis en lien avec les conseils de notre partenaire nutrition, l'association « **programme Malin** ».

Notre partenaire forme nos professionnels, accompagnent les parents par des conseils et offre des aides financières aux parents en difficulté, afin que le « bien manger » soit accessible à tous.

**Mission** **Améliorer la situation nutritionnelle des enfants de 0-3 ans vivant dans des familles précaires en France**



**E. Les activités d'éveil**

Dès son plus jeune âge, le tout-petit explore, manipule, teste des poids, des formes, des couleurs. Il goûte des matières et des textures diverses, de densité différente. Ce faisant l'enfant apprend. Son cerveau enregistre une multitude d'informations pour trier, cataloguer.

Si l'enfant apprend et enregistre aussi vite ses acquisitions, c'est en partie dû au plaisir lié à ces apprentissages. Le plaisir libère la production d'hormones qui permet à l'enfant de tirer des enseignements sur les comportements favorables et sur les attitudes à développer au quotidien pour retrouver ces émotions positives.

Un cycle se crée entre le plaisir généré par l'activité que l'enfant cherche alors à reproduire et qui, par sa répétition, s'inscrit plus rapidement dans le cerveau. C'est pourquoi **nos équipes mettent la notion de plaisir au centre de leurs propositions pour l'enfant.**

### 1. Nos activités pour aider à l'acquisition de la motricité et du langage :

Le jeu est une activité complète et dominante lors des premières années de vie de l'enfant. Jouer, c'est apprendre à se connaître et découvrir le monde environnant. En jouant, l'enfant révèle ses capacités, fait preuve d'initiative et de créativité. Il développe un sentiment de compétence et de confiance en lui-même.

Nos professionnels offrent un **environnement stimulant et évolutif** pour chaque enfant en fonction de son âge, de son développement et de ses centres d'intérêt.

L'accompagnement du jeu s'adapte dans le temps selon les préceptes de Jean Epstein : nous donnons à jouer, jouons avec, faisons jouer, et laissons jouer les enfants.

### 2. Différents types d'activités et de jeux existent sur nos crèches :

**Les activités libres :** Les jeux sont mis à disposition et les enfants peuvent jouer librement et à leur rythme. Ces jeux accessibles et renouvelés régulièrement permettent à l'enfant de développer différentes facultés : les jeux de construction développent la motricité fine et les capacités cognitives, la piscine à balles favorise le développement moteur global et les jeux symboliques renforcent l'imagination et l'imitation.



**Les activités proposées :** Ce sont des activités plus ciblées, avec des consignes. Elles sont menées par un professionnel. Organisées en petit groupe, elles sont l'occasion de développer l'observation et le regard individuel sur chaque enfant.

Une proposition de collage développera la motricité fine, la coordination et l'organisation spatiale (espace réduit / feuille). L'histoire mise en scène d'un parcours dans la jungle favorise le développement, l'équilibre et la coordination, mais également les fonctions créatives et l'imaginaire.



Les enjeux du jeu sont infiniment nombreux et essentiels.

**LA MOTRICITE GENERALE**

Chez le tout-petit :  
De 3 à 12 mois



**Besoins spécifiques : la motricité se met en place par le biais du sensoriel et de la verticalité**

Au début de la vie, le nourrisson montre une hypotonie généralisée au niveau de l'axe, associée à une hypertonicité au niveau des membres. Les mouvements sont involontaires et globaux, sous-tendus par l'existence des réflexes archaïques qui disparaissent peu à peu et totalement vers l'âge de 5-6 mois.

**Exemples d'activités :**

Des plumes, des chaussettes de bébés sur lesquelles seront cousus des grelots, des jeux de portage, des gros ballons. Des coussins, traversins, glissés sous les tapis pour créer des obstacles sont les prémices des parcours de motricité. Des matelas pneumatiques, des bouées en tunnel, des ballons, foulards suspendus pour emmener vers la verticalité...

Chez les moyens :  
De 12 à 24 mois



**Besoins spécifiques : action locomotrice et inhibition posturale**

L'enfant ayant acquis la maîtrise de la verticalité, il exerce son corps de manière incessante, testant les équilibres et tensions musculaires dans l'espace. Il est cependant indispensable de l'aider à maîtriser la posture et à s'inhiber.

**Exemples d'activités :**

Faire porter des objets plus ou moins gros, plus ou moins lourds, se cacher dedans, pousser des chariots, des poussettes, des bacs à roulettes, utiliser des cartons pour se cacher, enjamber, écraser, déplacer des bouées gonflables... Mais aussi jouer à se « figer » lorsque la musique s'arrête, faire le petit train qui avance et s'arrête...

Chez les plus grands :  
De 24 à 36 mois



**Besoins spécifiques :**

Les capacités motrices de ces enfants se sont affinées. On parle d'adresse, d'équilibre, de coordination, de dissociation... L'enfant associe des habiletés corporelles et motrices à ses connaissances, des notions d'espace (dedans, dehors, dessus, dessous, à côté, plus grand...) et de temps. Les parcours passent de 3 dimensions à deux dimensions, associent la symbolique et des consignes : la direction, le sens, le début et la fin, qui seront réutilisés à l'école dans les apprentissages fondamentaux.

**Exemples d'activités :**

Créer des parcours de formes diverses : en rond, le U, le palmier qui laisse à l'enfant le choix du chemin (autonomie), réaliser des dessins au sol, marcher avec des sacs de différentes tailles, marcher avec les chaussures à talon, tenir des objets sur la tête avec parcours plus ou moins complexe, créer un parcours avec travail de l'équilibre... Raconter des histoires qu'il faudra illustrer corporellement



## LA MOTRICITE FINE

Chez le tout-petit :  
De 3 à 12 mois



L'enfant naît avec le réflexe primaire du grasping, qui doit disparaître avant toute mise en place du mouvement volontaire de la main.

Au cours de la première année, la manipulation associera la bouche. L'exploration orale associée à celle de la main sera très sensorielle : toucher, tester la densité, goûter.

Nous sommes vigilants à proposer des objets de manipulation de textures et de densités différentes, de tailles et de formes variées, dont le poids est compatible avec les possibilités musculaires des enfants.

Chez les moyens :  
De 12 à 24 mois

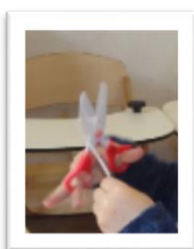


- Activités de « patouille » pour multiplier les sensations : sable, argile, pâte à modeler, pâte à sel, eau, peinture à main...

- Premières activités cognitives et de construction : abaque, bouliers, puzzles, pyramides, aimants...

Dans la mesure du possible, ces propositions sont en accès libre pour les enfants, afin qu'ils puissent à tout moment affiner leurs sensations.

Chez les plus grands :  
De 24 à 36 mois



Propositions d'activités visant à muscler la main et à aider au déliement digital : froisser, coller-décoller. Utilisation de pinces diverses pour manipuler des petits objets ; peinture avec des outils nécessitant un travail musculaire de la main ; ateliers de « cuisine », de tartinage de beurre, de miel sur du pain, dessin avec des feutres et crayons de diamètres différents...

Propositions d'activités plus complexes associant coordination et organisation dans l'espace.

## L'ESPACE

Chez le tout-petit :  
De 3 à 12 mois



La prise de conscience et la découverte de l'espace se font progressivement. Au départ le tout petit conçoit le monde comme une prolongation de son corps. Avec la multiplication des expériences sensorielles et la maturation de ses organes sensoriels, l'enfant prend conscience de son corps et de l'environnement extérieur.

Les tapis sont recouverts de draps de couleur neutre afin de faire ressortir les éléments de jeux stimulants posés dessus.

Les éléments de décorations mobiles haut-bas sont conçus en connaissance de la maturation de la vision du jeune enfant



Chez les moyens :  
De 12 à 24 mois



L'enfant reconnaît les espaces de jeux mis en place et leur sens. Il apprend à maîtriser son geste sur un espace qui se réduit. Les ateliers de peinture lui sont proposés au sol sur une fresque puis à table, sur une feuille partagée avec dessus une feuille individuelle.

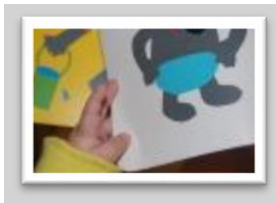
Chez les plus grands :  
De 24 à 36 mois



L'espace s'associe au temps. Jeux de ballon où le calcul de la trajectoire et de l'accélération du ballon s'interprète en fonction de la vitesse de la course. L'espace s'agrément de plans à maîtriser. La reproduction d'une forme inscrite sur le tableau vertical, sur la feuille posée sur la table, relève de l'apprentissage. Nous proposons des espaces « voitures » où les routes sont dessinées sur les plans verticaux et horizontaux, afin de faciliter ces acquisitions nécessaires en milieu préscolaire.

### L'ACQUISITION DU LANGAGE

Chez le tout-petit :  
De 3 à 12 mois



Les professionnels sont vigilants à offrir l'accès au langage aux enfants dès leur plus jeune âge. Ils s'expriment à haute voix, posent des mots :  
Sur les efforts fournis : se retourner, ramper, toucher, se lever, être réveillé ;  
Sur les émotions et ressentis de l'enfant sans juger ou interpréter : « tu te frottes les yeux, c'est un signe de sommeil, je vais t'emmener te reposer » ;  
Pour donner un sens aux actions vécues par l'enfant : « je te prends dans mes bras », « je t'enlève ta couche », etc.  
Ils proposent des espaces de comptines, de chants, ils lisent des livres adaptés à l'âge des enfants où images et vocabulaire s'associent.  
Ils accompagnent l'enfant dans des jeux de claquement de langue, de gonflement des joues, indispensables pour la maîtrise des muscles de la bouche.

Chez les moyens :  
De 12 à 24 mois

Cet accompagnement par la parole perdue, on s'adresse à l'enfant, on lui laisse le temps de répondre par une mimique ou un son.  
Les propositions de livres et d'images se multiplient. On répète avec l'enfant ou on reproduit le son adéquat pour qu'il réentende la bonne sonorité.  
Les onomatopées accompagnent les jeux : « tchou-tchou » le train démarre, « brrr » il fait froid, « toc toc » la porte s'ouvre. Et l'adulte est vigilant à laisser



à l'enfant le temps nécessaire pour s'exprimer en retour. Les temps de lecture et de chants sont nombreux, collectifs et individuels.

Chez les plus grands :  
De 24 à 36 mois



Les principes d'accompagnement et de propositions de chants et de lectures restent vrais.

Les professionnels participent à affiner le vocabulaire utilisé. Ils introduisent des notions nouvelles.

L'enfant utilise les mots en jouant, il prend du plaisir à s'exprimer, à se raconter, à nous raconter.



Aux alentours de 3 ans, les enfants ont acquis une bonne partie de la grammaire. Leur lexique est de plus en plus riche et les professionnels ont un rôle-clé à jouer dans la diversité du vocabulaire.

### 3. Les activités en lien avec nos marqueurs :

En complément des jeux et ateliers quotidiens, l'équipe propose aux enfants des actions plus spécifiques en lien avec les 3 marqueurs de Crèche Attitude.



#### Les activités liées au développement durable

Nous encourageons la responsabilité environnementale via des projets et des actions pédagogiques centrées sur la **découverte de la nature** et le **respect de l'environnement**.

**100% de nos crèches développent des actions pédagogiques en lien avec le développement durable.**

Ainsi, toutes nos crèches travaillent sur 4 axes : en faveur du tri, de la récupération, de la découverte de la faune et de la flore.

**TRI** Les enfants apprennent à distinguer les poubelles alimentaires des poubelles non alimentaires. **RECUPERATION** Ils sont amenés à pratiquer des jeux autour de la

récupération (exemple : loto de bouchons de lait).



**ACTIVITÉS ÉCOLOGIQUES ET LUDIQUES**

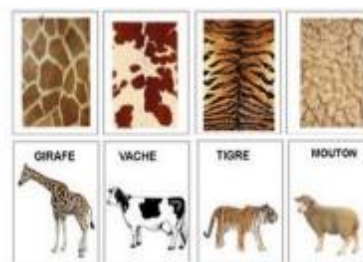
**Les activités basées sur la récupération permettent à l'enfant de développer sa créativité et ses capacités d'adaptation**

- Jeux avec récup : papier mâché, activités sensori-motrices à partir de chutes de tissus et de matières naturelles
- Récupération de matériaux pour enrichir l'exploration et les manipulations
- Récupération d'objets pour enrichir la créativité et les jeux symboliques
- Fabrication de pâte à modeler, de sable magique, de craie naturelle
- Décoration à base d'éléments naturels : branchages, feuilles et fleurs, ou à base de matériaux de récupération



**DECOUVERTE DE LA FAUNE**

Les crèches proposent la mise en place de maisons d'escargots, des élevages de chenilles-papillons, de coccinelles, des jeux de loto de reconnaissance des pelages d'animaux ou des cris d'animaux, par des imagiers sonores. Certaines structures développent un partenariat avec la Ligue Protectrice des Oiseaux et construisent des mangeoires avec les enfants. Grâce à cette démarche, les enfants peuvent connaître, expérimenter et apprendre à protéger la nature.



**DECOUVERTE DE LA FLORE**

De nombreuses actions en faveur de la découverte de la flore sont présentes sur les crèches : jardins pédagogiques, potagers, créations d'herbiers, etc. Des initiatives comme le land art ou les vitraux végétaux connaissent également beaucoup de succès.

### **Zoom sur... la découverte de la faune sur la crèche des Petits Cabris**

La crèche des Petits Cabris est inscrite au programme de la Ligue Protectrice des Oiseaux (LPO). Elle est située en pleine campagne. Nous avons installé des nichoirs à oiseaux dans notre jardin. Avec les enfants, nous fabriquons des mangeoires et nourrissons les oiseaux l'hiver. Aussi, les enfants aiment prendre le temps d'observer les petits bêtes qui se promènent sur la terrasse, dans la cour ou dans le jardin.



### **Zoom sur... la découverte de la flore à la crèche des Petits Cabris**

La crèche des Petits Cabris est située en milieu rural et possède un jardin. Les professionnelles y emmènent les enfants dès qu'elles le peuvent afin qu'ils manipulent, façonnent, jouent avec la terre...les enfants adorent se salir les mains ! C'est aussi l'occasion de découvrir et d'observer les différentes plantes, fleurs et arbustes, les ramasser et les utiliser pour des activités. L'allée qui mène au jardin est ornée de plantations en tout genre (ex : chèvrefeuille) qui sont nommées sur des petits panneaux afin de les reconnaître pour ceux qui ne sont pas spécialistes !

Nos crèches labellisées vont plus loin et proposent des activités pédagogiques sur le thème de la récupération de l'eau : récupération de l'eau de pluie ou de l'eau de table, pour arroser les plantations ou laver les jouets.



### **Zoom sur... la récupération de l'eau à la crèche des Petits Cabris**

Sur la crèche des Petits Cabris, les enfants arrosent le bel olivier présent à l'entrée de la crèche, grâce à l'eau du sèche-linge ou l'eau non utilisée lors des repas.

Nos crèches mettent également en place des composts et des actions en faveur de la dépollution de l'air en intérieur.





## DÉCHETS ET ÉNERGIE

**Nous valorisons les déchets triés et recyclés car ils offrent une chaîne de consommation responsable et solidaire**

- Déchets organiques : mise en place de compost
- Armoires solidaires, trocs de vêtements, bibliothèques, récupération de jouets
- Tri sélectif : récupération de bouchons, boîtes de lait, rouleaux de sopalin... à des fins créatives
- Tri sélectif : cartouches d'encre, piles, ampoules, papier et carton, verre et plastique (participation des familles)
- Efforts d'économies d'énergies : lumières, appareils électriques éteints, utilisation optimisée des lave-linge, programmeur de chauffage



★ Nous utilisons des peintures, de la pâte à modeler et du sable « magique » faits maison. Le maquillage est également confectionné à partir d'éléments naturels afin de respecter la peau du tout-petit. Les équipes rivalisent de créativité : elles proposent des jeux de loto avec des bouchons récupérés, des imagiers sur les animaux, les moyens de transport ou les aliments à partir de vieux magazines, des ateliers bricolage à partir de bouteilles de lait cartonnées pour faire des mangeoires, etc.

★ En lien avec les demandes régulières des parents, **nous favorisons les jeux et activités en extérieur**. Les enfants ont besoin d'évoluer et de découvrir la nature, d'être en lien avec les éléments et le monde extérieurs. Des études scientifiques menées par le Centre pour la Recherche en Epidémiologie Environnementale de Barcelone démontrent une corrélation entre la mémorisation et la capacité de concentration et le temps passé dans les espaces verts.

*« L'environnement naturel fournit aux enfants des opportunités uniques d'apprentissages, que ce soit en matière de prise de risques, de découvertes, de créativité, de maîtrise des situations, d'estime de soi. Il inspire une variété d'états émotionnels -comme l'émerveillement- et améliore les aptitudes psychologiques censées avoir une influence positive sur les différents aspects du développement cognitif. » Payam Davdand*



L'intégration des enfants en situation de handicap dans nos activités

L'accueil précoce des enfants en situation de handicap est utile et primordial pour les enfants concernés, mais également pour leurs familles souvent isolées et fragilisées par le diagnostic.

La vie en collectivité, où l'inclusion de chacun est un acquis, pose les bases afin que handicap ne soit pas synonyme d'étrangeté ni de marginalisation.



Crèche Attitude développe dans ses structures le parti pris d'une **pédagogie d'ouverture et de bienveillance**. Nos crèches offrent à chaque enfant l'assurance d'une prise en compte de ses spécificités et une reconnaissance de son individualité.

**Nos équipes savent aménager les propositions afin que chaque enfant, quel que soient ses spécificités, puisse prendre plaisir aux activités.**

Ainsi, par exemple, l'activité puzzle sera adaptée : pour un enfant ayant des difficultés visuelles, l'équipe crée des puzzles en carton grandeur nature, ou des pièces avec des rebords pour progresser dans la sensibilité tactile, ou encore des puzzles sonores (son de l'animal) pour aider à la reconnaissance.

**Les professionnels aménagent l'espace et les installations** afin que les enfants puissent tous évoluer et découvrir librement. Pour les enfants en situation de handicap moteur, des solutions d'aide au maintien de position sont trouvées. Quand l'enfant est allongé, l'équipe pense à proposer régulièrement des cales. Les positions assises sont sécurisées et privilégiées si l'enfant est demandeur d'utiliser ses mains. Les espaces sont anticipés.

Nos professionnels œuvrent pour **introduire la différence auprès de chacun**. Les temps de regroupement se font parfois autour de livres portant sur l'histoire d'un personnage central en situation de handicap.

Mais l'ouverture à la différence s'initie également par de simples activités : des temps de chansons en langues étrangères, l'introduction de poupées « ethniques », des jeux cognitifs de reconnaissance des différences. Des projets autour de rencontres intergénérationnelles offrent également la possibilité de comprendre d'autres différences.



Nos activités en lien avec la nutrition

Nos équipes proposent régulièrement des **activités pédagogiques autour de la découverte sensorielle et gustative des aliments**. Les enfants sont par exemple ainsi amenés à découvrir les fruits entiers, puis découpés, épluchés ou non. Des ateliers « cuisine » sont également réalisés, pendant lesquels les enfants mettent « la main à la pâte » et leurs sens en éveil. La confection d'un pain d'épice ou d'un gâteau marbré au chocolat sont des feux d'artifice de stimulations gustatives, olfactives et visuelles.

### **Zoom sur... les ateliers gustatifs à la crèche des Petits Cabris**

A la crèche des Petits Cabris, des ateliers de découverte gustative se sont multipliés sur la semaine du Goût. A cette occasion l'équipe a pu faire découvrir différents aliments, des mélanges atypiques comme le gâteau aux courgettes que les enfants ont fait et adoré en terme de goût, différents jus...sans oublier l'atelier pain avec le boulanger qui a obtenu un franc succès !

Régulièrement, des ateliers cuisine sont organisés afin de manipuler les aliments, les transformer, les goûter et les partager. A travers ces ateliers, nous souhaitons également initier les bonnes pratiques alimentaires dès le plus jeune âge.

De manière régulière, ces moments prennent la forme d’ateliers parents-enfants afin d’y associer les familles. Les moments festifs (fêtes du calendrier, fêtes d’anniversaire, semaines à thèmes telle la semaine du goût) viennent compléter cet éventail de propositions autour de l’alimentation.



Les équipes accompagnent le temps des repas, souhaitant offrir des moments conviviaux et riches en échanges, partage et plaisir.

Avant l’installation à table, le menu est présenté sous forme de jeu de vocabulaire pour les plus grands, puis des chansons autour de certains aliments accompagnent l’installation (*C’est un petit bonhomme...*).



#### 4. Des ateliers découverte avec Chef Bambino :

Crèche Attitude co-construit avec Chef Bambino un **partenariat exclusif et durable** en marque partagée. L’objectif est de réaliser avec les enfants des ateliers pédagogiques axés sur le « bien manger », la découverte des fruits et légumes, de la saisonnalité, etc.

Partant du postulat que proposer des fruits et légumes aux enfants n’est pas toujours facile. Chef Bambino conçoit des contenus ludo-éducatifs pour valoriser les produits de saison et s’amuser autour de la cuisine :

Des fables culinaires : des recettes de cuisine en vidéo, composées de 3 ingrédients (un produit de saison à l’honneur, une histoire originale avec un personnage clé et une recette simple, rapide et à la portée de tous) ;

Les Petites Histoires : de courtes vidéos qui racontent l’histoire d’un produit de saison de manière ludique et pédagogique ;



Les fiches Produits de saison : pour connaître les saisons, les bienfaits, la manière de cuisiner avec les enfants, les conseils/astuces nutrition...



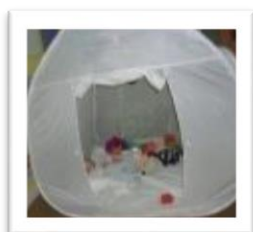
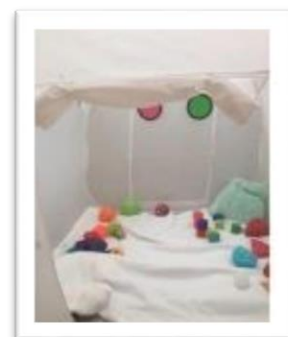
### 5. L'approche Snoezelen

Notre crèche Petits Cabris, comme 1/3 de nos crèches, met en place l'approche Snoezelen, une approche bénéfique pour tous.

L'approche Snoezelen consiste à **créer des espaces sensoriels pour favoriser l'éveil des enfants**. Elle met en valeur la relation à l'autre et se base sur la **stimulation ciblée et complémentaire des sens**, qu'ils soient :

*extéroceptifs* (ouïe, vue, toucher, audition et goût)

*proprioceptifs* (permettant de garder en mémoire les sensations liées aux mouvements de parties du corps dans l'espace -tour sur soi-même, balancements-)



*viscéroceptifs* (maux d'estomac, crampes liées au stress, respiration difficile en lien avec des émotions mal maîtrisées...)

**Crèche Attitude développe l'approche Snoezelen dans ses crèches, laissant à chacune d'entre elle la liberté du moyen, de l'outil, c'est-à-dire le choix de l'espace dans lequel les professionnels offriront ce temps de rêverie.**

Nous faisons de ces espace-temps des outils d'observation afin de mieux répondre aux demandes de l'enfant : observation de la communication tonico-émotionnelle et observation du canal sensoriel privilégié de l'enfant, sur lequel les équipes s'appuieront pour rassurer l'enfant et développer sa confiance en lui.

L'approche Snoezelen, par l'émerveillement, offre à l'enfant le questionnement, qui est à la base de l'éveil et de l'éducation.

Ex : L'enfant qui s'émerveille chaque soir devant la lune s'interroge sur sa disparition de jour.



BÉNÉFICES

- Favoriser le développement de l'enfant et suscitant son étonnement et son observation
- Offrir un moment de calme et d'apaisement



MISE EN  
OEUVRE

- Nos équipes sont formées et accompagnées par la première référente Snoezelen en France, Catherine Lefèvre.



### L'approche Snoezelen en intérieur



*Espace d'inspiration Snoezelen en salle blanche* : qui offre bien-être, relaxation, « Zen Attitude ». L'enfant prend le temps de se poser, allongé sur des matelas de revêtements divers, stimulé par des lumières de couleurs et des sons apaisants.

*Tente d'inspiration Snoezelen* : en fonction de la superficie de la crèche, elle permet à l'enfant de se retrouver en tout petit groupe, et de découvrir des bâtons ou balles lumineuses, d'expérimenter des couvertures lestées, de s'émerveiller sur des ombres chinoises.

*Espace d'inspiration Snoezelen en salle noire* : qui cible la concentration oculaire et l'imaginaire grâce à des étoiles fluorescentes et des jeux de lumière noire.

*Des salles d'eau* : qui stimulent le tonus musculaire, la force nerveuse, la digestion. Ces espaces apportent une sensation de légèreté et offrent des médiateurs très différents : tels des diffuseurs de vapeurs, des éléments de jets d'hydro massages (pompeaux de douche à lumière LED intégrée et de force diverses par exemple).

### **Zoom sur... l'espace Snoezelen à la crèche des Petits Cabris**

Sur la crèche des Petits Cabris, un espace Snoezelen est installé 1 fois toutes les 3 semaines afin de permettre aux enfants de se centrer sur eux-mêmes, sur leurs ressentis sensoriels et sur le bien-être que cela leur procure. La professionnelle formée utilise le dortoir des grands, qui ne font pas la sieste le matin, pour faire cet atelier. Elle y façonne un décor, toujours différent et avec de nouvelles stimulations sonores, visuelles, olfactives ou à toucher. Elle choisit les enfants qui participent à la séance du jour selon l'humeur et le comportement de chacun : si cet espace peut leur apporter la détente et la relaxation dont ils ont besoin et s'ils semblent enclins à y être réceptifs. La séance se passe dans le « presque » silence pour la professionnelle qui se met en retrait et observe les enfants. Elle interagit avec eux, à voix basse ou par des gestes, que s'ils la sollicitent ou sont en difficulté. C'est un réel outil de travail car elle peut échanger par la suite avec ses collègues et « analyser » le comportement des enfants pour mieux les comprendre et donc mieux les accompagner.



### **L'approche Snoezelen en extérieur**

**L'approche Snoezelen, développée à l'extérieur, rejoint une fois encore notre socle éducatif et nos objectifs pédagogiques, notamment celui concernant la responsabilité environnementale.**



*Des parcours sensoriels* : des chemins alternant des revêtements de sol divers (sable, terre, bois) pourront être bordés de panneaux musicaux et tactiles.

*Des cabanes Snoezelen* : des endroits de repos offrant des ambiances variées selon l'humeur ou le temps. Des zones d'ombres et de lumière (fenêtres ou ouvertures dans la cabane) offriront des jeux de perception visuelle auxquels la sensation de chaleur ou de fraîcheur s'ajouteront.

*Des jardins ZEN de plantations* : toit végétal, mur végétal. Les plantes choisies seront odorantes, soit en exhalant leur parfum dans l'air, soit lorsqu'on les froisse, ce qui stimule également le toucher.

Plusieurs zones pourront accueillir des fruits et des légumes, comme un véritable potager. L'enfant y découvrira la notion de saison, de temps, de responsabilité...

Chaque crèche, en fonction des possibilités architecturales propres à sa structure, développe l'approche sur un ou des espace(s) intérieur(s) et/ ou en extérieur.

Cette approche, à la croisée de nombreuses pédagogies, offre un outil de réflexion et de pratique porteur d'élan et fédérateur au sein de l'équipe. Elle invite au respect de chacun, enfants comme professionnels, et répond aux demandes parentales de stimulation.

La communication gestuelle associée à la parole

La communication gestuelle est une ouverture, une découverte, pour l'enfant et sa famille. Le langage corporel, le langage dit « tonico-émotionnel » du nourrisson, ou encore la programmation neuro linguistique démontrent **l'importance et la complémentarité de modes de communication autres que l'expression orale.**

Le développement du langage est une compétence psychosociale. Elle se fait progressivement et normalement, chez le jeune enfant, selon des phases de progressions, de paliers et de régressions.

La communication gestuelle offre la possibilité à l'enfant de développer son attention, ses capacités d'imitation, sa compréhension du mécanisme d'association signes/signifiants. Il permet à l'enfant de s'exprimer et d'être compris par le monde extérieur. Il offre à l'enfant l'intégration d'apprentissages tels que le « cause à effet ». L'association signe/parole est toujours de mise, et **loin de freiner l'acquisition du langage oral, la communication gestuelle permet de prendre conscience que dès l'âge de 10 mois, le bébé nous parle.**

Il s'agit d'une démarche de communication bienveillante : elle permet à l'enfant de prendre confiance en lui, de diminuer les frustrations et conflits car il est bien compris.

Pour les adultes et tous les enfants, le plaisir de communiquer est alors entier.

Il s'agit également d'un apprentissage très proche des méthodes PECS et MAKATON, utilisées pour des enfants ayant des difficultés dans leur mode de communication.



★ 30% de nos structures utilisent la communication gestuelle en complément du langage.

|  |  |
|--|--|
| <br><b>DEFINITION</b>     | <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Cette méthode de communication permet à l'enfant de s'exprimer avec des signes, avant l'acquisition de la parole.</li></ul>  |
| <br><b>BÉNÉFICES</b>      | <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Faciliter l'apprentissage de langage et aider au développement de la motricité fine</li></ul>  |
| <br><b>MISE EN OEUVRE</b> | <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Des équipes formées par notre partenaire Signe 2 main</li><li>▪ Auprès des enfants, ritualisation sur les temps forts de la journée : accueil, repas...</li><li>▪ Ateliers parents pour une continuité à la maison</li></ul> |



### Zoom sur... la communication gestuelle à la crèche des Petits Cabris

Sur la crèche Petits Cabris, la communication gestuelle est un projet porté par l'auxiliaire de puériculture depuis un an. La Direction a su partager son enthousiasme pour cette approche qui permet à tous les enfants d'accéder au langage oral plus facilement, en évitant les frustrations liées aux incompréhensions.

La communication gestuelle associée à la parole est un outil formidable pour établir le lien avec les enfants porteurs de handicap.

Cette pratique doit s'inscrire dans la durée, c'est pourquoi nous associons les parents à ce projet et mode de communication.

Des ateliers parents/enfants sont organisés afin de leur faire découvrir les signes les plus utilisés à la crèche au quotidien et leur apprenons les comptines gestuées.

Ces rencontres sont toujours de grands moments de partage, rigolade et riches d'échanges !!!



### F. L'aménagement des espaces

L'environnement spatial, matériel, et physique de l'enfant est un élément central de son développement. Il est clé dans la mise en place de ses découvertes sensorielles, motrices et

relationnelles. **L'aménagement de l'espace doit être réfléchi pour chacun en individuel et pour le groupe d'âge.** Il doit être anticipé, analysé et corrigé si besoin. **L'espace doit être évolutif, renouvelé.**

Aménager l'espace est le résultat de divers compromis. Il est nécessaire d'observer les enfants. **L'espace se doit d'être rassurant et stimulant, créatif, propice à la socialisation.** L'aménagement sera pensé en fonction de l'âge des enfants, de leur stade de développement, de leur taille et de la portée de leur regard. Il est incontournable de prendre en considération la place et la visibilité des adultes car ils régulent les interactions. Dans l'aménagement de l'espace, il faut également penser à la quantité de jouets et à leur qualité car ils agissent sur l'activité des enfants ainsi que sur leur répartition et leurs conflits. Chaque section aura un aménagement de l'espace propre.

L'aménagement de l'espace évolue au cours de l'année. Toutefois, les espaces sont des repères pour la construction spatio-temporelle des enfants. De ce fait, les modifications ne se font que dans la mesure où le groupe montre des signes de besoins de changement ou que l'équipe a observé des réajustements nécessaires en raison de l'évolution des compétences de chaque enfant.

L'espace est pensé pour chacun ; pour répondre aux besoins des enfants en situation de handicap, l'équipe pourra s'appuyer sur les compétences de psychomotriciens et de psychologues.

Un espace bébé est pensé pour lui permettre d'expérimenter, manipuler et de découvrir selon son rythme et ses possibilités. Il est délimité de la section par des barrières et est aménagé de divers tapis au sol. Même si les plus petits sont très souvent dans la section avec les grands pour explorer et se mouvoir, ils ont parfois besoin de se retrouver « seuls » dans cet endroit plus contenant et sécurisant afin de préserver leur tranquillité.

Cet espace est également utilisé par les grands pour des temps de regroupement, des temps plus calmes (lecture, chanson...).

De plus, la micro-crèche a la chance de bénéficier d'une terrasse couverte, qui est utilisée très souvent pour y faire des activités, des repas, des temps de sieste...

Les possibilités spatiales sont optimisées, en proposant différentes actions au même endroit. Ceci est toujours expliqué et verbalisé aux enfants par les professionnels.





## G. Les postures professionnelles

### 1. La disponibilité physique et psychique :

La sécurité affective est la base du développement de l'enfant puisqu'elle lui donne la possibilité de se sentir à l'aise et en confiance dans un environnement. Elle facilite ainsi l'ouverture sur le monde extérieur afin de découvrir, apprendre et se socialiser. Cette sécurité affective s'établit à travers des repères simples et stables mis en place quotidiennement.

Notre rôle est en premier lieu de **veiller à la sécurité physique** de l'enfant. Par exemple, en s'assurant que les lieux sont sécurisés ou en apportant les premiers soins lors de petits bobos ou autres.

Les professionnels jouent un rôle important dans la construction d'un cadre sécurisant pour les jeunes enfants. Ils servent de repères pour l'enfant qu'ils accueillent et accompagnent tout au long de sa journée. C'est en construisant un lien d'échanges et de partage au quotidien avec l'enfant, à travers un regard bienveillant, qu'ils le soutiennent et lui donnent la possibilité de s'éveiller.

Le **positionnement de l'adulte au sol** est essentiel ; l'adulte se place dans l'espace de manière à voir et à être vu des enfants, comme « un phare qui les éclaire ». Cela leur donne les moyens de se sentir en sécurité et donc d'explorer l'environnement. Les enfants ressentent le besoin de se sentir entourés par les adultes, qui sont pour eux des repères. Ainsi, tous les professionnels ne se placent pas au même endroit dans l'espace de vie mais font en sorte d'être disposés de manière stratégique, de façon à avoir une vue sur chaque espace de la pièce.

Les adultes sont à **l'écoute** des enfants à travers une **disponibilité psychique** qui s'avère incontournable pour les accompagner et répondre à leurs besoins tout au long de la journée.

### 2. La communication non verbale :

Le très jeune enfant ne connaît pas encore le langage. Être sensoriel, il est réceptif aux odeurs, visages et expressions, caresses, etc. Il s'exprime en gazouillant, souriant ou pleurant, ou encore à travers son langage corporel (remue les jambes, les bras, etc.). Les professionnels restent **attentifs aux faits et gestes, et expressions de l'enfant**. Ils répondront ainsi à ses besoins de manière plus adaptée.

Les adultes eux aussi laissent passer des émotions à travers leurs attitudes et leurs regards. Nous communiquons beaucoup de manière expressive avec les enfants, ils perçoivent ainsi davantage nos attentions. Cette perception fine et sensible de l'enfant incite l'adulte à être vigilant sur les sentiments qu'il peut être amené à véhiculer aux enfants.

### 3. La verbalisation des actions et des sentiments :

Au quotidien, les professionnels encadrants prennent soin de **mettre des mots sur leurs actions mais aussi sur celles de l'enfant**. Cela lui donne la possibilité de comprendre les situations et d'intégrer les mots en lien avec

les actions. Par exemple : « *Je vais changer ta couche car tu as fait caca !* » ou bien « *Tu es en train de coller des gommettes !* ».

La verbalisation c'est aussi le fait de **nommer ce que l'enfant peut être amené à ressentir** afin d'accompagner ses émotions. Il peut ainsi poser des mots et comprendre ce qui se passe en lui. Par exemple : « *Tu pleures parce que tu es triste* » ou « *Comme tu fais cela, je pense que tu es en colère, que tu n'es pas content* ».

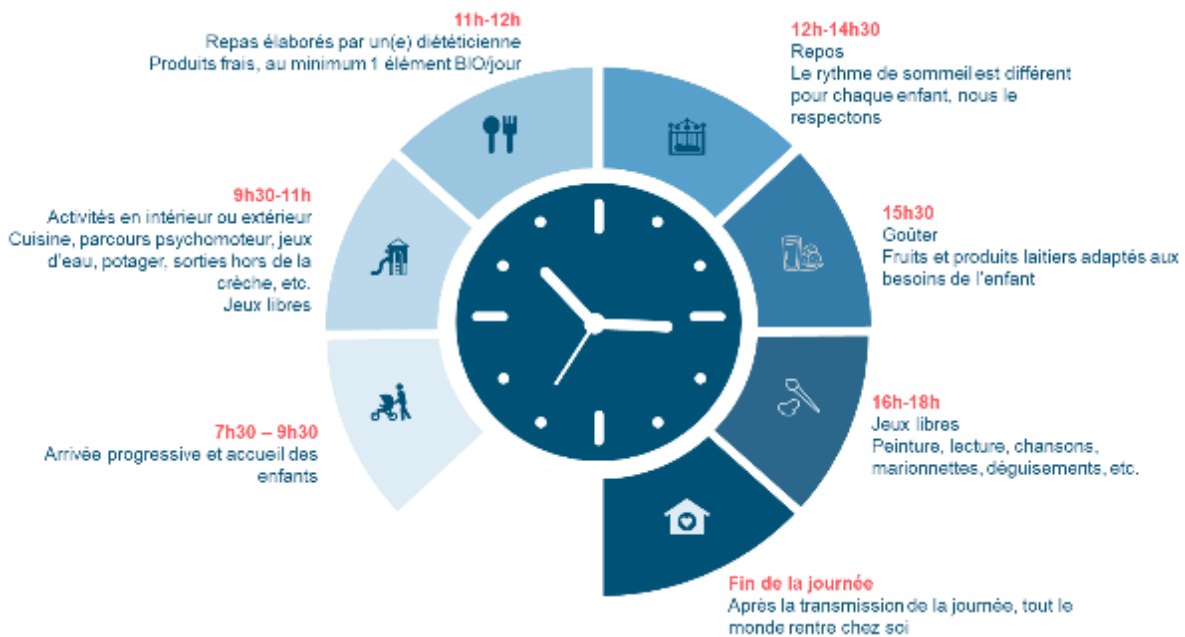
De façon générale, cet accompagnement de l'enfant par les mots participe à favoriser sa sécurité affective au sein de la crèche. On lui offre la possibilité de comprendre et donc de se rassurer en étant acteur. Il est pris en considération en tant qu'individu à part entière.

L'adulte prend soin de verbaliser ce qui va se produire afin que l'enfant puisse anticiper les événements.

#### 4. La pose de repères dans le temps :

Le jeune enfant n'a pas conscience du temps à proprement parler. Les rythmes et rituels mis en place lui servent de repères. **Le déroulement de la journée est immuable et donc vecteur de repères.** Il est sécurisé, il a les moyens d'anticiper sa journée.

Ainsi, au quotidien, nous nous organisons selon une **journée type** :



Les horaires sont indicatifs bien que nécessaires pour la collectivité. Ils peuvent être légèrement modulés en fonction du rythme individuel de l'enfant ou en fonction du rythme du groupe.

Pour les bébés, l'équipe respecte le rythme de chacun pour le bien-être des enfants. Ainsi, leur journée est rythmée par des temps de jeux, d'échanges avec l'adulte et de portage. Mais aussi par les temps de repas et les moments de sieste.

Les enfants passent parfois de nombreuses heures à la crèche. Même si la notion de temps n'est pas encore acquise pour tous les enfants, **nous avons à cœur de tout faire pour que cette journée se passe du mieux possible et que les enfants prennent plaisir à découvrir, à expérimenter tout en développant leur autonomie.**

De par une alternance veille / sommeil, activités organisées / jeux libres, le rythme de la journée au quotidien répond de façon bienveillante au développement de l'enfant.

## 5. L'instauration d'un cadre avec des limites :

Pour tout être humain, se sentir en sécurité, c'est aussi avoir un cadre et des limites qui nous structurent au quotidien.

Le jeune enfant développe sa capacité à supporter la frustration pour pouvoir appréhender la vie en société, au travers d'**interdits** et de **règles**. La frustration est donc un sentiment nécessaire dans la construction de l'enfant. Le développement de la personnalité de l'enfant exige qu'à un moment de son évolution, l'ensemble des personnes qui s'en occupent mettent en place un certain nombre d'exigences. Il s'agit de l'amener à soumettre certaines de ses conduites non plus à son seul plaisir mais à la volonté des adultes et aux exigences de la vie en société.

Au quotidien, l'équipe aborde le cadre et les limites avec l'enfant au travers de jeux, du repas, de l'endormissement, etc. Pendant ces temps, certaines limites ne sont pas négociables et d'autres peuvent varier. C'est essentiel pour assurer une continuité éducative entre les membres de l'équipe, ce qui de surcroît sécurise l'enfant.

## H. La démarche écolo-crèche

**Signataire de la Charte Ecolo Crèche® depuis 2009, [Crèche Attitude](#) renforce son engagement environnemental en se fixant pour objectif la labellisation de l'ensemble de ses structures**

L'association Label vie est spécialisée dans l'accompagnement des crèches, pour des pratiques respectueuses de l'environnement. Chaque équipe engagée dans la démarche définit, après un audit de diagnostic, les pratiques et les 3 axes minimums de mise en œuvre d'une démarche écoresponsable spécifique à sa structure selon 7 critères environnementaux : le bâtiment, le sociétal, les actions pédagogiques et les jouets, les énergies, le tri et la récupération, l'hygiène (soins) et les produits d'entretien (nettoyage), tout en ouvrant et associant les parents à la démarche.

Au regard des axes choisis, les équipes sont formées pour assurer la pérennité des nouvelles pratiques écoresponsables mises en place. Cette démarche environnementale est mesurée par l'association et récompensée, en général 18 mois après l'initialisation du projet, par l'obtention du label Ecolo Crèche®.

La labellisation Ecolo Crèche® s'articule autour de 3 étapes :

- Un **audit** des pratiques de la structure
- Une **phase de formation** : au regard des axes choisis pour leur démarche environnementale, les équipes sont formées pour assurer la pérennité des nouvelles pratiques écoresponsables mises en place. Les formations couvrent 8 domaines : les activités écologiques avec les enfants, l'entretien des locaux, l'alimentation, l'hygiène, le bâtiment et l'ameublement, les énergies, l'eau, la gestion des déchets
- Un **accompagnement** régulier par conférence tout au long de l'année et par des visites en présentiel

**Cette labellisation est remise en cause tous les 3 ans** pour permettre à la démarche de s'enrichir et de pérenniser les actions mises en place dans le temps. Nos crèches s'inscrivent, alors, dans un processus de re-labellisation.

La crèche Petits Cabris a obtenu ce label en Mars 2018.

Les actions portées par l'équipe de la structure sont de différentes natures :

- **Economie d'énergie et eau:**
  - ✓ Chaque membre de l'équipe s'est engagé à éteindre le plus souvent possible la lumière quand cela n'est pas nécessaire, ou lorsqu'on quitte la pièce par exemple
  - ✓ Regrouper le linge pour éviter de faire plusieurs machines et s'assurer que celle-ci soit pleine
  - ✓ Le lave-vaisselle est mis en marche une fois par jour seulement
  - ✓ L'eau du sèche-linge est réutilisée pour le nettoyage du sol
  - ✓ Le chauffage est baissé le vendredi soir pour le week-end voire éteint pour les ponts/vacances
  
- **Produits d'entretien utilisés :**
  - ✓ Ils sont de la marque Biokimbo, à savoir écoverts et chaque membre de l'équipe s'engage à réduire, réajuster la quantité de produit utilisé pour éviter le gaspillage
  - ✓ Nettoyage des vitres de la structure uniquement à l'eau et au vinaigre blanc
  - ✓ Les locaux sont aérés chaque matin à l'ouverture ou en fonction des besoins
  
- **Produits d'hygiène :**
  - ✓ Les changes sont faits à l'eau claire pour les urines et avec un savon uniquement pour les selles, de la marque Rivadis, afin d'utiliser le moins de produits possibles
  - ✓ Les serviettes et gants utilisés sont en éponge et non jetables
  
- **Alimentation :**
  - ✓ Notre prestataire de repas nous garantit 26% de produits bio par jour, avec des produits de saison et régionaux dans la mesure du possible
  - ✓ La commande des repas est réajustée quotidiennement en fonction des absences d'enfants, afin d'éviter le gaspillage
  - ✓ Les barquettes des repas sont récupérées par la société et recyclées
  - ✓ Des goûters bio sont proposés aux enfants 2 fois par mois avec des yaourts au lait de chèvre et des compotes de pommes/poires venant de producteurs locaux
  
- **Récupération et recyclage :**
  - ✓ Certaines activités sont faites avec des matériaux/objets de récupération : les parents sont mis à contribution pour nous en fournir (bouchons, boîtes, rouleaux de sopalin...)
  - ✓ Tri sélectif : verre, plastique, cartons, piles, cartouches...
  - ✓ Utilisation de verres recyclés pour les moments conviviaux partagés avec les parents ou des partenaires
  - ✓ Recyclage des sacs de couches (pour mettre le linge sale des enfants)
  - ✓ Recyclage du papier (activités, brouillons...)
  - ✓ Moins d'impressions possible (factures en ligne, échange de mails...)
  
- **Activités :**
  - ✓ Fabrication de pâte à modeler, pâte à sel....maison
  - ✓ Fabrication de parcours sensoriels et autres activités avec de la récupération (tissus, matériaux...)
  - ✓ La crèche est un refuge LPO (ligue pour la Protection des Oiseaux)



En lien avec ce respect de l'environnement, les structures de Crèche attitude bénéficient, toutes de couches écoresponsables.

## Partie 4 : L'effectif du service et la qualification des agents

### I. Composition des équipes

#### A. L'équipe en fin d'année

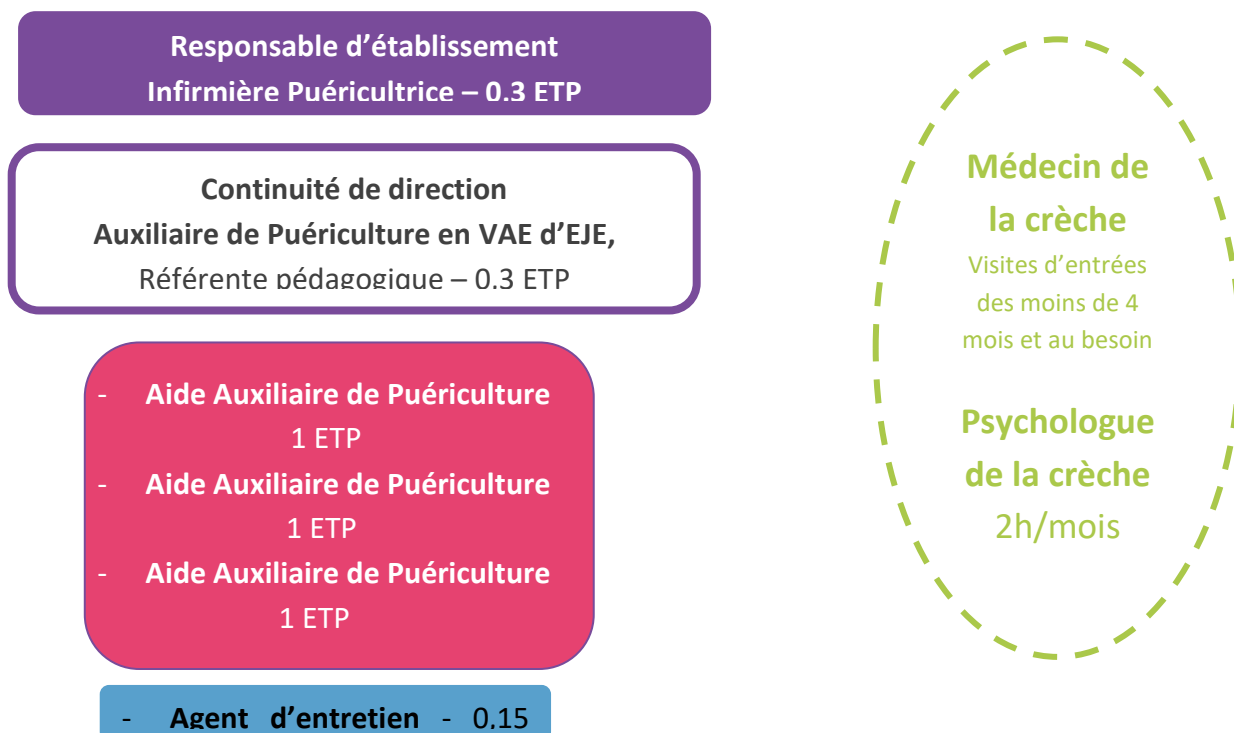
Les personnes qui travaillent en crèche auprès de jeunes enfants ont toutes des spécialités différentes et complémentaires. Effectivement, les décrets d'Août 2000, 2007, 2010 encouragent la constitution d'équipe pluridisciplinaire. L'équipe de notre structure se compose ainsi au 31 décembre 2019 :

Une équipe de 3,95 Equivalent Temps Plein (ETP)

- 1 directrice : Infirmière Puéricultrice à 30% (directrice également de la crèche de Descartes)
- 1 continuité de direction : Auxiliaire de Puériculture en VAD d'EJE à 30%
- 3 personnes auprès des enfants à temps plein : Aides Auxiliaires de Puériculture titulaires du CAP Petite Enfance
- 1 Agent d'entretien (5h30 par semaine)

En micro-crèche, il faut noter que la seule norme d'encadrement à respecter est celle d'une professionnelle pour 3 enfants. L'obligation d'une deuxième professionnelle est donnée à partir du moment où un 4ème enfant est présent sur la structure.

#### B. Organigramme



## II. Les vacataires

### A. Le médecin de la crèche

La présence d'un médecin en Micro Crèche n'a aucun caractère obligatoire réglementairement. C'est un choix qualitatif de [Crèche Attitude](#) de doter la structure d'un médecin. Cette vacation est ajoutée au budget de la micro-crèche.

Il est présent de manière systématique à chaque visite d'entrée pour les enfants de moins de 4 mois. Il intervient ensuite si besoin en fonction des demandes des équipes ou même des familles.

Les visites se font avec le responsable d'établissement.

Outre le suivi des enfants, il nous informe des pathologies récurrentes que nous rencontrons. Il met en place les protocoles d'accueil individualisé et signe les protocoles crèche attitude utilisés au quotidien sur la structure.

Le médecin qui intervient aux Petits Cabris est un médecin qui a son cabinet à la maison de santé de Descartes et qui intervient aussi à la crèche des Philomènes située sur cette commune.

### B. Le psychologue

Pour parfaire la qualité relationnelle avec les enfants, [Crèche Attitude](#) permet à l'établissement « Petits Cabris » de bénéficier de l'accompagnement d'une psychologue 2h par mois. Cette dernière prend un temps d'observation des enfants et des professionnelles, anime des réunions d'échanges et d'analyses de la pratique professionnelle, discute le ré-aménagement de l'espace et se rend disponible pour les parents qui souhaiteraient la rencontrer.

Cette vacation est prévue dans le budget de la structure bien que sa présence ne soit pas une obligation légale.

### C. Autres :

Pour favoriser l'épanouissement des enfants, valoriser les actions, [Crèche Attitude](#) initie la présence d'intervenants au sein de la structure, en octroyant un budget spécifique à ces actions.

Il n'y a pas eu d'intervenant extérieur cette année à la crèche des Petits Cabris.

## III. L'équipe support Crèche Attitude

[Crèche Attitude](#) a choisi une organisation tournée vers le client en privilégiant un ancrage territorial fort à travers une «décentralisation organisée». Cette organisation est construite à partir de cinq directions régionales:

Ile de France Ouest/ Normandie (basée à Boulogne Billancourt),

Ile de France Est (basée à Boulogne Billancourt),

Nord-Est (basée à Lille),

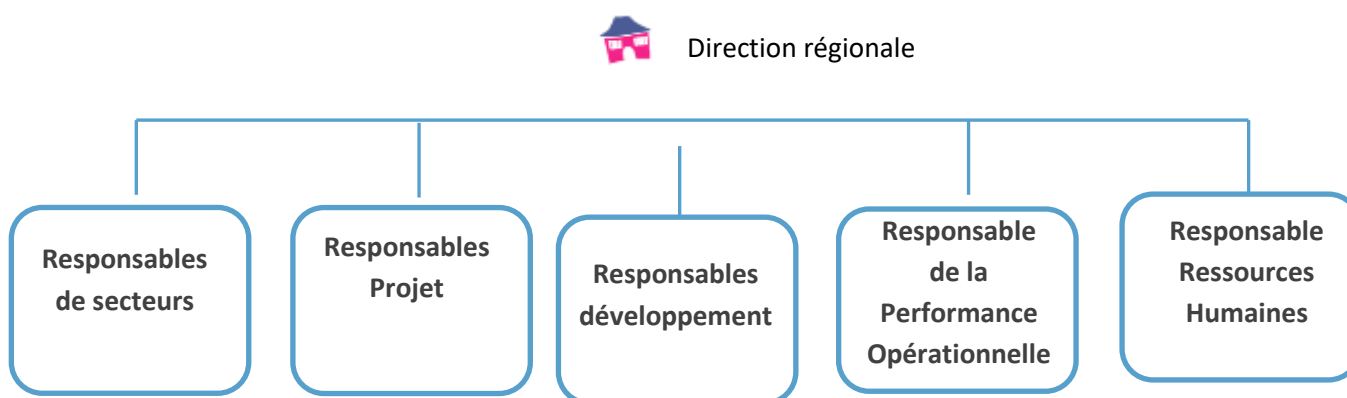
Grand Sud (avec deux entités : une basée à Lyon et une deuxième basée à Marseille),

Centre Ouest (basée à Nantes).



Garantissant la proximité avec nos clients et nos collaborateurs, cette organisation au cœur de nos territoires nous assure le meilleur accompagnement de nos structures, des circuits de décisions rapides et fluides ainsi qu'une parfaite connaissance des particularités régionales.

Chaque direction régionale dispose d'une autonomie de décision. Elle regroupe un ensemble de fonctions supports décisives pour chaque territoire et pour accompagner nos structures :



Chaque direction régionale met à disposition des responsables de secteur, des directeurs d'établissements, des équipes : des supports, des outils pour faciliter la réflexion et la mise en œuvre d'actions favorisant un accueil de qualité des familles et renforçant le développement de l'enfant en lien avec notre mission : « Offrir un environnement qui révèle le potentiel de chaque enfant ». Animant des comités et des groupes de travail, la responsable pédagogique permet une évolution constante des approches pédagogiques et écoresponsables de [Crèche Attitude](#).

#### IV. Le rôle du responsable de secteur Crèche Attitude

Le suivi des établissements d'accueil de jeunes enfants est confié chez [Crèche Attitude](#) à un « responsable de secteur » de formation initiale Educatrice de Jeunes Enfants, qui accompagne la structure depuis 2015 par des visites mensuelles, une disponibilité téléphonique efficace, un apport documentaire. Il a pour mission de mettre à la disposition du responsable de la structure les moyens nécessaires à un management efficace. Il est à la disposition des équipes pour apprécier leur travail, leur organisation, les aider à innover dans leurs programmes d'éveil. Le responsable de secteur assure le lien entre les équipes support et l'équipe des établissements d'accueil et assure la bonne adéquation des rôles, et des résultats de chacun.

La première mission du responsable de secteur est de s'assurer du fonctionnement de l'établissement dans un cadre conforme aux textes réglementaires en vigueur (loi, décrets .....). Il s'assure aussi que les modalités de fonctionnement et les valeurs de la structure sont conformes au règlement de fonctionnement mis en place et aux engagements et aux valeurs de [Crèche Attitude](#). Il garantit la bonne mise en œuvre du projet éducatif et pédagogique dans la durée.

Le responsable de secteur est le responsable hiérarchique du Responsable d’Etablissement de la crèche. Il a également un rôle de référent en termes de management de l’équipe, de contrôle sur l’activité de la crèche et de suivi du projet d’établissement.

Il a un rôle de conseil en terme de pédagogie et de formation tant dans la mise en place d’une activité, dans l’accueil des familles ou encore dans le respect des règles de l’ergonomie.

Quelques exemples de thèmes travaillés sur une année avec l’équipe de la structure :

- Mise à jour des protocoles
- Mise en place du nouveau guide d’assurances
- Elaboration du guide de maintenance et audits en cuisine
- Suite aux résultats de l’enquête de satisfaction des parents : réflexion autour de l’aménagement de l’espace et sur l’accueil des parents à la crèche dans les sections

## V. Accompagnement spécifique du travail d’équipe et des professionnels

### A. Les réunions

#### 1. Au sein de la structure

- Réunion d’équipe mensuelle afin d’aborder différents sujets (problématiques d’équipe, enfants, parents, échanges par rapports aux projets en cours, aux actions à mettre en place, « minutes santé/sécurité », présentation de la newsletter du mois, informations RH à transmettre...)
- Réunions plus ponctuelles avec la psychologue pour aborder des sujets spécifiques (analyse de pratiques, problématiques d’équipe, enfants...)

#### 2. Avec les autres crèches de Crèche Attitude en région :

- Réunion tous les 2 mois animées par la responsable de secteur :
  - ✓ 28 février : Nouveau socle éducatif, commission d’attribution, tableau de bord financier
  - ✓ 23 avril : Formation sur les transmissions et sur la place du livre dans nos crèches
  - ✓ 26-27 juin : Plan d’action annuel pédagogique, intervention d’Ecolo Crèche, procédure disciplinaire par le service RH, sentiment d’appartenance
  - ✓ 9 septembre : Comité santé/sécurité, outil suivi d’occupation, mise à jour des projets d’établissement, la place des jeux de société en crèche
  - ✓ 29 Octobre : Intervention responsable pédagogique sur l’aménagement de l’espace et le socle éducatif, la mise à jour du guide de santé, les Neurosciences
  - ✓ 3 décembre : Document unique d’évaluation des risques, les neurosciences, les socles communs de nos valeurs éducatives et durables
- Journées pédagogiques :
  - ✓ Le lundi 10 juin= Convention régionale
  - ✓ Le lundi 26 août= Réouverture de la crèche et réalisation du plan annuel d’action pédagogique
  - ✓ Le lundi 23 décembre= Formation aux gestes d’urgences

#### 3. Avec tout le réseau de Crèche Attitude :

- Convention Crèche Attitude 2019 :

Chaque année, l’ensemble des responsables de crèche ainsi que les équipes support du siège de Crèche Attitude se retrouvent lors d’une grande Convention Nationale de 2 jours.

La Convention Crèche Attitude a pour objectif d’enrichir les équipes sur des thèmes liés à la Petite Enfance. C’est aussi une occasion unique de se rencontrer, ou se retrouver, pour faire évoluer notre métier et nos pratiques dans l’esprit de partage et de progrès cher à Crèche Attitude.

Cette année la convention a eu lieu du 16 au 18 Octobre.

## B. Les formations

### 1. Individuelles

| Thème  | Catégorie professionnelle du participant |
|--|--|
| Yoga et relaxation ludique   | Aide Auxiliaire de Puériculture          |
| Les transmissions aux parents  | Aide Auxiliaire de Puériculture          |
| Handicap : appréhender le handicap   | Auxiliaire de Puériculture (en VAE EJE)  |
| Développer sa créativité en crèche   | Auxiliaire de Puériculture (en VAE EJE)  |
| Intégrer les parents dans le projet durable de la crèche et maintenir la dynamique | Auxiliaire de Puériculture (en VAE EJE)  |
| Du jardin à l’assiette et au pinceau en crèche                                     | Auxiliaire de Puériculture (en VAE EJE)  |
| Parcours de formation de directeur d’EAJE  | Directrice                               |

Les formations sont suivies d’un temps d’échange sur la structure au retour du collaborateur, au moment de la prochaine réunion d’équipe. Il présente la thématique abordée et ce qu’il en a retenu, ce qui peut aider l’équipe dans son accompagnement des enfants au quotidien. Ces formations sont appréciées des équipes qui y trouvent de nouvelles pratiques à explorer et des réponses à leurs questionnements qui les aident à améliorer leur travail au quotidien.

### 2. Collectives

| Thème  | Dates        |
|--|--------------|
| Protection et sécurité des données / Harcèlement | 18 Février   |
| Formation incendie + exercice d’évacuation       | 18 Septembre |
| Formation aux gestes d’urgences                  | 23 Décembre  |

## C. Les entretiens individuels

Les entretiens annuels sont accompagnés d’une trame réalisée par [Crèche Attitude](#). Ces entretiens font l’objet d’une synthèse utilisée par le pôle des ressources humaines afin de déterminer les formations, évolutions, mutations souhaitées par les professionnels.

## VI. Accueil des stagiaires

Les stagiaires sont les professionnels de demain.

Afin de pouvoir créer un vivier de candidats et de contribuer à l’amélioration des pratiques professionnelles de notre métier, nous devons participer à leur formation au travers des stages, en mettant en place un partenariat privilégié avec les différents centres de formation.

| Type de stage / formation  | Dates  |
|--|--|
| Terminale Bac Pro Service Aux Personnes et Aux Territoires (MFR de Loches) | Du 9/09 au 4/10, du 4/11 au 15/11 puis du 2 au 6/12 (soit 7 semaines) + 3 semaines en 2020 |
| CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance (CNED)                            | Du 7/10 au 31/10 (4 semaines)  |
| 3 <sup>ème</sup> Prépa Métiers (Lycée Professionnel Branly à Châtelleraut) | Du 16 au 20/12 (1 semaine)   |

## VII. Les modifications éventuelles de l'organisation du service

A la crèche des Petits Cabris, la directrice a été en arrêt maladie fin d'année 2018, puis en congé maternité et a donc été remplacée dès le mois de Février 2019 jusqu'à ce jour, par une infirmière puéricultrice qui a finalement pris le poste de manière officielle en Février 2020.

L'Auxiliaire de Puériculture (qui travaillait déjà à la crèche des Philomènes) est arrivée sur la structure fin 2018 à mi-temps en tant que continuité de direction, afin qu'une diplômée soit toujours présente à la crèche lorsque la directrice se rend aux Philomènes. Elle s'est rapidement intégrée à l'équipe afin d'aborder l'année 2019 en tant que responsable pédagogique et d'investir les différents projets.

Aussi, 2 professionnelles ont « échangé » leur poste : une aide auxiliaire de puériculture de la crèche des Petits Cabris est partie travailler à la crèche des Philomènes à la place d'une autre collègue qui a pris sa place aux Petits Cabris. Ce changement a été réfléchi, préparé et accompagné par la directrice et la responsable de secteur. Les parents ont été prévenus de ce changement qui a eu lieu après la fermeture estivale. Les enfants n'ont pas montré de signe perturbant face à ce changement et ont chaleureusement accueilli la nouvelle professionnelle qui a rapidement pris ses marques et a su s'adapter à la structure.

Hormis ces mouvements en début d'année, l'équipe est restée stable par la suite et a trouvé une organisation adaptée et satisfaisante. Les seuls recrutements qui ont été faits étaient pour des courtes durées, afin de remplacer une salariée absente pour arrêt maladie ou en formation.

## Partie 5 : La place des familles et la relation aux parents

Crèche Attitude fait de la parentalité un élément central de sa politique d'accueil du jeune enfant.

L'équipe de la crèche et Crèche Attitude mettent tout en œuvre pour accueillir au mieux les parents, pour les informer et les accompagner dans leur parentalité. L'objectif est d'instaurer dialogue et confiance entre les parents et l'équipe de crèche pour que la séparation avec leur enfant soit vécue positivement.

### I. Les « Indispensables » pour une relation de qualité avec les parents

#### A. Les entretiens familles et temps d'échanges

De nombreux temps d'échanges, de paroles, d'informations sont organisés pour les parents.

L'établissement étant un lieu d'appui à la parentalité, les familles peuvent solliciter un entretien auprès du Responsable d'Etablissement ou de son adjoint, afin d'échanger sur tous les sujets dont ils ressentent le besoin.

Les familles peuvent également prendre rendez-vous avec le médecin de l'établissement ou la psychologue.

#### B. Le livret d'accueil

Le livret d'accueil n'est pas utilisé à la crèche des Petits Cabris.

#### C. Les réunions

##### 1. Réunions d'informations collectives :

Une réunion d'information collective est organisée avec l'ensemble de l'équipe et des parents dont l'enfant fréquente la crèche, tous les ans au mois d'octobre. Elle est l'occasion d'échanger avec les familles sur le fonctionnement de la crèche mais aussi de présenter les différents projets prévus pour l'année.



## 2. Réunions à thème :

Aucune réunion à thème n'a été organisée en 2019 à la crèche des Petits Cabris.

### D. Les affichages (et trombinoscope)

Dans la structure, des photos des membres de l'équipe sont affichées avec leur prénom. L'arrivée d'un nouveau membre est également annoncée afin que chacun se sente valorisé, mais aussi pour que les parents se sentent d'emblée en confiance en sachant à qui ils s'adressent lors des transmissions quotidiennes. Ces informations sont relayées sur l'espace parents privé de la crèche.

Pour la signalétique intérieure ou les affichages temporaires, un ensemble de supports est fourni aux crèches par l'équipe de communication de Crèche Attitude. Ces supports sont les garants d'une communication claire pour les parents, mais ils permettent aussi aux équipes en place de se libérer de certaines tâches afin de se consacrer à leur cœur de métier : les enfants.

### E. Les ateliers Parents/Enfants

Au même titre que les réunions à thèmes, des ateliers parents/ enfants professionnels sont organisés par les équipes de la crèche au rythme de 1 fois par trimestre. Ils ont lieu à l'horaire le plus opportun pour les parents et pour l'organisation de la structure. Ils sont animés par l'équipe elle-même en présence des parents, ils leur donnent l'occasion de voir leur enfant évoluer autrement que dans le cadre familial et permettent de partager un moment ensemble en dehors des uniques temps de transmissions du matin et du soir. C'est aussi l'occasion de découvrir les activités proposées à la crèche, de rencontrer les autres familles afin de créer du lien social et d'échanger avec les professionnels dans un contexte différent.

Certaines structures peuvent choisir des thématiques, telles que :

- « Bébés lecteur » pour partager le goût et l'intérêt des tout-petits pour les livres
- « Papa et bébé, comment jouer avec son enfant »
- « Le massage pour le bien-être de votre enfant »
- « Jeux de familles pour petits et grands »
- « Faire de la toilette un moment de plaisir pour votre enfant »
- « Séances de baby-gym »





La crèche participe également tous les ans à la Grande Semaine de la Petite Enfance. Celle-ci a lieu au mois de mars. Le temps d'une semaine, les parents participent avec leur enfant aux différents ateliers proposés par les professionnelles autour d'un thème regroupant l'ensemble des structures participantes sur le plan national. En 2019, le thème était « pareil, pas pareil ».

Par ailleurs, des parents sont invités à la crèche pour partager leurs talents en faisant découvrir leurs passions, lors d'une ou plusieurs séances :

- Atelier lecture
- Atelier musique
- Atelier arts plastiques
- Atelier tissu
- Atelier pâtisserie...

D'autres options de rencontre entre les parents et les professionnels et entre parents existent : les « cafés ou goûters parents ». Autour d'un thème tel que l'alimentation du jeune enfant ou la préparation du comité de parents par exemple, les familles sont invitées à partager un verre de jus de fruits, une tasse de café/thé et quelques douceurs propices aux échanges.



## F. Les fêtes et évènements

Des fêtes sont organisées à la crèche pour célébrer des événements annuels : la fête de Noël, le Carnaval, la fête de fin d'année sont autant d'occasions pour se retrouver et créer des relations conviviales. Les parents sont également invités à assister aux spectacles présentés par des intervenants extérieurs (conteurs, ferme TILIGOLO, ...) quand il y en a.

Ce sont des temps conviviaux qui ont pour vocation de faire découvrir aux familles le lieu de vie de leur enfant ; de favoriser l'échange entre l'équipe et les familles car ces dernières n'ont pas d'impératif temporel ; de créer un lien différent entre l'enfant et sa famille. Les fêtes contribuent à renforcer la confiance des familles en l'équipe, en la structure et en Crèche Attitude.

Cette année à la crèche des Petits Cabris, pour la fête de Noël, les professionnelles se sont investies pour proposer chacune un atelier différent à faire découvrir aux enfants accompagnés de leurs parents (Kamishibai, création de cartes de Noël, maquillage et décorations en papier mâché). Bon nombre de parents sont venus partager ce moment chaleureux et tout le monde (professionnelles, parents et enfants) a pris beaucoup de plaisir.



## G. L'enquête de satisfaction

L'enquête de satisfaction est un rendez-vous annuel incontournable qui offre la possibilité aux familles de s'exprimer sur la qualité des services rendus dans chacune des structures.

A la crèche des Petits Cabris, la dernière enquête de satisfaction a été très positive malgré un taux de participation en dessous de la moyenne. En effet, malgré la communication orale et écrite par l'équipe (transmissions, affiche, site parents, mails) et malgré les différentes relances, les parents ne se sont pas tous mobilisés.

L'équipe travaille sur les axes d'améliorations afin de répondre au mieux aux besoins et aux attentes des parents.



## Enquête de satisfaction 2019

La note des parents  
**8,83/10**

40% des familles au sein de votre crèche ont répondu au questionnaire, MERCI !

### Ce que vous appréciez

- **Le cadre d'accueil:** horaires d'ouverture, qualité des locaux, propreté, mobilier
- **L'équipe:** amabilité, convivialité, professionnalisme, qualité des transmissions, échanges
- **La pédagogie:** accès aux jouets, jeux libres, éveil, activités et ateliers

### Quelques axes d'amélioration souhaités

- **Les besoins de l'enfant:** rythmes, qualité des repas et du sommeil, individualité
- **L'accueil des parents:** outils de communication (espace parents...)
- **Soutien à la parentalité:** aide et accompagnement dans votre rôle de parents



## H. Le comité de parents

Le Comité de parents a pour fonction essentielle d'associer les parents au fonctionnement général de l'établissement. Consultés, les parents donnent leur avis et font des propositions. Le Comité de parents a en effet une fonction consultative, la décision finale revenant toujours au Responsable d'Etablissement.

Le Comité est composé de la directrice, de la responsable de secteur, d'un représentant de parents volontaire et de deux représentantes du personnel (aide auxiliaire de puériculture et auxiliaire de puériculture en VAE d'EJE qui est également la référente pédagogique de l'établissement). Les représentants des parents sont nommés sur la base du volontariat ; s'ils sont plusieurs à se présenter, une élection est mise en place afin que les autres parents désignent celui qu'ils souhaitent avoir comme représentant.

Le comité se réunit au moins une fois par trimestre à l'initiative du Responsable d'Etablissement et est consulté sur les éléments suivants :

- L'organisation intérieure et la vie quotidienne de la crèche, le règlement de fonctionnement, les orientations pédagogiques et éducatives, les relations avec les autres modes d'accueil, les activités offertes aux enfants,
- Les projets de travaux d'équipement,
- L'adaptation des modalités d'accès etc.

En outre, le Comité de parents sera informé de l'évolution des prix du service de la crèche.

Tous ces éléments sont autant de possibilités d'associer les parents à la vie de la structure et autant d'opportunités de dynamiser l'établissement par l'organisation d'événements, de sorties, de projets.

Le Comité de parents permet également de faire remonter les questions ou remarques, positives ou négatives, des parents de l'établissement, sans avoir besoin d'attendre l'enquête de satisfaction pour ceux qui n'oseraient pas en parler directement à l'équipe. Cela permet aux professionnelles d'être confortées dans leur travail ou au contraire de le ré-ajuster au plus vite. Il a pour fonction de créer du lien entre les familles de l'établissement par le biais des parents élus/volontaires qui relayent et partagent l'information avec l'ensemble des familles accueillies au sein de la structure.

A la crèche des Petits Cabris, ces comités ont été mis en place pour la première fois cette année (2019). Peu de parents se sont portés volontaires pour faire partie de ce comité mais la maman qui a accepté d'endosser ce rôle l'a fait avec conviction et engagement. Diverses questions ont finalement été posées par les parents, et les échanges ont toujours été riches et constructifs pour tout le monde.

The flyer is titled 'Présentez-vous à l'élection des représentants de parents' and is from 'Crèche Attitude groupe sodenéo'. It asks if parents want to get more involved in the crèche's life and proposes a candidacy for a parent representative. It lists the role of the representative: to be the voice to the crèche team and to propose improvements for the daily life of children and parents. Contact information is provided for Vanessa, Eloïse, or Marie, with a deadline of 20/11/2019. The election is to be held soon.

**Présentez-vous à l'élection des représentants de parents**

**Vous souhaitez vous associer davantage à la vie de la crèche ?**

Proposez votre candidature pour devenir représentant de parents.

**Les parents éliront un représentant pour :**

- être leur porte parole auprès de l'équipe de crèche,
- émettre des propositions pour améliorer le quotidien des enfants et des parents à la crèche

**Vous souhaitez devenir représentant de parents ?**  
Informez en Vanessa, Eloïse ou Marie avant le 20/11/2019  
L'élection sera organisée prochainement

## II. Les autres initiatives de votre structure

### A. Les sorties

En raison de l'état d'urgence décrété par le gouvernement, les sorties organisées par la structure sont suspendues dans le cadre du plan Vigipirate rouge.

### B. La poursuite de l'allaitement

Notre structure offre la possibilité aux mères qui le souhaitent de poursuivre leur allaitement à la crèche. Dans ce cadre, nous travaillerons avec l'équipe à créer un espace prévu pour favoriser l'intimité nécessaire à l'allaitement (dans une pièce à l'abri des regards avec un fauteuil adapté, installée confortablement, en veillant à ne pas les déranger).

L'équipe et la mère établissent ainsi un lien qui permet de répondre au mieux aux besoins de l'enfant en prévoyant les visites de la mère par rapport au rythme alimentaire de l'enfant.

Protocoles en annexe

### C. Les aménagements de l'espace spécifiques aux parents

La micro-crèche dispose d'un espace d'accueil, qui est en fait l'entrée de la crèche, dans lequel les parents ont à leur disposition les casiers de leurs enfants. L'espace est exigüe mais néanmoins pratique et fonctionnel. Les parents peuvent alors déshabiller les enfants tranquillement et déposer leurs vêtements et leur sac dans ces casiers.

La proximité avec le bureau de la directrice, puisqu'il s'ouvre directement sur cet espace, y est propice aux échanges.

Les affichages à destination des familles et la badgeuse sont situés dans cet espace également. Les parents sont invités à rentrer dans la section, séparée de cet espace par une barrière, afin d'accompagner leur enfant jusqu'aux jeux. Même s'ils ne se saisissent pas toujours de cette proposition, les parents ont à cœur de pouvoir échanger avec les professionnelles : le matin pour prendre le temps d'expliquer comment va l'enfant et se séparer en douceur, et le soir pour les retrouvailles et savoir comment s'est passée sa journée.

Les petits espaces de la micro-crèche ne permettent pas d'avoir beaucoup d'espaces délimités et séparés mais paradoxalement cela n'est pas gênant pour les parents qui apprécient trouver un lieu chaleureux et familial.

## III. Les outils pour développer la communication avec les familles

### A. Page internet de la structure sur le site Crèche Attitude

**Crèche Les Petits Cabris à Betz Le Château** [Je fais une demande](#)

Accueil • À propos de la crèche • Infos en ligne • 37600 Betz Le Château • Les Petits Cabris

ma rue Toulon, 37600 Betz Le Château 10 berceaux

02 30 98 39 05 de 2,5 mois à 5 ans révolus

Du lundi au vendredi, 07:30 - 19:00

La Crèche de la Roche, La Roche-la-Vieille, La Braye-sur-Meuse, La Roche-la-Vieille, La Roche-la-Vieille

## B. L'Espace Parents

Crèche Attitude a lancé en 2014 un service innovant pour les parents : un « espace privé » spécifique à leur crèche. Notre structure participe à la mise en œuvre de ce nouveau projet.

Accessible en ligne sur [parents.creche-attitude.fr](http://parents.creche-attitude.fr) grâce à un identifiant et un mot de passe sécurisés, cet espace permet aux parents d'être en lien avec leur crèche mais aussi de bénéficier de conseils de professionnels et de nombreux avantages.

Il offre les fonctionnalités suivantes :

- Actualité de la crèche : au moins une fois/ semaine, les équipes racontent des scènes du quotidien des enfants, évoquent le projet pédagogique ou annoncent les animations à venir
- Albums photos : des photos sont régulièrement publiées (sous réserve de l'obtention des autorisations parentales), permettant ainsi aux parents d'avoir un aperçu du quotidien de leur enfant
- Calendrier : en un clic, les parents connaissent les dates des fêtes, réunions d'informations, ateliers parents-enfants, jours de fermeture etc
- Trombinoscope de l'équipe : celui-ci a pour but de faciliter le rapprochement entre les familles et les professionnels et de valoriser ces derniers
- Accès à des fiches thématiques sur des sujets variés (santé, éducation, activités, bien-être). Par exemple : « la diversification alimentaire de A à Z », « faire de la pâte à modeler avec son enfant », « c'est les vacances : quelles précautions prendre pour les longs trajets en voiture ? »
- « Le Coin des p'tites annonces © » : les familles ont la possibilité de publier des annonces qui seront visibles par les autres parents de leur crèche: achat, vente ou don de matériel de puériculture, de vêtements, recherche de baby-sitter etc. Par ce biais, un esprit de communauté et d'entraide voit le jour dans la crèche !

## Zoom sur ...l'espace privé en ligne pour les parents

Découvrez notre film de démonstration de l'espace privé en ligne :



Une **connexion sécurisée** grâce à un identifiant et un mot de passe personnel pour chaque enfant de la crèche

Un **espace personnalisé de partage** d'informations avec la crèche



Une **connexion possible** sur ordinateur, smartphone et tablette

Un **fil d'actualités**: dès la page d'accueil de l'espace privé, un accès aux dernières publications mises en ligne (événements, albums photos, actualités ou petites annonces...)



Un **calendrier** reprenant tous les temps forts et événements ponctuant le quotidien de la crèche :

- les **moments festifs** (anniversaires, fêtes...),
- les **sorties** (médiathèque, piscine, parc...)
- les **réunions d'information**, petits déjeuners thématiques...
- les **ateliers parents - enfants**
- les **changements ponctuels dans l'équipe** (Absences temporaires et remplacement),
- les **périodes de fermeture de la crèche** (Journées pédagogiques, vacances) ...





Des **albums photos**, pour partager le quotidien des enfants à la crèche



Le **trombinoscope** présentant les membres de l'équipe de crèche, leur fonction et leurs activités favorites. Un moyen de mieux connaître l'équipe présente quotidiennement auprès des enfants



Le **coin des petites annonces** pour vendre, acheter, donner, échanger, du matériel de puériculture, des vêtements, des jeux... Un service unique qui permet aux parents de publier auprès des autres parents de la crèche

Le **coin des idées**, propose aux parents des conseils d'experts, des sites coups de cœurs par thème (activités et sorties avec les enfants, conseils petite enfance, boutiques en ligne...), des publications de nos partenaires (Bubble Mag, Cubes et petits pois...)



## C. Journée portes ouvertes

Il n'y a pas eu de portes ouvertes en 2019 mais une sera organisée en 2020 pour faire visiter la crèche aux familles qui se sont inscrites sur le site de la Communauté de Communes

# Partie 6 : Le suivi médical

## I. Les modalités de suivi des enfants

C'est le médecin en étroite collaboration avec le Responsable d'Établissement qui assure le suivi médical des enfants par :

- Une visite médicale d'admission : tous les enfants de moins de 4 mois ou présentant des problématiques de santé (maladie chronique ou handicap), au moins, bénéficient d'une visite médicale d'admission avec le médecin de la crèche. Cette consultation permet de faire le point sur les vaccinations, l'alimentation, et si besoin la mise en place d'un Protocole d'Accueil Individualisé (PAI)
- Un suivi médical préventif des enfants de la crèche si besoin (l'état vaccinal, croissance, développement psychomoteur...)
- Un suivi médical des enfants en situation de handicaps et/ou pour lesquels un retard de développement est constaté
- La rencontre avec les parents à notre demande ou à leur demande
- Le travail en partenariat avec les différents acteurs présents auprès de ces enfants : hôpitaux, PMI, CMP, médecin traitant, spécialistes....
- Un travail d'informations auprès des équipes concernant l'enfant ou des thèmes plus généraux : vaccination, maladies infantiles, évictions...
- La validation et le suivi du « Guide de Santé et de Soins de l'Enfant à la Crèche » de Crèche Attitude
- L'information concernant les nouvelles législations : nouveaux vaccins, caractère obligatoire de ceux-ci, évictions...
- Un travail avec l'équipe autour de la prévention de situations sanitaires à risque : la canicule, des épidémies : varicelle, GEA, bronchiolite, ...

Le Responsable d'établissement de la crèche constitue, pour chaque enfant admis, son dossier médical qui contient :

- La fiche sanitaire
- Le certificat d'aptitude à la collectivité
- La visite médicale d'admission quand il y en a une
- Les photocopies des pages de vaccinations du carnet de santé
- Les prescriptions médicales futures

Les médicaments peuvent être administrés à la crèche sur remise d'une prescription médicale en cours de validité et du traitement correspondant.

Le médecin traitant de l'enfant devra dans la mesure du possible privilégier les administrations le matin et le soir. Des lavages de nez peuvent être réalisés si nécessaires.

Nous invitons les parents, suite à chaque vaccination réalisée à leur enfant, à nous fournir le carnet de santé avec les vaccinations afin de tenir à jour son dossier et qu'une copie soit faite.

En dehors des évictions obligatoires, nous pouvons accueillir les enfants malades, dans la mesure où leur état se révèle compatible avec la collectivité et si cet enfant n'est pas trop inconfortable ou trop douloureux.

## II. Protocole d'Accueil Individualisé (PAI) en cours

Au cours de l'année 2019, nous n'avons pas eu d'enfant qui ont fait l'objet d'un suivi dans le cadre d'un P.A.I.

# Partie 7 : Gestion des risques

## I. Sécurité Alimentaire

### A. Mode de préparation des repas

Nous fonctionnons en mode « satellite » livré en liaison froide. L'élaboration, la préparation et la livraison des repas est confiée à un prestataire extérieur de restauration collective appelé Ansamble.

Grâce à ce fournisseur nous constatons :

- Des menus très diversifiés et équilibrés
- Une qualité de produits très satisfaisante
- Une qualité des préparations optimale, conservant l'aspect et la saveur des aliments
- Un partenariat et une écoute très fructueuse avec la diététicienne
- Des thématiques tout au long de l'année avec des supports (affiches, CD, ...)

Le laboratoire Mérieux NutriSciences est missionné par Crèche Attitude pour la réalisation d'audit semestriel. Les grilles d'audits du laboratoire sont conçues pour couvrir l'ensemble des exigences réglementaires en vigueur. Les résultats sont pondérés et traduits par une note finale sur 100 points et aboutissent à une évaluation du niveau de risque.

Crèche Attitude porte une attention particulière au résultat de ces audits et à la mise en place des actions correctives. L'exigence du groupe est d'obtenir une note de 100 et une maîtrise du risque maximale.

Ces audits viennent en complément de l'application quotidienne du Plan de Maitrise Sanitaire mis en pratique sur l'établissement.

### B. Diététique et menu

#### 1. L'allaitement maternel :

Promouvoir l'allaitement maternel est l'un des neuf objectifs nutritionnels spécifiques proposés dans le cadre du Programme National Nutrition Santé (P.N.N.S 3).

Pour encourager la prolongation de l'allaitement et favoriser les recommandations du P.N.N.S., Crèche Attitude souhaite mettre tout en œuvre au sein de ses établissements pour donner la possibilité aux mères qui le souhaitent de poursuivre l'allaitement de leur nourrisson après l'entrée en crèche.

Deux cas de figure en crèche :

- La mère vient allaiter son nourrisson à la crèche : l'équipe de la crèche met à la disposition de la mère un espace dédié à l'allaitement afin qu'elle puisse allaiter son bébé dans les meilleures conditions (calme, à l'abri des regards, confortable...)
- La mère apporte son lait maternel : la responsable de l'établissement informe la mère des précautions d'hygiène à prendre pour le recueil du lait, sa conservation et les conditions de transports. Elle lui remet les documents suivants :
  - La fiche AFSAP « Comment bien recueillir, conserver et transporter le lait maternel en toute sécurité »
  - L'engagement « protocole lait maternel »

## 2. L'alimentation lactée :

Nous avons un marché avec un fournisseur pour commander les Préparations pour Nourrissons -lait 1er Age-, les Préparations de Suite – lait 2ème Age-, et le Lait de Croissance, entre autre.

Pour les aliments diététiques destinés à des fins médicales spéciales ou « laits de régime » : une prescription médicale devra obligatoirement être fournie par le médecin traitant et une copie de cette prescription sera conservée à la biberonnerie. Le médecin de la crèche est informé de ce type de prescription.

## 3. L'alimentation solide et diversifiée :

Les menus sont élaborés par une diététicienne et proposent une alimentation variée et équilibrée correspondant aux besoins et à l'âge des enfants. Les menus présentés pour une semaine sont affichés aux familles dans le hall d'accueil et sont publiés sur le site parents, en accord avec notre prestataire Ansamble.

Nos menus comprennent des composantes Bios.

Notre prestataire propose trois types de menus :

- Mixé lisse pour les bébés âgés de 6 à 12 mois, avec 3 composantes :
  - Purée légumes + pomme de terre
  - Un plat protidique
  - Un dessert de type purée de fruits
- Haché pour les enfants âgés de 12 à 24 mois, avec 4 composantes :
  - Purée légumes + pomme de terre
  - Un plat protidique
  - Laitage ou fromage
  - Purée de fruits
- Normal – morceaux pour les enfants âgés de 2 à 3 ans, avec 5 composantes :
  - Entrée
  - Légumes ou féculents
  - Plat protidique
  - Laitage ou fromage
  - Fruit

Un travail de collaboration est mis en place avec l'organisation de visites de la diététicienne, de notre prestataire sur la crèche, afin de faire un petit bilan des prestations. Entretien riche, et qui donne à voir de la part de notre fournisseur, une démarche d'écoute et de remise en question au regard de nos remarques et interrogations, voir souhaits.

## C. Visites et contrôles de la délégation départementale de la protection des populations (DDPP)

Aucune visite en 2019

## II. Sécurité Sanitaire

### A. Hygiène des locaux

Dans le cadre de son engagement Ecolo Crèche, **Crèche Attitude** a entamé un changement majeur sur le thème de l'Hygiène et de l'Entretien des locaux des crèches du réseau. Une nouvelle politique d'Hygiène et d'entretien des locaux a été mise en place en respectant deux enjeux essentiels :

- La mise en place d'une démarche de développement durable
- Le choix de produit et de pratique veillant à respecter la santé des enfants et des collaborateurs

Cette démarche a abouti à un changement de fournisseur de produits et de matériel d'entretien permettant :

- Un choix de techniques limitant la consommation d'eau et de produits
- Des conditionnements étudiés pour un impact CO<sup>2</sup> moindre
- Des produits certifiés CRADLE to CRADLE

Pour les salariés et les enfants, ce choix garantit un déploiement cohérent au sein du réseau dans le respect de la gestion de risque actuellement en place veillant à limiter :

- Les troubles musculo-squelettiques
- La Pollution de l'air par dispersion des COV (Composés Organique Volatiles)
- Les risques d'allergie
- Les agressions dermatologiques

Sur les aspects logistiques le distributeur sélectionné permet :

- Un déploiement cohérent au sein du réseau
- Une formation et un accompagnement personnalisé auprès du personnel de chaque établissement du réseau
- La mise à disposition des fiches techniques, des fiches données sécurité et protocoles d'utilisation
- Un réseau de commande et de distribution facilité et efficace

L'investissement d'une structure dans la démarche Ecolo crèche sur la thématique des produits d'entretien peut être modulé en fonction de leurs souhaits et possibilités :

- 100 % produits formulés, via la nouvelle politique mise en place
- 100% produits maison, via une formation obligatoire assurée les experts Ecolo Crèche
- Ou mixte entre les produits formulés et maison

Si crèche en produit maison :

La crèche a suivi une formation spécifique lui permettant de savoir créer des produits d'entretien faits maison et sans impact chimique. La crèche réalise donc plusieurs recettes pour l'entretien des sols et des surfaces à base de savon noir, vinaigre blanc et bicarbonate de sodium. Ces produits sont fabriqués et utilisés quotidiennement. En cas d'épidémie ou de maladie contagieuse les produits formulés sont réutilisés par principe du risque zéro.

Pour l'instant, l'équipe de la crèche des Petits Cabris ne fabrique pas ses produits maison.

Tous les ans, au moment de la fermeture estivale, l'équipe se charge d'effectuer un nettoyage plus approfondi de la structure (cuisine, meubles, sols...).

## B. Contact avec le laboratoire Mérieux NutriSciences

Depuis Juillet 2010, Crèche Attitude a mandaté le laboratoire Mérieux NutriSciences d'analyses bactériologiques et physico-chimiques, spécialisé dans la qualité et la sécurité alimentaire, pour la réalisation de prélèvements :

- Alimentaires : analyse d'échantillons d'aliments et de préparations biberons
- De surfaces : cuisine sur place / cuisine en liaison froide ou chaude et de surface des plans de changes
- D'eau : à la recherche de Légionnelle et l'analyse de la potabilité de l'eau et ce, afin de garantir la sécurité, l'hygiène et la qualité dans les crèches de notre réseau

Mérieux NutriSciences est responsable de planifier annuellement les passages dans l'établissement. Les passages Mérieux NutriSciences sont des visites inopinées. Le responsable d'établissement reçoit les résultats de tous les prélèvements effectués dans sa crèche. En cas de résultat insatisfaisant, le responsable d'établissement est garant de la mise en place des actions correctives nécessaires. Il bénéficie pour cela des conseils du pôle Gestion des risques et de la hotline « Relation clients » de Mérieux NutriSciences.

Pour 2019, la crèche « Petits Cabris » a eu 2 visites (Février et Décembre) de ce laboratoire avec l'ensemble des prélèvements réalisés qui se sont révélés « négatifs ».

## C. Hygiène des mains

Un bon respect de l'hygiène quotidien des mains à l'eau et au savon permet de réduire la transmission des infections.

Nous sommes très vigilants à cette notion d'hygiène élémentaire à respecter ; elle est rappelée à l'équipe régulièrement lors des temps de réunions et par de nombreux affichages de rappel.

Dans les différents espaces de la structure des distributeurs de savons et d'essuie mains sont fixés à chaque points d'eau. Il sera utilisé :

- Un savon doux pour la majorité des postes de travail
- Un savon désinfectant en satellite cuisine, en biberonnerie

Puis, disposé à des points stratégiques, nous trouvons à disposition des professionnels, des familles et des visiteurs des flacons de gel hydro-alcoolique afin de pouvoir réaliser une friction des mains avec ce produit, en remplacement du lavage des mains.

Des affiches validées par le Ministère des Affaires Sociales et de la Santé explicitant ces techniques de lavage des mains sont apposées à chaque point d'eau et dans des portes documents.

Lors de périodes d'épidémie, ces mesures d'hygiène sont renforcées.

## D. Plan de maîtrise sanitaire (obligation de traçabilité)

En 2012, Crèche Attitude a mis en place sur tous les établissements du réseau « Le Guide des Bonnes Pratiques d'Hygiène en Cuisine et Biberonnerie ». Ce guide est un outil de travail qui se veut pratique, pragmatique et qui doit permettre aux professionnels, par son application, de garantir la sécurité et la salubrité des denrées alimentaires. Il a pour objectif de faciliter l'application, par les professionnels, des prescriptions des réglementations en vigueur dans ce domaine. C'est un outil de référence qui doit faciliter les responsables d'établissement et tous les acteurs de la restauration en crèche dans la mise en œuvre des Bonnes pratiques d'Hygiène en cuisine et biberonnerie.

Crèche Attitude considère que le métier de responsable de crèche engage ce dernier à considérer comme primordiale la protection de la santé humaine, il en fait un projet en soi. Pour cela, le responsable d'établissement doit connaître, maîtriser, actualiser et évaluer les Bonnes Pratiques d'Hygiène en restauration collective au sein de son établissement, ainsi offrir aux enfants et leurs familles un service de qualité.

Le PMS est un document propre à l'établissement.

Il a pour objet de décrire les mesures prises au sein de l'établissement pour assurer l'hygiène et la sécurité sanitaire des productions.

Il comprend les éléments nécessaires à la mise en place et les preuves de l'application :

- Des bonnes pratiques d'hygiène [BPH]
- Du respect des normes HACCP (Hazard Analysis Critical Control Point =Analyse des Dangers Points Critiques pour leur Maîtrise)
- De la gestion des produits non conformes (exemple : procédure de retrait d'un produit ...)
- De la mise en place d'un système de traçabilité

Le PMS est un outil permettant d'atteindre les objectifs de sécurité sanitaire des aliments fixés par la réglementation, notamment celle dite du "Paquet hygiène".

Crèche Attitude a choisi un système qui implique chacun des acteurs avec des modalités de contrôle qui varient selon les fonctions. Ainsi, les différents contrôles et autocontrôles sont effectués soit par l'agent de cuisine, soit par le responsable d'établissement, soit par la coordinatrice ou soit par un laboratoire conseil.

Les éléments essentiels de la surveillance à mettre en place pour assurer la maîtrise des dangers sont :

- Vérification et/ou enregistrement des températures
- Vérification des temps (planning, temps de réalisation)
- Vérification visuelle
- Vérification documentaire
- Audits de fonctionnement
- Analyses bactériologiques

### III. Sécurité des locaux

**Crèche Attitude** a déployé son Plan Particulier de Mise en Sûreté au niveau national sur la période du 26 septembre au 30 novembre 2016. Le déploiement a regroupé plusieurs étapes de mise en place à savoir :

1. · Etape 1 : La réflexion sur la mise en place opérationnelle du PPMS au sein de chaque structure. Elle consiste à identifier clairement, et, de manière partagée, les zones potentielles de mise à l'abri ainsi que le ou les points de rassemblement.
2. · Etape 2 : la formation de l'équipe de la crèche aux protocoles de sécurité mis en place. Dans un second temps, une réunion d'information aux familles est organisée. Cette réunion a pour objectif de présenter les règles de sécurité et d'attirer l'attention des usagers sur leur propre rôle en matière de sécurité. L'information auprès des familles est renforcée par l'envoi d'une communication ciblée par mail.
3. · Etape 3 : la réalisation d'un exercice entraînant l'application immédiate des procédures de mise à l'abri et / ou d'évacuation. Cet exercice fait l'objet d'une rédaction de rapport circonstancié puis d'un retour d'expérience partagé en équipe.
4. · Etape 4 : la diffusion du PPMS de chaque structure auprès des instances : la préfecture de région et la municipalité d'implantation.

Le PPMS intègre également des outils d'accompagnement dédiés au responsable d'établissement, comme par exemple, la proposition d'une constitution pour son sac d'urgence, un rappel des informations à communiquer à tous nouveaux salariés et usagers, des documents types de mise en œuvre opérationnels (courrier, procédure...).

La micro crèche « Petits Cabris » applique le plan particulier de mise en sûreté (PPMS) et réalise annuellement 2 exercices pratiques dont 1 de confinement en situation réelle.

#### A. Intrusion

Il n'y a pas eu d'incident cette année



## 1. Incendie

En 2019, il y a eu 1 exercice d'évacuation incendie sur la crèche Petits Cabris, réalisé en Septembre par la société 3SQE. Après avoir apporté à l'équipe une formation théorique autour de l'extinction d'un feu, le formateur a réalisé avec les professionnelles au complet un exercice d'évacuation.

## 2. Autres (confinement...)

Un exercice de confinement a été réalisé en Mai avec les enfants présents et 3 professionnelles. Un rapport circonstancié a été réalisé à la suite de cet exercice

# IV. Registre de sécurité

Ce document propre à chaque établissement est entreposé dans le bureau du responsable d'établissement, lieu connu de tous et à disposition. Il est présenté à chaque prestataire mandaté à intervenir et à le compléter.

## A. Exercice d'évacuation

En 2019, il y a eu 1 exercice d'évacuation incendie sur la crèche Petits Cabris, réalisé en Septembre par la société 3SQE. Après avoir apporté à l'équipe une formation théorique autour de l'extinction d'un feu, le formateur a réalisé avec les professionnelles au complet un exercice d'évacuation.

## B. Vérification des installations électriques

La vérification des installations électriques a eu lieu le 21/11/2019.

## C. Vérification des extincteurs

La maintenance des extincteurs a été faite le 02/08/2019.

## D. Vérification des alarmes incendie

L'alarme incendie a été vérifiée le 02/08/2019.

## E. Vérification des moyens de secours

Les BAES (blocs autonomes de sécurité) ont été vérifiés le 02/08/2019.

# V. Les travaux, réparations, renouvellements de l'année écoulée et prévisibles

## A. Listing des contrats en cours :

Visite des bureaux de contrôle :

- Qualiconsult pour le contrôle périodique des installations électrique.
- Emalec pour le contrôle des moyens de secours incendie.
- Entretien des espaces verts par un paysagiste local
- Maintenance de la CVC fait le 06/11/2019 par Axima
- Plan de lutte contre les nuisibles assurés par « Avipur »

## VI. Prévention des maladies professionnelles et accidents du travail

### A. DUER Document Unique Evaluation des Risques : mise en place et suivi

Ce document répond aux prescriptions définies dans le Décret n° 2001/1016 du 5 novembre 2001 portant création d'un document relatif à l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs, prévue par l'article L. 4121-3 du code du travail et modifiant le code du travail.

Depuis 2016, Crèche Attitude a créé un pôle gestion des risques dont les principales missions sont de :

- Promouvoir la santé et la sécurité
- Prévenir les risques aux personnes

Pour prévenir les risques aux personnes, le pôle a mis en place plusieurs actions permettant dans un premier temps d'identifier les risques professionnels et dans un second temps de travailler sur la suppression de ces risques.

L'ensemble des responsables d'établissement sont formés à la méthodologie de l'Evaluation des Risques Professionnels. Les préventeurs santé sécurité du pôle ont accompagné chaque responsable d'établissement dans l'identification des risques professionnels, l'écriture des DUER et l'analyse des accidents de travail. La crèche a donc retranscrit cette évaluation dans un plan d'action. Ce plan d'action est mis à jour à minima trimestriellement. Pour assurer une mise à jour conforme à la loi, le pôle a instauré un rituel de mise à jour annuel pour l'ensemble du réseau. Des contrôles inopinés sont réalisés sur site pour s'assurer de la bonne tenue des DUER et de l'avancement des mesures préventives.

Afin de limiter toujours plus les accidents de travail et assurer le bien-être des collaborateurs, des rituels santé sécurité sont mis en place comme la présentation à chaque début de réunion de minutes santé sécurité, il s'agit d'un moment dédié intégralement à la prévention des risques.

D'autres outils permettent également de s'assurer que la démarche de prévention est toujours active et dynamique comme des autocontrôles, la remontée de situation dangereuse et l'analyse des accidents de travail. Le groupe affiche d'ailleurs une ambition forte de réduire de 50 % les accidents de travail. En effet le secteur de la petite enfance est malheureusement un métier dont les taux d'accidents ne cessent d'augmenter en touchant particulièrement les chutes de plain-pied et les Troubles musculosquelettiques.

### B. Médecine du travail

La médecine du travail agit dans le cadre de l'entreprise dans l'intérêt exclusif de la santé et la sécurité des travailleurs dont il assure la surveillance médicale. Son rôle est essentiellement préventif. Son indépendance est

garantie dans l'ensemble des missions qui relèvent de ses attributions. C'est au responsable d'établissement d'assurer l'intervention de la médecine du travail au sein de son établissement.  
Le médecin du travail est un conseiller pour le responsable de l'établissement.

Sa mission concerne notamment :

- L'amélioration des conditions de vie et de travail dans l'établissement
- L'hygiène générale de l'établissement
- L'adaptation des postes, des techniques et des rythmes de travail à la physiologie humaine
- La protection des salariés contre l'ensemble des nuisances
- L'éducation sanitaire dans le cadre de l'établissement en rapport avec l'activité professionnelle
- L'hygiène des cuisines

Le médecin du travail est habilité à proposer des mesures individuelles telles que les mutations ou transformations de postes justifiées par des considérations tenant notamment compte de l'âge, de la résistance physique ou de l'état de santé des salariés.

Il est habilité à présenter des avis en ce qui concerne l'application de la législation sur l'emploi de travailleurs handicapés.

L'employeur doit prendre en considération des « propositions » et « avis » qui lui sont présentés et faire éventuellement connaître les motifs qui s'opposent à ce qu'il y soit donné suite.

Le médecin du travail établit et met à jour une fiche d'établissement sur laquelle sont consignés notamment les risques professionnels et les effectifs de salariés exposés à ces risques.

Cette fiche est transmise au Responsable d'établissement. Cette fiche est un document utile pour l'élaboration du document unique des risques.

Depuis le 2 juillet 2012, les règles sur les visites médicales du travail ont changé, voici les nouveautés :

- La visite d'embauche n'est plus obligatoire si le futur collaborateur peut fournir sa feuille d'aptitude de moins de 24 mois, si il a déjà travaillé chez nous, et de moins de 12 mois, si il a travaillé sur le même poste ailleurs
- La visite de reprise pour maladie non professionnelle se fait après un arrêt de travail de 30 jours (au lieu de 21 jours auparavant)
- La visite de reprise pour accident de travail se fait après un arrêt de travail de 30 jours (au lieu de 8 jours auparavant)
- La visite annuelle aura lieu entre 12 et 24 mois selon les disponibilités du médecin

C'est l'« APST 37 » qui est notre prestataire. Nous correspondons par mail avec leur secrétariat pour la prise des rendez-vous et l'envoi des convocations.

### C. Matériel ergonomique

La démarche ergonomique permet d'améliorer la qualité de vie au travail, d'ajuster l'organisation et l'environnement de travail à la personne qui travaille. Elle a pour objectifs d'apporter des solutions pratiques et concrètes à des problèmes : réduire les contraintes et efforts physiologiques, optimiser les positions et postures de travail, améliorer l'environnement de travail, construire une communication stable et pérenne au sein de l'entreprise.

Par ses actions sur les conditions de travail, sa prise en compte des normes existantes, l'ergonomie participe à la sécurité du personnel. De plus, elle répond à l'obligation de prévention des risques professionnels tels que TMS (Troubles Musculo-Squelettiques) et stress.

Le pôle gestion des risques réunit trimestriellement des Comités QHSE. Ces comités regroupent la direction immobilière, achat ainsi que les préventeurs santé sécurité. Un travail d'amélioration des listes d'équipements des crèches est alors mené et le comité propose également les nouveaux référencements d'équipements sélectionnés aux crèches existantes. En 2019, plus de 18 référencements ont été ajoutés. Une dotation minimum est fortement recommandée par le pôle au regard de l'amélioration des conditions de confort de nos

collaborateurs, cette dotation prend en compte les différentes pédagogies appliquées au sein des établissements et répond ainsi à une posture au sol comme à une posture plus haute.

A la crèche des Petits Cabris, un fauteuil d'allaitement est à disposition dans le coin « calme ». Il peut donc être utile pour une maman qui souhaiterait allaiter à la crèche.

Pour les repas des grands, des tabourets à roulettes permettent aux professionnelles d'être à hauteur tout en ayant la possibilité de se déplacer auprès des enfants sans avoir à changer de posture à chaque fois.

Enfin, dans la salle de change, un escalier est à disposition pour que les enfants puissent monter sur le plan de change. Cela favorise leur autonomie tout en préservant les professionnelles de portages nuisibles à leurs dos. Le change-debout étant vivement encouragé pour les plus grands, des marche-pieds sont à disposition pour que les professionnelles puissent s'asseoir et soient à la bonne hauteur pour aider l'enfant tout en ayant une bonne posture.

## VII. Assurances

En annexe

# Partie 8 : Conclusion

L'année 2019 a été ponctuée par quelques changements au sein de l'équipe des Petits Cabris qui ont apporté un nouveau souffle et permis de relancer des réflexions déjà amorcées, et d'en impulser des nouvelles. Une nouvelle dynamique d'équipe et une bienveillance collective ont permis de poursuivre un accompagnement sécurisant et chaleureux des enfants et des familles.

L'occupation à la micro-crèche des Petits Cabris ne pose en général pas de problème. Dès la rentrée, le nombre de familles inscrites permet de remplir la structure et cela perdure toute l'année car il y a très peu de départs sur ce secteur.

Le nouveau socle éducatif a permis de mener de nouvelles réflexions et de favoriser des échanges puisque la pédagogie est un élément essentiel dans la pratique des professionnelles.

L'accompagnement par crèche attitude et la collaboration avec la coordinatrice de la Communauté de Communes Loches Sud Touraine permettent de travailler en toute transparence, ce qui favorise une relation de confiance. Cela aide également à prendre du recul et à mener des réflexions sur le travail effectué à la crèche afin de pouvoir poursuivre, réajuster ou améliorer nos pratiques, pour répondre au mieux aux besoins des familles.

Les professionnelles abordent l'année à venir avec motivation et ambition. Elles ont à cœur de développer leurs compétences pour les mettre au service des enfants, afin de les accompagner au mieux dans leur développement et favoriser leur bien-être. Aussi, le projet s'étant un peu essoufflé cette année, elles se mobilisent pour relancer de nouvelles actions autour de l'écologie, en lien avec notre Label Ecolo-crèche.

## Partie 9 : Bilan financier

| Les Petits Cabris                   | 2016      | 2017      | 2018      | 2019      |
|-------------------------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Heures Facturées                    | 19 129,00 | 19 605,00 | 19 867,40 | 19 536,39 |
| Heures de présence réelles          | 17 170,00 | 17 506,00 | 17 730,50 | 17 419,00 |
| Heures de présence effectives       |           |           |           |           |
| Nombre de jours ouvrés              | 226       | 226       | 227       | 224       |
| Nb. heures facturées / jours ouvrés | 85        | 87        | 88        | 87        |
| Taux de facturation                 | 111%      | 112%      | 112%      | 112%      |
| PSU                                 | 4,97 €    | 5,12 €    | 5,19 €    | 5,19 €    |

| Recettes  | 2016             | 2017             | 2018             | 2019             |
|---|------------------|------------------|------------------|------------------|
| Participation Familles                                  | 17 239 €         | 15 789 €         | 15 461 €         | 18 294 €         |
| Participation Partenaires                               | 80 466 €         | 73 970 €         | 70 253 €         | 37 703 €         |
| Provision factures à établir                            | 6 489 €          |                  |                  |                  |
| Participation CAF                                       | 71 878 €         | 78 654 €         | 87 959 €         | 83 416 €         |
| Berceaux internes.                                      |                  |                  | 0 €              |                  |
| Adhésions Association / Autres produits                 |                  |                  | 1 228 €          | 154 €            |
| Subvention d'exploitation MSA                           | 5 954 €          | 15 732 €         |                  |                  |
| Subvention de fonctionnement C.G.                       |                  |                  | 0 €              |                  |
| Subvention Ville  |                  |                  | 0 €              |                  |
| Subvention d'équilibre                                  |                  |                  | 0 €              |                  |
| Subvention contrats aidés                               |                  |                  | 0 €              | 8 000 €          |
| Autres produits de gestion, financiers et exceptionnels | 5 829 €          | 1 €              | 0 €              | 1 610 €          |
| Quote-Part Subventions d'inv. virées au CR              |                  |                  |                  |                  |
| Compensation de charges supplétives                     |                  |                  |                  |                  |
| <b>Total Recettes :</b>                                 | <b>187 855 €</b> | <b>184 146 €</b> | <b>174 901 €</b> | <b>149 177 €</b> |

| Charges  | 2016             | 2017             | 2018             | 2019             |
|--|------------------|------------------|------------------|------------------|
| Achats de matériels, équipements                                   | 682 €            | 559 €            | 683 €            | 75 €             |
| Electricité, eau, gaz  | 1 537 €          | 1 314 €          | 1 693 €          | 2 697 €          |
| Fournitures et produits d'entretien                                | 697 €            | 1 836 €          | 603 €            | 574 €            |
| Fournitures administratives  | 95 €             | 430 €            | 167 €            | 84 €             |
| Alimentation Enfants   | 5 941 €          | 10 806 €         | 10 129 €         | 8 788 €          |
| Linge Enfants  | 0 €              | 39 €             | 106 €            | 0 €              |
| Produits pharmaceutiques   | 191 €            | 117 €            | 64 €             | 43 €             |
| Fournitures d'Hygiène Enfants                                      | 322 €            | 753 €            | 577 €            | 630 €            |
| Fournitures pédagogiques consommables                              | 552 €            | 424 €            | 584 €            | 446 €            |
| <b>Sous-total Achats directs :</b>                                 | <b>10 017 €</b>  | <b>16 279 €</b>  | <b>14 606 €</b>  | <b>13 337 €</b>  |
| Locations immobilières   | 5 000 €          | 5 004 €          | 4 851 €          | 6 533 €          |
| Entretien et réparations sur biens immobiliers                     | 3 000 €          | 3 364 €          | 5 509 €          | 2 669 €          |
| Entretien et réparations sur biens mobiliers                       |                  |                  | 60 €             | 12 €             |
| <b>Sous-total Loyers et entretien &amp; charges :</b>              | <b>8 000 €</b>   | <b>8 368 €</b>   | <b>10 420 €</b>  | <b>9 214 €</b>   |
| Primes d'assurance   | 421 €            | 420 €            | 397 €            | 295 €            |
| <b>Sous-total Autres services extérieurs :</b>                     | <b>421 €</b>     | <b>420 €</b>     | <b>397 €</b>     | <b>295 €</b>     |
| Intérimaires et prêt de personnel                                  | 0 €              | 0 €              | 0 €              |                  |
| Pédiatre et Psychologue  |                  |                  | 0 €              |                  |
| Autres honoraires  | 870 €            | 526 €            | 0 €              | 5 704 €          |
| Frais de gestion   | 18 406 €         | 18 332 €         | 17 259 €         | 17 526 €         |
| Commissariat aux Comptes   |                  |                  | 0 €              |                  |
| <b>Sous-total Intervenants externes :</b>                          | <b>19 276 €</b>  | <b>18 858 €</b>  | <b>17 259 €</b>  | <b>23 230 €</b>  |
| Publicité, publications, relations                                 |                  |                  | 0 €              | 253 €            |
| Déplacements & missions  | 798 €            | 989 €            | 441 €            | 1 360 €          |
| Télécommunications   | 1 195 €          | 1 505 €          | 1 281 €          | 1 322 €          |
| Services bancaires et assimilés                                    | 147 €            | 104 €            | 132 €            | 205 €            |
| <b>Sous-total Autres charges externes :</b>                        | <b>2 141 €</b>   | <b>2 599 €</b>   | <b>1 854 €</b>   | <b>3 140 €</b>   |
| Taxe sur les salaires  | 4 416 €          | 4 499 €          | 3 757 €          | 5 246 €          |
| Autres taxes sur rémunérations                                     | 997 €            | 874 €            | 1 291 €          | 897 €            |
| Formation  | 2 413 €          | 2 973 €          | 2 800 €          | 2 330 €          |
| Autres Impôts et Taxes   | 162 €            | 166 €            | 106 €            | 5 719 €          |
| <b>Sous-total Impôts et Taxes :</b>                                | <b>7 988 €</b>   | <b>8 512 €</b>   | <b>7 954 €</b>   | <b>14 192 €</b>  |
| Salaires, Congés & Primes  | 68 086 €         | 67 851 €         | 64 088 €         | 81 058 €         |
| Charges Patronales   | 14 152 €         | 13 919 €         | 12 785 €         | 10 343 €         |
| Médecine du travail, pharmacie                                     | 1 089 €          | 763 €            | 462 €            | 506 €            |
| <b>Sous-total Frais de personnel :</b>                             | <b>83 327 €</b>  | <b>82 532 €</b>  | <b>81 104 €</b>  | <b>91 907 €</b>  |
| Autres charges financières   |                  |                  | 49 €             | -53 €            |
| Charges diverses de gestion courante                               | 0 €              | 3 €              | 665 €            | 1 222 €          |
| Charges exceptionnelles  | 68 €             |                  | 707 €            | 1 364 €          |
| Dotations aux amort. des immobilisations                           | 3 762 €          | 3 345 €          | 2 930 €          |                  |
| Dotation aux provisions  |                  |                  | 0 €              | -5 500 €         |
| <b>Sous-total Charges de gestion, financières, dotations, IS :</b> | <b>3 830 €</b>   | <b>3 348 €</b>   | <b>4 351 €</b>   | <b>-2 967 €</b>  |
| <b>Total Charges :</b>   | <b>134 998 €</b> | <b>140 915 €</b> | <b>137 945 €</b> | <b>152 348 €</b> |

CVAE

Reprise provision pour RC (2014)

|                                |                 |                 |                 |                 |
|--------------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| <b>Résultat avant IS :</b>     | <b>52 856 €</b> | <b>43 232 €</b> | <b>36 956 €</b> | <b>-3 171 €</b> |
| Impôt sur les Bénéfices et IFA | 11 293 €        | 9 838 €         | 21 293 €        |                 |
| <b>Sous-total IS :</b>         | <b>11 293 €</b> | <b>9 838 €</b>  | <b>21 293 €</b> | <b>0 €</b>      |
| <b>Résultat :</b>              | <b>41 563 €</b> | <b>33 394 €</b> | <b>15 663 €</b> | <b>-3 171 €</b> |

| Petits Cabris                                      |                       |                       |                            |                       |                        |                        |                           |
|--|-----------------------|-----------------------|----------------------------|-----------------------|------------------------|------------------------|---------------------------|
| Ratios   | Réalisé<br>Janvier 19 | Réalisé<br>Février 19 | Réalisé<br>Mars 19         | Réalisé<br>Avril 19   | Réalisé<br>Mai 19      | Réalisé<br>Juin 19     |                           |
| Nombre d'heures de présence                        | 1 802                 | 1 598                 | 1 740                      | 1 264                 | 1 577                  | 1 406                  |                           |
| Nombre d'heures de garde facturées                 | 1 849                 | 1 818                 | 1 961                      | 1 407                 | 1 737                  | 1 645                  |                           |
| Nombre de jours d'ouverture                        | 22                    | 20                    | 21                         | 16                    | 19                     | 19                     |                           |
| Nombre d'heures de garde possibles (Agrément fixe) | 2 530                 | 2 300                 | 2 415                      | 1 840                 | 2 185                  | 2 185                  |                           |
| Taux d'occupation (heures facturées)               | 73,10 %               | 79,03 %               | 81,20 %                    | 76,47 %               | 79,49 %                | 75,29 %                |                           |
| Taux d'occupation (heures de présence)             | 71,23 %               | 69,46 %               | 72,03 %                    | 68,70 %               | 72,17 %                | 64,35 %                |                           |
| Nombre de jours de garde réalisés                  | 205                   | 182                   | 203                        | 145                   | 184                    | 165                    |                           |
| Nombre de jours de garde facturés                  | 227                   | 212                   | 234                        | 166                   | 206                    | 193                    |                           |
| Taux d'occupation (jours facturés)                 | 103,18 %              | 106,00 %              | 111,19 %                   | 103,44 %              | 108,42 %               | 101,32 %               |                           |
| Taux d'occupation (jours de présence)              | 92,95 %               | 90,75 %               | 96,67 %                    | 90,31 %               | 96,58 %                | 86,84 %                |                           |
| Coût horaire facturé aux parents (TTC)             | 0,82 €                | 1,02 €                | 0,95 €                     | 0,97 €                | 0,96 €                 | 0,99 €                 |                           |
| Nombre d'enfants présents (au moins un jour)       | 16                    | 15                    | 15                         | 15                    | 15                     | 15                     |                           |
| Ratios   | Réalisé<br>Juillet 19 | Réalisé<br>Août 19    | Réalisé<br>Septembre<br>19 | Réalisé<br>Octobre 19 | Réalisé<br>Novembre 19 | Réalisé<br>Décembre 19 | Cumul<br>Décembre<br>2019 |
| Nombre d'heures de présence                        | 1 613                 | 278                   | 1 609                      | 1 714                 | 1 586                  | 1 234                  | 17 421                    |
| Nombre d'heures de garde facturées                 | 1 989                 | 511                   | 1 729                      | 1 967                 | 1 630                  | 1 294                  | 19 537                    |
| Nombre de jours d'ouverture                        | 23                    | 6                     | 21                         | 23                    | 19                     | 15                     | 224                       |
| Nombre d'heures de garde possibles (Agrément fixe) | 2 645                 | 690                   | 2 415                      | 2 645                 | 2 185                  | 1 725                  | 25 760                    |
| Taux d'occupation (heures facturées)               | 75,19 %               | 74,05 %               | 71,58 %                    | 74,38 %               | 74,62 %                | 74,99 %                | 75,84 %                   |
| Taux d'occupation (heures de présence)             | 60,96 %               | 40,29 %               | 66,60 %                    | 64,80 %               | 72,59 %                | 71,54 %                | 67,63 %                   |
| Nombre de jours de garde réalisés                  | 191                   | 34                    | 194                        | 205                   | 186                    | 146                    | 2 040                     |
| Nombre de jours de garde facturés                  | 237                   | 56                    | 207                        | 234                   | 193                    | 152                    | 2 317                     |
| Taux d'occupation (jours facturés)                 | 103,04 %              | 92,50 %               | 98,57 %                    | 101,52 %              | 101,58 %               | 101,33 %               | 103,33 %                  |
| Taux d'occupation (jours de présence)              | 82,83 %               | 56,67 %               | 92,14 %                    | 88,91 %               | 97,89 %                | 97,33 %                | 90,92 %                   |
| Coût horaire facturé aux parents (TTC)             | 0,97 €                | 0,97 €                | 0,83 €                     | 0,93 €                | 0,93 €                 | 0,92 €                 | 0,94 €                    |
| Nombre d'enfants présents (au moins un jour)       | 18                    | 15                    | 13                         | 12                    | 12                     | 12                     |                           |

## Partie 10 : Les annexes

- Assurance
- Protocole allaitement
- Engagement parent allaitement
- Rapport intervention EMALEC
- Rapport intervention QUALICONSULT
- Contrat Engie
- Rapport intervention ENGIE
- Déclaration réel CAF 2019
- ULIS Liasse 2019